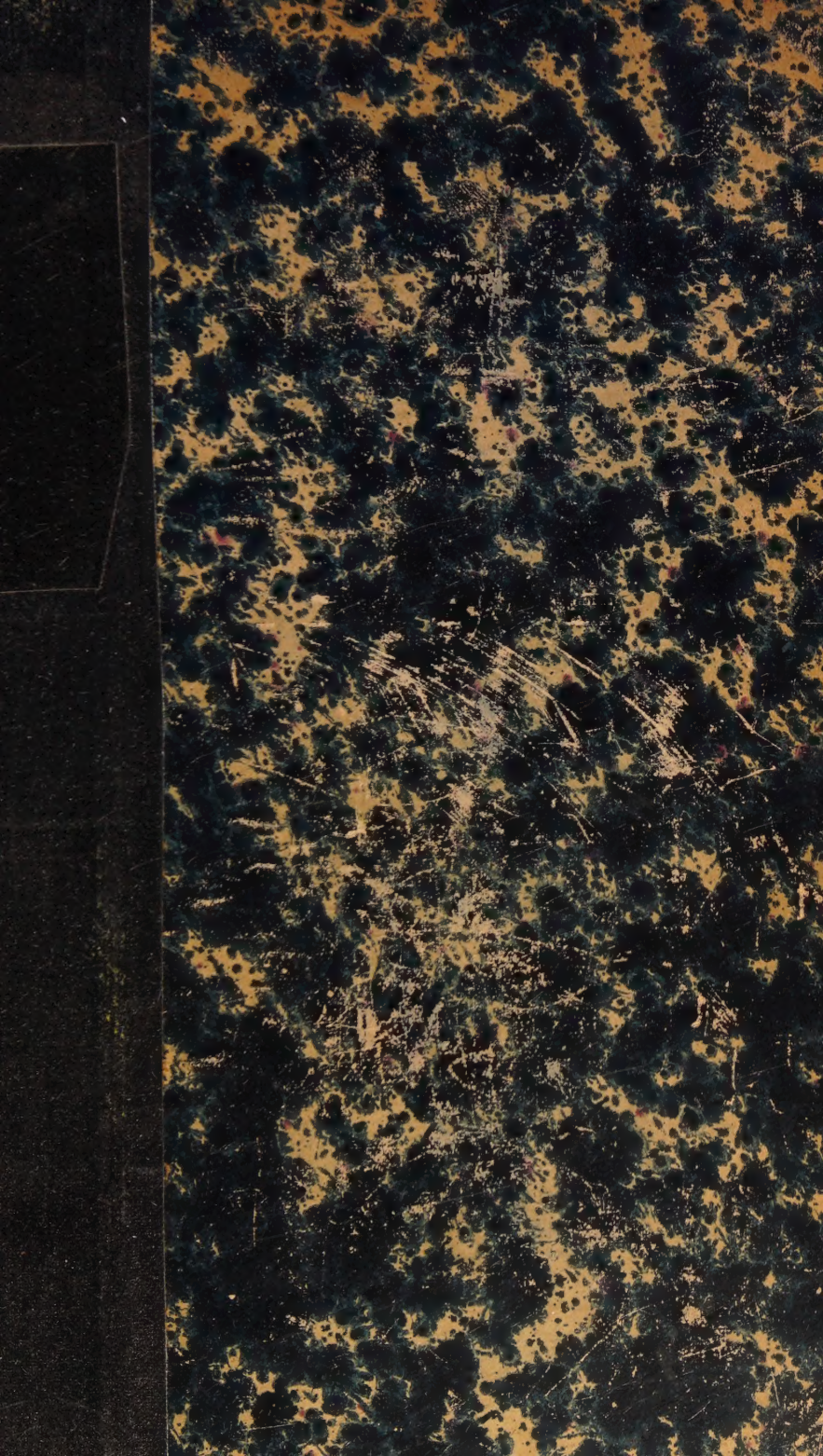
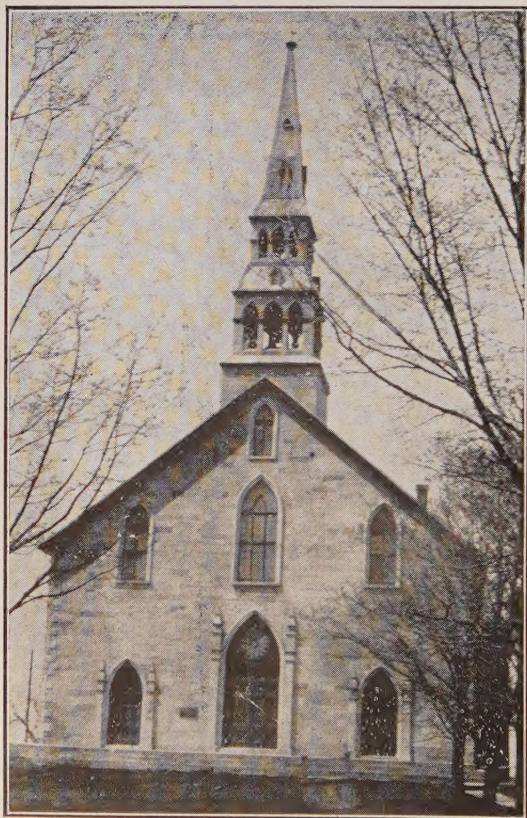








Digitized by the Internet Archive
in 2023



EGLISE DE SAINT-GEORGES.

~~8860~~
L5963

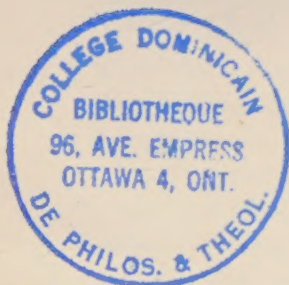
Fr. J. D. BROSSEAU, O. P.

Essai de Monographie
Paroissiale

St-Georges d'Henryville

— ET —

La Seigneurie de Noyan.



FC
2949
.H45
B76
E88
1913

La Cie d'Imprimerie et Comptabilités de St-Hyacinthe.

1913

L5963

*Sur l'ordre du Très Révérend Père Provincial,
nous avons examiné l'ouvrage intitulé " St-Georges
d'Henryville et la Seigneurie de Noyan," et nous
déclarons l'avoir jugé digne de l'impression.*

fr. D. de Lamothe, O. P. fr. C. Côté, O. P.

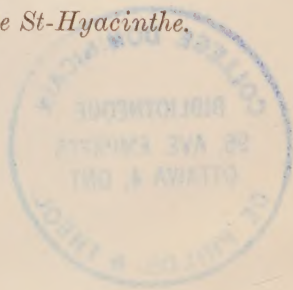
Permis d'imprimer,

fr. Henri Hage,

Pr. Prov. des f. f. prédh.

Permis d'imprimer,

✠ A. X., Ev. de St-Hyacinthe.



DÉDICACE

Les Citoyens de St-Georges vont-ils me pardonner cette audacieuse intrusion dans leur passé et, quelques fois même, dans le présent, ce qui est moins discret encore ? Ce n'est pas leur caractère, je le sais, de se mêler des affaires du voisin : ils n'aiment guère non plus les touche-à-tout, les donneurs d'avis ni les compliments intéressés. Mais de dire tout franchement à quelqu'un son estime, si l'on parle surtout pour la raison bien avouable de rendre service, ne serait-ce qu'aux amateurs d'histoire, ce^s me semble pardonnable. Et puis, je ne suis pas tout à fait un étranger ; des liens de parenté, déjà un peu éloignée il est vrai, m'unissent encore à quelques-uns des leurs. De plus, ai-je fait autre chose^qque donner un peu de mon temps à rédiger des notes recueillies par d'autres avec un soin pieux, au prix d'un travail bien autrement méritoire que le mien ?

A l'Honorable Philippe Demers, Juge de la Cour Supérieure au District de Montréal, et à sa famille, une des plus marquantes de St-Georges, l'histoire de sa paroisse, retracée en ces pages, est humblement dédiée. Qu'il lui plaise d'en accepter l'hommage ; en effet, c'est bien à lui, puis à son frère, M. Joseph Demers, Député de St-Jean, au Parlement Fédéral, que revient l'honneur d'avoir recueilli les notes où s'est inspirée l'esquisse historique qu'on va lire. Combien peu savent réellement de quel patient amour du passé il faut être doué pour suivre au dédale des documents officiels, parmi le fatras des

paperasses administratives, l'ensemble des faits intéressants et pas toujours faciles à lier en une suite logique. Ce fastidieux travail a été accompli avec le tact et le savoir faire naturel à un homme de loi éminent.

Au cours de ces notes, un incident, tout simple pourtant, m'a réellement ému. Visitant un jour le Panthéon à Paris, M. le Juge Demers voulut montrer à ses enfants le tombeau de Bougainville : il leur fit même toucher le marbre où reposent les cendres de ce savant et illustre homme de guerre. Cet acte de vénération dut plaire, me semble-t-il, à l'âme du héros. C'était l'hommage de ce Canada lointain où il commença sa carrière : bien plus, cet hommage lui venait du coin de terre même où sa valeur et son génie militaire défendirent l'agonie de la Nouvelle France. C'était encore une belle pensée d'inspirer aux jeunes le culte de notre histoire et des grandes âmes qui ont vécu pour nous, là même où nous aimons à vivre après elles.

Dans ces pages, essaye de revivre un peu de ces cendres de gloire. Si l'humble petit livre lui plait, que M. Demers veuille bien le lire à ses enfants ; ils y trouveront quelque chose de l'âme patriotique de leur père et des vertus de leurs ancêtres.

Un riche trésor de précieux renseignements avait été recueilli par un prêtre de St-Hyacinthe, M. Isidore Desnoyers. Incapable de vaquer au saint ministère, il put consacrer de longues années aux recherches historiques ; après sa mort, les Archives Diocésaines se sont enrichies de ses labeurs. Il sera toujours facile d'y venir puiser comme nous l'avons fait

nous-mêmes, car l'œuvre des monographies paroissiales n'est pas terminée, il s'en faut. Cette collection renferme quantité d'autres documents réunis par un esprit judicieux et prévoyant, préoccupé avant tout d'éclairer les amis de l'histoire. Il importait de signaler ici ces richesses et le nom de celui qui les a amassées.

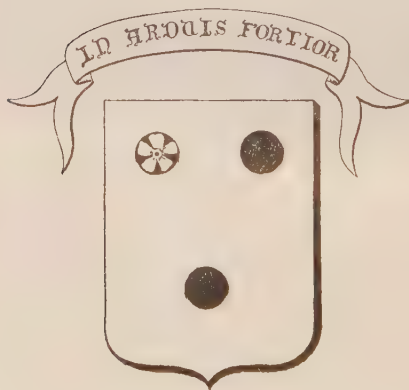
L'aimable et dévoué pasteur de St-Georges, M. Boulay, a droit également à ma reconnaissance, pour tant de notes et renseignements, tirés des archives paroissiales. Ses souvenirs personnels ont grandement contribué à les éclairer et même à combler certaines lacunes.

Un enfant de la paroisse, M. l'Abbé Antonin Trudeau, aumônier du Précieux-Sang, à St-Hyacinthe, a bien voulu prendre sa part au pénible labeur des recherches. A lui revenait de droit l'honneur d'écrire l'histoire de son "pays". Les exigences d'un ministère assez ardu et les devoirs de la charité sacerdotale lui laissaient trop peu de loisirs pour qu'il pût se charger d'un travail onéreux autant qu'honorable.

Qu'il me plairait citer encore d'autres noms non moins méritants ! Un engagement, je puis dire, solennel, m'oblige à telle discrétion que je dois surveiller strictement ma plume. Dans un temps où l'intérêt prime tout, les désintéressés, je ne dis pas de la gloire mais de la simple publicité, se font vraiment rares ; il s'en trouve toutefois ici ou là. Admirons-les ! Combien n'ont-ils pas raison de préférer le bien fait sans bruit, le travail modeste, obscur même, où l'esprit se complait à concentrer ses lumières sur les

nobles actions du passé et la Vérité qui les inspira, sans en détourner le moindre rayon vers une gloriole personnelle.

Après si noble exemple, ne convenait-il pas que moi-même je demeure un inconnu ? Je l'aurais désiré et n'ai cédé qu'à de très vives instances. Je souhaite pourtant qu'on ne tienne nul compte de l'historien, mais seulement de son intention, sincère et loyale toujours, de travailler à une œuvre des plus utiles, l'histoire de nos paroisses.



PAYAN DE NOYAN.



HON. JUGE P. D. DEMERS, C. S.

I. LE PRESENT.

Rien n'est si beau que son pays.

Ce vers naïf de la vieille chanson bien connue, je l'ai trouvé en tête des notes où je vais puiser mon récit. Je lui laisse sa place d'honneur. Pourtant, le joli petit coin de pays qu'est St-Georges d'Henryville n'est pas mon " Pays ". Il fut défriché, il est vrai, au moins en partie, par les miens dont le nom reste attaché encore à un rang de la paroisse. Au caveau de l'église, sous l'autel de la Vierge, repose un de mes oncles. C'était un de ces hardis bûcherons venus de Lacadie abattre les arbres touffus de ce qu'ils appelaient alors " Pain Court ". Il m'est arrivé en mon jeune âge de passer là quelques semaines de vacances, aux plus beaux jours de l'été. C'était vraiment et c'est encore aujourd'hui une fertile et riante campagne. Ceux qui l'habitent ont raison d'en être fiers, car elle est belle et riche de moissons abondantes et de promesses d'avenir, mieux encore, de nobles actions et de vaillants sacrifices, d'héroïques et silencieuses vertus ; tout cela méritait bien d'être sauvé de l'oubli.

St-Georges n'est plus qu'une paroisse assez restreinte, mais elle contient jadis en ses bornes : St-Sébastien, partie de Sabrevois et partie de St-Pierre de Vérone, tout Clarenceville et même presque toutes les îles du Lac Champlain et ce qui est aujourd'hui Alburgh. Ce vaste territoire s'est peuplé assez tard, non qu'il manquât de ressources, mais à cause même de sa fertilité, si étrange que cela paraisse.

Quand on remonte le Richelieu, de St-Jean vers

le Lac, on admire l'exubérance de la végétation sur ses rives basses, inondées tard chaque printemps ; si bien qu'elles semblent inhabitées. On ne voit plus le cours de notre fleuve embelli de ces clochers jumeaux qui, de St-Jean à Sorel, se répondent fidèlement d'une rive à l'autre. On ne voit plus ni église ni village élégant, ni place d'été recherchée ; mais, dans le calme du soir, le rameur ou le batelier glissant sur l'eau tranquille entend avec surprise chanter les cloches derrière les épaisses frondaisons.

On dirait un lac endormi au sein d'une immense plaine boisée et sauvage.

Que l'on suive l'avenue magnifique d'Iberville à St Georges, une des plus belles du pays et toute bordée de grands arbres ; vers le Sud, on contemple, à faible distance, les montagnes du Vermont, et, remontant à l'est, leurs contreforts canadiens, surtout la masse imposante du Mont Pinnacle, près de Dunham. De ces hauteurs jusqu'au fleuve, le terrain s'abaisse peu à peu. Ici et là, affleurent des bancs calcaires où l'on trouverait probablement de ce joli marbre bleuâtre, richesse du pays voisin. Ce qui semble une vaste plaine, tant l'œil porte loin dans l'air limpide, n'est autre qu'une suite de collines, puis, d'ondulations moins accentuées venant doucement s'aplanir en une plage humide et boisée.

A voir maintenant cette riche campagne si bien cultivée, on ne se doute guère de tout le travail qu'elle a demandé au défricheur. Une armée sans nombre de troncs géants tomba lentement sous les coups du bûcheron. Des racines noueuses et puissantes s'entremêlaient dans une couche épaisse de

terreau toujours humide et fort mal drainé. Pour le fertiliser en l'asséchant, il a fallu un travail opiniâtre et l'intelligence d'un hydrographe. Ce passé de labeurs donna de splendides résultats : on en jouit sans réfléchir assez peut-être à ce qu'ils ont coûté d'efforts. En certaines années surtout, l'eau imprègne encore le sol, car les crues du Richelieu sont assez tardives et parfois très abondantes. Les deux lacs dont il est le déversoir sont bordés de hautes montagnes : à l'ouest, les Adirondacks et à l'est, les Montagnes Vertes. Sur ces hauts sommets, les neiges s'accumulent en masses énormes, l'hiver y étant plus rigoureux et plus long que dans nos plaines ; elles fondent aussi plus tard au printemps. Autrefois, les épaisses forêts, qu'un déboisement rapace a fauchées, en retenaient bien davantage. On ne saurait plus imaginer le volume d'eau apporté au fleuve par le dégel, souvent subit et violent.

Ceux donc qui les premiers ont suivi dans les bois de St-Georges les traces incertaines de l'Iroquois et de l'Abénaki n'ont pas manqué d'admirer les pousses merveilleuses du sol vierge ; ils ont compris l'énormité de la tâche, tout aussi bien. Puis, de longues années durant, les guerres sans trêve et les ennemis sans nombre de ce pays de frontière ne permirent guère de l'entreprendre. Quand vinrent les jours de paix, ils s'y donnèrent à corps perdu et leur œuvre féconde est devenue une de nos belles paroisses, énergique, prospère et progressive, comme on dit si bien aujourd'hui.

Le progrès dépend de deux éléments, sources de son énergie, le travail et l'intelligence. Le travail, on

le voit, n'a pas manqué à nos pionniers. Il dut être singulièrement persévérant, de tels obstacles s'opposant à ses efforts. L'intelligence s'est aussi développée dans la lutte, elle eut besoin de multiples ressources pour assurer le succès. Plus tard, l'émulation causée par le voisinage d'une race opiniâtre elle aussi, plus riche et plus influente, se targuant fort de sa prétendue supériorité, suscita l'ambition bien naturelle de s'instruire, de s'armer de toute façon pour n'être pas absorbé. On est même un peu surpris, si l'on engage conversation avec ces descendants de bûcherons longtemps perdus au fond de leurs bois quand les routes étaient le grand problème à résoudre. Sous des dehors plutôt froids et réservés, toujours polis et de belle tenue, on découvre vite un esprit ouvert, bien renseigné, exprimant en un langage correct des idées nettes sur les questions courantes et possédant même souvent des connaissances au-dessus de sa condition et qui surprennent le citadin superficiel trop souvent porté à mépriser "l'habitant".

Celui-ci n'est vraiment pas un habitant ordinaire, c'est facile à constater. Le luxe un peu exagéré de son train de vie, de son élégante maison, n'est certes pas fait de cette misère dorée, triste apanage, bien souvent, du commis et de l'employé plus ou moins civil, classe mitoyenne de nos villes. Il vient de l'aisance solide, de la prospérité soutenue de ces dernières années, d'une réelle entente des affaires et de l'épargne, malgré une très grande recherche du bien-être. Mais si on tient ici à jouir de l'agréable, on n'entend non plus se priver de l'utile. Chacun reçoit et lit son journal ; pas seulement la grande

feuille à nouvelles, plutôt les renseignements pratiques, la revue intéressante qui permet de se tenir au courant. On aime à être renseigné, on aime aussi l'instruction. Bien moins qu'ailleurs, ici, pourrait-on reprocher d'avoir lésiné dans cette question, tant on semble avoir compris que le meilleur placement, l'épargne la plus profitable, c'est l'argent dépensé pour former et outiller notre jeunesse appelée à prendre bientôt sa part au travail et au succès de la famille.

Depuis cinquante ans, une florissante maison d'éducation concourt à cette belle œuvre. C'est le Couvent des Religieuses de la Présentation de Marie. Combien de foyers en ont bénéficié ! On lui doit ici et dans la contrée environnante une distinction de manières, une pureté de langage, une certaine trempe de caractère que seule possède et sait transmettre à ses enfants la jeune fille bien élevée et bien instruite, devenue mère sérieuse et dévouée, restant toujours femme de culture soignée et de goûts délicats. Il fallait aussi donner autant à ces fils de cultivateurs fiers de leur aisance et légitimement ambitieux. Pour eux s'ouvre au village une excellente école modèle. Elle est bien fréquentée, pourtant nombre de jeunes gens, douze cette année, s'en vont aux collèges voisins parfaire leur instruction. N'est-ce pas là réellement apprécier la nécessité actuelle, pour un vrai agriculteur, de connaissances plus étendues, s'il veut tirer meilleur parti de l'excellent fond qu'il possède ?

Tout dernièrement, une nouvelle culture, celle du tabac, a donné des résultats fort encourageants ; ils deviendront meilleurs encore, si les connaissances spéciales qu'elle requiert sont bien appliquées. Déjà quelques-uns de nos jeunes s'étaient donnés à l'étude

de l'industrie laitière : ils ont pris, dans les beurrieres et fromageries, les places bien rétribuées, occupées jadis par des experts venus d'Europe. Le développement de ces importantes ressources réclame une culture plus avancée. Les Cercles agricoles l'encouragent sans doute ; mais il faudra pour l'entreprendre des hommes énergiques, persévérants, surtout instruits et désireux et capables de s'instruire encore. Cela veut dire formés à une école bien dirigée et suffisamment encouragée ; c'est le cas ici, sauf exception comme partout et toujours. Nos familles n'ont pas échappé à deux influences longtemps néfastes aux riches paroisses du Sud : la jouissance imprévoyante des biens acquis ou légués et l'éducation familiale un peu molle, sans assez d'esprit de sacrifice et de privations.

La vie facile et trompeuse des villes, aux Etats-Unis surtout, a fait paraître trop dure la laborieuse indépendance de la " terre ", au moins à certains. Beaucoup ont mieux pensé. Les enfants sont nombreux et la terre est chère ; ils sont donc allés vers le brillant avenir des pays neufs. Des fils de St-Georges, vous en trouverez quelques-uns dans les centres ouvriers de l'est, et aussi dans tous les Etats de l'Union, du Texas à l'Alaska, dans les nouvelles Provinces, de Winnipeg à Vancouver, d'Edmonton au Klondike. Ils ont sillonné les prairies du Nord-Ouest. L'un d'eux, ami personnel de l'héroïque Evêque Grandin, a établi là-bas, au cœur d'un merveilleux pays, toute une lignée de vaillants pionniers. Ils ont bien gardé dans leur sang l'énergique endurance des ancêtres ; leur succès le prouve. Emigrés si loin, ils se sont fait belle et large place au soleil de tous

les climats, tandis que ceux qui restent semblent décidés dans leur aisance à ne pas laisser s'éteindre la forte race implantée sur un sol de premier choix. S'ils ont parfois pris un peu trop le beau côté de leur vie prospère, ils ont aussi connu de dures épreuves. La crise célèbre que subit, en 1881-82, le commerce du foin, et, plus récemment, les affaires malheureuses de la Banque de St-Jean furent de pénibles revers et d'utiles leçons, révélant les ressources et l'énergie de ceux qu'ont si bien trempés les durs labeurs de la fondation.

Une pensée plus élevée et plus forte, toute de foi et d'espérance chrétienne, est restée bien vivace au cœur de St-Georges ; l'épreuve vint l'aviver, quand la prospérité l'eût obscurcie quelque peu. La lutte fut longue et acharnée, j'aurai à le dire, pour garder ici la langue et l'influence françaises ; elles demeurent, soutenues aujourd'hui comme hier par la religion. Les belles écoles dont j'ai parlé en sont la sauvegarde. Tout près, en face du site même de l'antique chapelle que Colborne voulut livrer aux flammes, s'élève l'église ; elle affirme bien mieux encore la même pensée toujours vivante. Austère et simple d'extérieur, elle fut solidement construite en style gothique, qu'on dut ensuite trouver trop sévère, car plus tard, l'intérieur a été restauré en un roman plus gai, de nuances agréables et bien réussi dans l'ensemble. Modeste et solide, riche avec bon goût, contenant des tableaux de valeur, elle est un bel acte de foi. Elle est aussi, semble-t-il, l'image d'une piété plus sérieuse qu'expansive et qui sait mieux porter l'épreuve que montrer ses allégresses.

A la place d'honneur, malheureusement un peu

dans l'ombre, le Chevalier à la sombre armure, St-Georges terrassant le dragon, domine le Maître-Autel. C'est plus qu'une leçon, c'est le symbole du passé. L'église voisine de St-Sébastien possède un ex-voto destiné d'abord à celle de St Georges, puis placé où il est maintenant après la division faite en 1865. Il dit à Dieu plus qu'aux hommes la foi, la reconnaissance et le dévouement d'une enfant de la paroisse. Désireuse de se donner au soin des malades, elle essaya, mais dut quitter bientôt la vie, trop austère pour sa santé délicate, des filles de Melle Mance. De plus en plus se sentant exilée dans le monde et pressée de rentrer au cloître, elle fit le vœu de donner à l'église un tableau du Sacré-Cœur. Et le Cœur du Bon Maître se laissa toucher. Quand la religieuse eut prononcé ses vœux solennels, l'image sainte vint dire sa reconnaissance au Bienfaiteur Divin ; depuis, elle a donné quarante ans de service à ses pauvres. Bien des âmes généreuses ont entendu comme elle, dans la vénérable et pieuse église, le même appel d'en haut, elles y ont trouvé la force de répondre. On y prie si bien, loin du bruit, au centre du paisible village, séparé des demeures voisines par l'enclos du cimetière, et de la route par une double avenue de grands érables. On y chante avec foi et entrain sous la voûte sonore, aux accents d'un orgue qui, lui non plus, ne ménage pas sa voix. Puis-je dire comme on y écoute bien la parole sainte, sans perdre un mot et sans perdre une occasion, et Dieu sait ce que sont ici certains chemins d'automne ou de printemps.

Il y a quelques années, on voyait encore à l'autre bout du village l'église anglicane, depuis longtemps

abandonnée pour celle de Clarenceville. En signe de loyalisme, elle était aussi dédiée à St-Georges, patron de la Famille Royale d'Angleterre. A peine en restait-il quelques débris auprès du vieux cimetière, aujourd'hui la propriété d'un Canadien Français catholique. C'est là qu'on voit encore, sous les acacias symboliques, les pierres funéraires, chargées d'emblèmes Maçonniques, des Warner, des McGillivray et autres. Ils étaient fervents adeptes du Rite Ecossais, *Ancient Free and Accepted Masons*. Ce qui reste là est également l'affirmation énergique d'une autre race et d'une autre foi, souvent en conflit avec les nôtres, disparue ou à peu près, mais non sans protestations. Ils ont témoigné aussi leur attachement au sol fécondé par leur part de labeurs, à cet aimable coin de terre où ils ont planté, où fleurissent encore peut-être des fleurs de l'autre Continent ; par exemple, et j'en ai vues, de ces jolies primevères orangées comme il en pousse aux versants des collines d'Angleterre.



LES GENS DE ST-GEORGES SONT COSSUS

II. TEMPS HEROIQUES.

L'histoire c'est l'amour, le souvenir pieux,
Qui transmet aux enfants la gloire des aïeux.

Que l'œuvre de l'historien soit une œuvre d'amour, ce n'est pas là médiocre consolation. Remuer des paperasses poudreuses, chercher dans le passé la vérité exacte, si possible, quand elle se perd au fouillis des traditions incertaines, puis s'exposer à la critique, impitoyable au souvenir pieux des enfants comme à la gloire des aïeux, cela demande d'être soutenu par un sentiment tout platonique et désintéressé et, par là même, d'autant plus fortifiant. Telle est l'affection qu'on porte aux bonnes vieilles ; en retour, elles nous fredonnent d'une voix cassée les chansons de leur jeunesse ou bien redisent les beaux récits de l'ancien temps. On appelle cela aujourd'hui la " Pré-histoire " ; elle ne saurait toujours prétendre à la certitude, c'est déjà beaucoup d'être probable. Que de fois il faut nous contenter de ses lueurs diffuses pour éclairer les mystères du passé.

Or, l'histoire du Richelieu est toute remplie de tragiques mystères, comme ceux de la " Jongleuse ", l'héroïque légende qui fit frémir notre imagination d'enfant.

L'aimable rivière ! On ne l'oublie pas facilement, si l'on est né sur ses bords, ou quand on a maintes fois bercé sur ses flots limpides les loisirs de ses vacances. Pourtant, elle a porté un nom suggestif des pires horreurs, celui-même dont elle fut baptisée : " la Rivière des Iroquois. " Du fond du Lac

Georges, s'avançaient, pour dévaster nos colonies, leurs flottilles de canots d'une agilité sans égale. Nul ne s'entendait comme eux à les faire bien effilés, à les conduire d'un bras énergique et sûr. A force de pagaie, ils descendaient le cours de l'eau pour se jeter à l'improviste sur Trois-Rivières, s'il ne leur prenait fantaisie de pousser leurs coups d'audace jusque sur Québec. D'autres fois, se sentant moins forts, ils venaient se cacher parmi les roseaux du Lac St-Pierre, y guetter avec la patience du félin les barques qui montaient vers Montréal. Puis, à petites journées et par la même route, ils amenaient au territoire des Cinq Cantons le butin de leurs rapines, surtout de malheureux prisonniers destinés à l'esclavage ou aux tortures. Dans l'art de raffiner les supplices ils étaient d'une férocité sans rivale.

La Rivière du Sud, dont St-Georges a d'abord porté le nom, offrait au Sauvage en maraude un endroit vraiment idéal pour y cacher son repos ; on sait avec quelles précautions il dressait son campement. Un peu en aval de l'Ile aux Noix, elle se joint au Richelieu, après l'avoir longé quelque peu en une courbe gracieuse qu'elle fait sur elle-même. Entre une baie assez profonde, formée de son élargissement, et le fleuve, se trouve une pointe de terre un peu élevée et bien ombragée.

Toujours en alerte et fort prudent, l'Iroquois ne redoutait pas trop la rivière. Son œil vigilant y découvrait l'ennemi de très loin, il cherchait seulement un léger rideau de broussailles pour se dérober à la vue, mais tout près de l'eau. Au premier signal, il y lançait son canot pour fuir en silence, si l'ennemi

était en nombre, ou se porter à l'attaque avec de grands cris féroces, quand il y avait chance d'être vainqueur. Le danger était plutôt du côté de terre, dans le bois touffu où quelque Abénaki rival pouvait se glisser en rampant. La précaution à prendre, c'était d'abord de rechercher toute trace suspecte, et, après cet examen fort minutieux, de se retrancher avec soin derrière un abatis. Or, en cet endroit, on se sentait en sûreté sous les arbres feuillus, protégés en outre contre toute surprise par les marécages voisins. Aussi la tradition ne semble pas se tromper en y plaçant un des refuges ordinaires de ces redoutables passants.

Un épisode de l'histoire des Abénakis va nous donner une juste idée de leur manière d'agir. Il rentre, du reste, tout naturellement dans le cadre de notre récit, puisqu'il s'est passé sur le territoire de St-Georges.

Dans le cours de l'été 1695, un parti d'Iroquois se réfugia un soir sur une petite île du Lac Champlain pour y passer la nuit. Cinq ou six Abénakis, en excursion de chasse de ce côté, les aperçurent et décidèrent aussitôt de les attaquer. Une entreprise aussi téméraire demandait une connaissance exacte des lieux où gîtait l'ennemi. Dans ce but, ils envoient l'un d'eux et non le moins habile en ce genre d'espionnage. L'Abénaki se rendit à l'île à la nage ; puis, se glissant le plus légèrement possible à travers les herbes et les broussailles, il alla se cacher à quelques pas du campement ennemi. Autour d'un grand feu, trente Iroquois étaient assis, devisant entre eux de prochaines vengeances projetées contre les

Abénakis. Une énorme tête de bœuf, régal de leur souper, cuisait suspendue au-dessus du foyer. En déchirant avec ses doigts sa part du festin, l'un d'eux s'écria : “ Puissions-nous déchirer tous ces chiens d'Abénakis comme nous déchirons cette tête et les traiter tous de cette façon ”. Bien repus, ils se couchèrent auprès du feu et ne tardèrent à s'endormir.

Enragés de l'insulte, les Abénakis se rendirent aussitôt dans l'île, et profitant du sommeil de leurs ennemis, ils se jetèrent sur eux la hache à la main. Ils les massacrèrent presque tous. Par représailles, ils coupèrent les têtes des vaincus, les placèrent au-dessus du feu en répétant, à l'instar des Iroquois : “ Puissions nous déchirer ainsi toutes les têtes des chiens d'Iroquois ! ”

Les Abénakis nommèrent cette île “ Otepssek ”, Ile à la Tête, à cause de la tête de bœuf ; les Canadiens, par allusion aux têtes des Iroquois, dirent “ l'Ile aux Têtes. ”

Bien que Charlevoix ne parle pas de ce fait, il est très probable qu'il l'a connu, car, sur la carte du Lac Champlain, il donne à cette île son nom d'Ile aux Têtes, qu'elle portait encore en 1752 lors du voyage de Franquet. Elle est située vis-à-vis l'embouchure de la rivière Lacolle et s'appelle aujourd'hui “ Ash Island. ” L'autre voisine s'appelle Ile au Sang. Comme il sera dit plus loin, elles furent concédées toutes deux à la Seigneurie de Noyan.

Quatre-vingts ans plus tôt, un autre visiteur était passé, apportant celui-là, à ces berges souillées de sang et de massacres des pensées plus sereines.

S'il y venait porter la guerre c'était pour assurer la paix ; ainsi fera plus tard M. de Tracy avec les soldats de Carignan.

Champlain est le premier homme civilisé qui ait touché les eaux du Richelieu, alors appelé : Rivière des Iroquois. C'était en 1609, lorsqu'il prit part à la guerre des Nations Alliées contre les " Agniers ou Mohawks. " Il remonta le Richelieu qui était la seule route conduisant au pays des Agniers. Charlevoix nous dit qu' " après avoir parcouru quinze lieues sans rencontrer de grandes difficultés, les alliés se trouvèrent tout à coup arrêtés par des rapides qu'il était impossible de remonter avec des canots. Champlain continua sa route dans les bois et les sauvages firent portage. Le 2 juillet, la petite bande était prête à se rembarquer. Le soir venu, l'on campait sur le rivage. Selon toute probabilité ce campement a dû se faire sur les terres de la partie Sud-ouest de St-Georges, car on compte à peu près une journée de marche à partir des rapides, jusqu'au détroit, sur la propriété Wilson.

Il nous fait plaisir de rencontrer le Père de la Nouvelle-France dans notre petit coin de terre aimée, le voir explorer nos belles forêts, en mesurer l'étendue et la richesse. Sous leurs grands arbres il a pris, le soir, avec les Sauvages, son frugal repas de maïs et de poisson grillé. Après les fatigues du jour, il s'est reposé sous une tente d'écorce ou un abris de feuillage, assis sur de verts rameaux de sapin qui lui servent à la fois de siège et de lit. Quels sacrifices il s'imposa pour réaliser cette pensée d'apôtre devenue sa devise : " Mieux vaut sauver une âme que de fonder un empire. "

Il nous est permis de suivre aussi, sur les eaux du Richelieu, le Vicaire Apostolique de la Nouvelle-France, Mgr de Montmorency-Laval, le premier évêque de l'Amérique du Nord. C'était en 1665. Il se rendait alors dans l'île Lamothe, au fort Ste-Anne nouvellement construit, et suivait l'unique route conduisant au Lac Champlain. Il avait déjà béni au départ les soldats qui s'y rendaient pour l'expédition de M. de Tracy contre les Iroquois. Mais quand il apprit par quelles épreuves la garnison avait passé, son cœur de père fut touché, et, malgré les fatigues d'un si long voyage, n'écoutant que son zèle, il résolut d'aller consoler les courageux défenseurs de la colonie.

On lit dans la Relation de 1668 au sujet de ce voyage : " Sur la fin de l'hyver toutes ces églises errantes s'étant ramassées à Tadoussac, eurent la consolation quelque temps après de jouir de la présence de Mgr l'Evêque de Pétrée, lequel après avoir fait tout sa visite en canot, c'est-à-dire à la merci d'une fresle écorce et après avoir parcouru toutes nos habitations depuis Québec jusqu'audessus de Montréal, dormant même jusqu'au Fort Sainte-Anne qui est le plus éloigné de tous les forts, à l'entrée du Lac Champlain, voulut aussi visiter notre église de Tadoussac. "

La Mère de l'Incarnation l'indique assez clairement dans une lettre de 1668 : " Sa charité (de Mgr de Laval) l'avait porté peu de temps auparavant à aller visiter tous les forts jusqu'à celui qui est le plus proche des Iroquois. . . . "

Il est bien permis également de nous représenter dans son modeste canot le Prélat ennemi du faste,

soucieux avant tout du salut des âmes, longeant le domaine futur d'Henryville. Sur le rivage, sont venus s'agenouiller quelques uns des pionniers de la première heure, ce René Boileau, par exemple, et sa valeureuse épouse, Marie-Anne Robert, qu'on trouve rendus là-bas dès 1644. Le pieux Evêque dû t les bénir avec tout son cœur, embrassant d'un regard plein d'espoir ces immenses solitudes encore incultes, mais riches de promesses et sur lesquelles il trace avec amour le signe de la Rédemption. Puis, l'esquif reprend sa route vers le Fort où les soldats sous les armes s'apprêtent à saluer l'illustre visiteur.

Deux autres visiteurs non moins célèbres auraient aussi sanctifié ces mêmes forêts par leur présence et, mieux encore, par leur souffrances, le Père Isaac Jogues, l'apôtre et martyr du pays des Iroquois, et, deux ans après lui, le Père Joseph Bressani.

Parti des Trois-Rivières le 2 Août 1642, pour le pays des Hurons, le Père Jogues fut pris par les Iroquois, le 4 Août, avec René Goupil, Guillaume Couture et plusieurs Hurons. Ils remontèrent la Rivière Richelieu dans toute sa longueur, puis le Lac Champlain et le Lac Georges, pour être conduits à Ossersénon et autres bourgades des Cinq Cantons, à l'ouest d'Albany. Tout le cours du long voyage fut marqué d'horribles tourments. L'héroïque missionnaire fut criblé de coups. On lui arrachait les ongles et on les lui brûlait ; par tout le corps, on lui fit de cruelles incisions qu'on emplissait ensuite de cendres brûlantes. A chaque halte, le supplice recommençait et le sang coulait à flots. Les pauvres prisonniers ont dû surtout souffrir dans les campements sur les

bords de la rivière où les canots s'arrêtaient pour la nuit. Si le martyr du généreux missionnaire ne s'est pas consommé sur le sol de la Nouvelle-France, du moins son sang a baigné nos terres. Il les a rendues fécondes, en faisant germer cet esprit profondément chrétien, cette foi vive, soutien de nos braves colons dans leurs luttes et leurs travaux.

Le Père Jogues a raconté lui-même les tourments de sa captivité, dans une lettre adressée à son Provincial. Citons ici la première partie de son pénible voyage, une large part de son sang a été versé sur nos plages.

“ Les Iroquois poussèrent un grand cri de joie, comme des vainqueurs maîtres du butin, et nous firent prendre avec eux le chemin de leurs pays. (Ils remontèrent la Rivière de Sorel, pendant longtemps nommée *Rivière des Iroquois*). Nous étions 22 captifs ; car trois d'entre nous, avaient reçu la mort.

“ Dans ce voyage, qui dura 13 jours, nous avons beaucoup souffert, avec la grâce de Dieu, entr'autres choses la faim, la chaleur, les menaces, et la haine cruelle des Sauvages et les très-vives douleurs de nos plaies encore ouvertes et envenimées, dans lesquelles naissaient déjà des vers.

“ Ils prouvaient bien leur barbarie quand, nous voyant épuisés par 5 ou 6 jours de marche, ils approchaient de nous de sang froid, pour nous arracher les cheveux et la barbe, et enfoncer profondément leurs ongles toujours très-aigus, dans les parties du corps les plus délicates et les plus sensibles à la moindre piqure : mais mon cœur souffrait

“ bien plus encore, quand je considérais cette marche
“ funèbre de Chrétiens, parmi lesquels se trouvaient
“ cinq anciens néophytes, et les principaux soutiens
“ de l’église naissante des Hurons.

“ Une ou deux fois, je l’avouerais avec simplicité,
“ je ne pus retenir mes larmes. J’étais affligé de leur
“ sort et de celui de mes compagnons, et l’avenir me
“ remplissait d’inquiétude. Je voyais en effet les
“ Iroquois mettre une barrière au progrès de la foi
“ chez un grand nombre d’autres peuples, à moins
“ d’un secours tout spécial de la divine Providence.

“ Le huitième jour nous rencontrâmes une bande
“ de 200 Sauvages, qui allaient en guerre. (Ils étaient
“ alors arrêtés dans une petite île du lac Champlain.)
“ Ils nous accueillirent avec le préjugé qu’il faut pré-
“ luder à la guerre par la cruauté, et que celle-ci est
“ la mesure du succès de l’autre. Ils rendirent
“ d’abord grâce au soleil, qu’ils regardent comme le
“ Dieu des combats, et félicitèrent leurs compatriotes
“ par une bruyante décharge de fusils. Alors ils cou-
“ pèrent tous des bâtons dans la forêt voisine, pour
“ se mettre en état de nous recevoir. Aussitôt que
“ nous eûmes mis pied à terre, ils se rangèrent en
“ deux haies, et nous accablèrent tellement de coups,
“ que me trouvant le dernier, et par là même plus
“ exposé, je tombai accablé par leur nombre et leur
“ cruauté, au milieu du chemin pierreux qui condui-
“ sait à la colline sur laquelle ils avaient élevé un
“ théâtre. Je m’attendais à mourir au milieu d’un
“ pareil traitement. Aussi, soit faiblesse, soit lâcheté,
“ je ne me relevai pas.

“ Dieu seul pour l’amour et la gloire de qui il

“ est honorable et doux de souffrir ainsi, connaît com-
“ bien de temps et avec quelle barbarie ils me frap-
“ pèrent. Poussés par une cruelle compassion, ils
“ s'arrêtèrent enfin pour m'emmener vivant dans leur
“ pays. Ils me portèrent sur le théâtre, à moitié
“ mort, et tout couvert de sang.

“ Je respirais à peine, lorsqu'ils m'ordonnèrent
“ de descendre pour m'accabler d'injures, d'opprobres,
“ et d'une infinité de coups sur la tête, sur les épaules
“ et sur tout le corps. Je ne finirais pas, si je vou-
“ lais raconter tout ce que nous eûmes à souffrir, nous
“ autres Français. Ils me brûlèrent un doigt et en
“ broyèrent un autre avec leurs dents. Ceux qui
“ l'avaient déjà été, furent disloqués avec violence, de
“ telle sorte que maintenant encore après leur guéri-
“ son, ils sont horriblement difformes. Le sort de
“ mes compagnons ne fut pas meilleur.

“ Dieu nous fit bien voir qu'il prenait soin de
“ nous, et qu'il voulait nous éprouver, et non nous
“ décourager. Un de ces Sauvages qui ne respirait
“ que le sang et la cruauté, s'approche de moi, qui me
“ tenais à peine sur mes jambes, et me saisissant le
“ nez d'une main, il se prépare à le couper avec un
“ grand couteau, qu'il avait dans l'autre. Que faire ?
“ Persuadé que je serai bientôt brûlé à petit feu, j'at-
“ tends immobile, me contentant de pousser intérieu-
“ rement un cri vers le ciel ; mais retenu par une
“ force surnaturelle, il s'arrêta au moment de couper.
“ Un quart d'heure environ après, il revint de nou-
“ veau à moi, comme s'il se fût reproché sa timidité
“ et sa lâcheté, et se mit en devoir d'exécuter son
“ dessein ; mais se sentant encore repoussé par une

“ puissance invisible, il se retira. C'en était fait de
“ moi, s'il m'eût mutilé, car les Sauvages ne laissent
“ pas la vie, à ceux qui sont dans cet état. Je fus
“ ramené à mes gardiens, après tous les autres, et la
“ nuit étant bien avancée. Elle se passa dans de
“ grandes souffrances et sans nourriture, quoique j'en
“ fusse presque entièrement privé depuis plusieurs
“ jours.

“ Mais ce qui rendait ces douleurs plus sensibles,
“ c'était de voir exercer les mêmes cruautés envers les
“ chrétiens Hurons, et de plus atroces encore envers
“ le bon Eustache. Ils lui coupèrent en effet les deux
“ pouces, et par la plaie de la main gauche, ils enfon-
“ cèrent jusqu'au coude un bâton très-aigu. Il sup-
“ porta cette douleur avec un courage héroïque et
“ chrétien.

“ Le lendemain nous rencontrâmes encore d'au-
“ tres canots de guerriers, qui coupèrent quelques
“ doigts à nos compagnons. Quant à nous, nous en
“ fûmes quittes pour la crainte. ”

Deux ans après le Père Jogues, le 27 Avril 1644, le Père Bressani partait, lui aussi, pour les missions du pays des Hurons. Presqu'au même endroit que son confrère, il fut capturé le 30 Avril par les Iroquois, avec un Français et six Sauvages. Les Iroquois montèrent cette fois encore, vers leur pays par la rivière Richelieu jusqu'aux Rapides de Chambly et voyagèrent ensuite six jours à pied à travers la forêt jusqu'au Lac Champlain, ou plus probablement la baie Missisquoi.

Voici comment le Père racontait au Général de la Compagnie de Jésus, sa capture et ses souffrances : “ Le 3^{ème} jour, (le 30 Avril) à 22 ou 24 milles des Trois-Rivières et à 7 ou 8 du Fort Richelieu nous tombâmes dans une embuscade de 27 Iroquois, qui tuèrent un de mes sauvages et firent les autres prisonniers ainsi que moi. . . . Le 4 Mai nous nous embarquâmes sur une rivière, (le Richelieu). Nous fûmes deux jours à remonter cette rivière jusqu’à une chute d’eau, (le rapide de Chambly,) qui nous força à mettre pied à terre et de marcher 6 jours dans les bois. . . . Je ne raconterai pas ici tout ce que j’eus à souffrir dans ce voyage, il suffit de dire que nous devions porter nos bagages dans les bois par des chemins non frayés, où on ne trouve que des pierres, des ronces, des trous, de l’eau et de la neige, celle-ci n’avait pas encore entièrement disparue. Nous étions nu-pieds, et nous restions à jeun quelquefois jusqu’à 3 et 4 heures depuis midi, et souvent la journée entière exposés à la pluie et mouillés jusqu’aux os. Nous avions même à traverser quelquefois des torrents et des rivières. ”

Ceci explique comment en 6 jours les prisonniers n’aient franchi que 25 milles, la distance du rapide à la Baie de Missisquoi. C’était encore la route la plus courte et la moins pénible pour atteindre le Lac, où ils arrivèrent le 10 Mai. Le Père Bressani a donc traversé toute la paroisse de St-Georges, avec ses compagnons d’infortune.

Comme les autres, ces nouveaux prisonniers

eurent à subir mille cruautés, surtout le Père Bresani. La nuit, aux campements, on les faisait coucher sans vêtements et sans abri, sur la terre humide, les pieds et les mains attachés à des poteaux. On leur arrachait la barbe, les cheveux et les ongles, on leur faisait prendre des charbons ardents, on alla même jusqu'à mettre de l'ordure dans la bouche du Père. Il fut enfin vendu aux Hollandais et retourna à la Rochelle, après quatre mois de souffrances. Comme le Père Jogues, il revint aux missions du Canada, mais n'eut pas comme lui la gloire de verser son sang. Il fit encore trois voyages au pays des Hurons, et, quand leur nation eut été dispersée, il alla terminer ses jours dans sa patrie, Il mourut à Florence, le 9 Septembre 1672.

Lui aussi a donc tout probablement sanctifié par ses douleurs et ses mérites le territoire de St Georges. N'avais-je pas raison d'appeler : Temps héroïques, l'époque lointaine où toutes ces gloires ont passé sur nos rives ? Si d'aucuns trouvaient cet honneur un peu incertain, je répondrais qu'il vaut mieux encore en garder tel quel le souvenir et le culte. La vérité n'y perd rien, la postérité y gagne beaucoup. Aux heures mauvaises, où la foi a besoin d'être avivée, rien n'encourage comme les belles actions d'honneur et de vertu, lorsqu'elles ont brillées sur la terre qu'on laboure, dans l'antique maison héritée d'ancêtres lointains. N'est-on pas tenu soi-même, alors, sous

peine de déchoir, de garder intact cet honneur, quoiqu'il en coûte, et de pratiquer ces vertus si héroïques soient-elles ? Or ici, l'histoire continue de l'affirmer, il n'y a pas eu déchéance.



DEUX PIONNIERS

III. PREMIERS ETABLISSEMENTS.

A quoi sert ta grandeur, ta force ou ton génie,
Si c'est pour en servir le reste des humains ?
Il faut, pour acquérir la richesse infinie,
Donner tout à plein cœur, donner à pleines mains.

LS. MERCIER.

Les fondateurs de la Nouvelle-France ne sont pas venus chercher ici la richesse, ni l'or arraché au palais des Incas par l'aventurier Pizarre, ni cette fortune plus durable devenue chez nos voisins une richissime République. Parmi eux, beaucoup ambitionnèrent avant tout la "richesse infinie" mais supra-terrestre d'un grand domaine chrétien. D'autres servaient simplement la Patrie et le Roi en fils cadets de famille noble, trop pauvre pour bien tenir son rang. C'étaient aussi, à leur manière, des héros, ces jeunes officiers de France partis pour faire la guerre au pays lointain des neiges. Ils se sont bravement battus et pour un piètre salaire, tandis que les intrigants retiraient le plus clair du profit, en de très nobles desseins, entrepris avec un courage splendide, mais sans cesse compromis par la politique Européenne et ses traités désastreux. Si par hasard ils n'avaient pas travaillé pour la "richesse infinie", ils ont été de bien pitoyables dupes.

Avouons aussi, pour mettre les choses au point, qu'ils furent de mœurs plutôt faciles. Après les dures campagnes, où ils ne ménageaient point leur bravoure et leurs fatigues, ces longs mois d'hivernement, passés dans les meilleurs salons d'une société on ne peut plus hospitalière, ont passablement nui à

leur réputation. Fort mal payés, comment pouvaient-ils jouer si gros jeu ? Grâce sans doute aux avances de fonctionnaires usuriers, comme il en foisonnait dans l'administration déplorable du temps. Ceux-ci se rattrapaient largement sur la caisse royale et les fournitures de l'armée.

Il fallut pourtant se décider à faire pour eux quelque chose : la récompense projetée devenait un plan magnifique de colonisation, si les circonstances eussent permis de le réaliser.

Le gouvernement de Louis XV, appauvri par les revers et plus encore par le désordre et l'inconduite, imagina, faute d'espèces, de payer les plus méritants en concessions de terres et titres nobiliaires. Tous ces beaux domaines furent officiellement mesurés et taillés à même l'immense territoire de la colonie ; il y avait où choisir. Autre chose était d'en prendre possession, de déboiser, de coloniser et puis de se défendre. Cela eût bien pris la vie d'un homme, moyennant deux choses : les finances et la paix. Ai-je assez dit s'ils étaient pauvres et faut-il maintenant parler de la paix ?

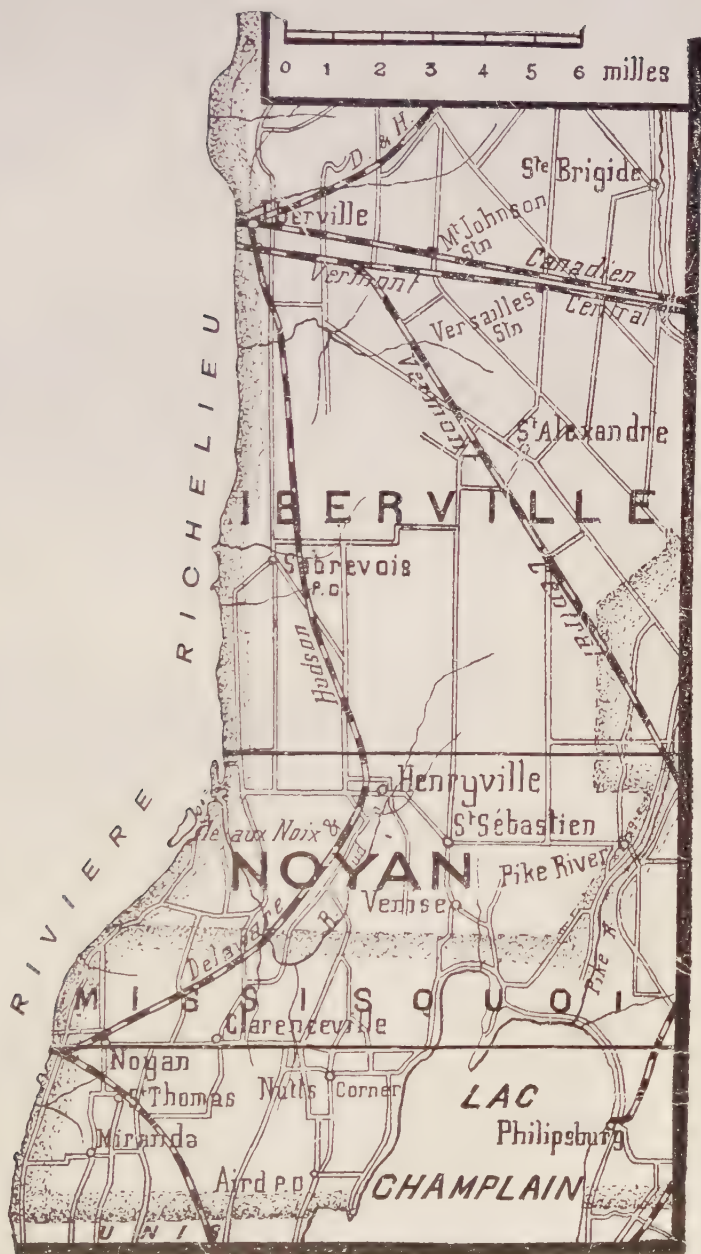
Ces concessions furent signées en 1734 ; or, dès ce temps, notre malheureux sort commence à se dessiner nettement. En 1741, éclate la guerre de la succession d'Autriche : elle amena la perte de Louisbourg. Puis c'est la guerre avec les Colonies Anglaises, enfin la glorieuse et inutile campagne de 1755 à 1760, la prise de Québec et la Cession à l'Angleterre du travail et du dévouement de deux siècles. Ceux qui avaient reçu de ces beaux fiefs, tout en forêts vierges, n'eurent le loisir ni peut-être le désir

de les visiter, bien moins encore d'y entreprendre les travaux coûteux et pénibles d'une exploitation profitable. Pourtant, disons-le encore, c'eût été une fructueuse poussée de colonisation, si la Cour de France et ses ministres y eussent prêté le moindre intérêt pratique ; un instant on sembla le comprendre.

Lorsque l'expédition de M. de Tracy et l'énergie de Frontenac eurent réduit la Nation Iroquoise, la Colonie prit un rapide essor. Les cinquante années de paix et de prospérité qui suivirent comptent parmi les plus belles du Régime Français. En ce laps de temps, la population décupla et nos campagnes comme nos villes bénéficièrent du merveilleux élan donné au progrès.

Toutefois, si le danger n'existait plus du côté des Cinq Cantons, si longtemps redoutés, il fallait toujours compter avec l'ambition croissante des Colonies Anglaises. Le Lac Champlain et son magnifique bassin était à nous, mais plus que jamais convoité par nos voisins et si faiblement défendu. Le Fort Ste-Anne, sur l'Ile Lamothe, était bien placé pour barrer aux Iroquois la route du Richelieu, mais tout à fait insuffisant si on voulait conserver un réel empire sur le Lac. On établit donc un poste, en 1731, au pied même des rapides qui déversent les eaux du Lac Georges. A Robert d'Amours de la Morandière, officier du Génie, fut confiée la construction du Fort St-Frédéric, sur cette pointe de terre, alors appelée Pointe à la Chevelure, qu'on nomme aujourd'hui Crown Point. Tout près de là s'est élevé plus tard l'immortel Carillon.

Or il est facile de le comprendre, pour garder à



Carte de la Seigneurie de Noyan, gracieusement prêtée par la Librairie Beauchemin, qui, ornant ainsi l'envers de ses cahiers de devoirs, permet à nos jeunes écoliers d'étudier la géographie pratique du pays.

nous toute cette fertile vallée du Richelieu, des rapides de St-Jean à la tête du Lac, il fallait songer au plus tôt à la coloniser. Le Sieur Auger, arpenteur Royal, fut donc envoyé en 1733, pour dresser la carte de la région et y délimiter les futures concessions. Dès cette même année, au mois d'Avril, M. le Marquis de Beauharnois, Gouverneur, et l'Intendant Gilles Hocquart concédaient " à Pierre Jacques Payan de Noyan, Sieur de Chavoy, alors Capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine, deux lieues de terre en front, par trois lieues de profondeur : bornées au Nord à un quart de lieue de la Rivière du Sud et s'étendant à une lieue et trois quarts au sud de la même rivière, de telle sorte que le front de la concession soit de deux lieues sur la Rivière Chambly par trois lieues de profondeur, joignant aux terres non concédées (aujourd'hui Township de Stanbridge) y comprenant l'Ile aux Têtes et autres îles qui se trouvent sur la rivière Chambly, vis-à-vis la dite concession. "

En même temps, le Gouverneur et l'Intendant concédaient au Sieur Charles de Sabrevois de Bleury, Lieutenant des troupes de la Marine, Commandant au Fort de Chambly, deux lieues de terre en front par trois en profondeur, entre la seigneurie de Bleury, (aujourd'hui Iberville,) à lui déjà concédée, et celle de Noyan. Ces concessions furent ratifiées et confirmées par sa Majesté Louis XV, le 6 Avril 1734.

Encore plus au sud, deux Seigneuries furent données à des officiers de milices : Foucault, aujourd'hui Clarenceville et Belcourt, aujourd'hui Alburgh, dans le Vermont. Toutes les deux, un moment, firent partie du territoire de St-Georges.

D'après les titres des concessions, les Seigneurs devaient tenir feu et lieu sur leurs Seigneuries et y établir des censitaires. Officiers dans l'armée régulière, à cette époque de guerre continuelle, dépourvus d'ailleurs des moyens nécessaires, rien de surprenant s'ils faillirent à leurs obligations. Le Gouvernement Royal se montra sévère. Le 10 Mai 1741, M. de la Jonquière, par l'Intendant Bigot, porta une ordonnance réunissant la Seigneurie de Sabrevois au domaine Royal. Elle lui fut restituée le 1er Novembre 1750. Il est bien probable que pareille mesure fut prise contre d'autres Seigneurs. Cependant, en cette même année 1750 ils avaient tous repris possessions de leurs terres.

Les premiers essais de colonisation remontent au plus tôt à 1740. Jusqu'alors, les bois épais de Noyan et Foucault n'avaient abrité que de fugitifs campements de Sauvages ou d'hommes d'armes, et, tout au plus la cabane, bien provisoire elle-même, d'un trappeur venu chasser le castor sur les rives de la Rivière du Sud.

Le grand obstacle à tout développement, c'était le défaut de communication. En 1741, l'Intendant Hocquart assura le service régulier d'une barque, reliant entre eux les deux forts de St-Jean et de St-Frédéric. Le commandement en fut confié au Capitaine Jacques Payan dit St-Onge. Dans l'acte de mariage de son fils Nicolas, au Fort de St-Jean, le 4 Août 1758, il porte le titre pompeux d' " Amiral du Lac Champlain. " Dès ce moment commencent les établissements le long du Richelieu. M. de Noyan reçut d'abord pour coloniser ses terres des anglais,

plus tard renvoyés par le gouvernement. Ce devait être des prisonniers ou captifs, pris dans les excursions de " partisans " fréquentes alors, et qu'on échangeait ensuite. Le premier connu est Duncan Cameron. Il se fixa, avec quelques autres, anglais et canadiens, sur les bords de la Rivière du Sud, là même où se trouve aujourd'hui Henryville. Aussi ce village a-t-il porté dès lors, et pendant longtemps le nom de " Rivière du Sud. "

Plus haut, j'ai parlé de René Boileau et d'Anné Robert ; c'est là la première famille canadienne établie sur Noyan, ainsi qu'il appert à un acte de cession et transport, en date du 27 Septembre 1744, passé devant Hodiesne, notaire royal à Chambly. René Boileau avait sa ferme d'abord au quai de St-Paul de l'Ile aux Noix, et lorsque la barque du gouvernement eut bien établi son service, il se transporta à la pointe nord-est de la Rivière du Sud. Il y tint quelque temps une hôtellerie. L'endroit était évidemment favorable pour atterrir, car au commencement du siècle dernier il y avait encore là un hôtel.

A St-Frédéric vivaient deux frères de Boileau : Pierre, établi en 1741 et Michel, interprète des Sauvages. On relève encore sur la Seigneurie de Foucault, François Laporte dit Labonté et, sur l'île Langevin, Mde Legardeur de Croisilles. Enfin autour d'un moulin en pierre, bâti par M. de Foucault, s'était groupé un petit village de huit ou dix feux. Il s'appelait St Denis.

Tel fut le résultat, peu appréciable et fort précaire, de cet essai de colonisation. Que devinrent en effet ces quelques familles car elles n'ont laissé aucune

trace de leurs travaux. Elles ont vécu évidemment de chétives ressources ; on voit, par exemple, que les défenseurs de Carillon n'ont nullement compté sur le pays, je ne dis pas pour la subsistance du soldat, mais même pour la table de l'officier.

Survint ensuite la famine et l'hiver extrêmement dût de 1757-58 ; dans ce pays tout neuf, si loin des secours, la souffrance dut être terrible. Wolf s'avancait sur Québec, les forces entières de la Colonie, épuisée par cinq années de lutte, y furent concentrées, Carillon et le Lac Champlain abandonnés. A peine laissa t-on à l'Ile aux Noix un faible poste d'observation. C'était l'heure des désastres. Ces pauvres gens avaient déjà trop souffert pour espérer grand'chose de l'avenir. Sans défense et sans ressources, ils se retirèrent à St-Jean ou Montréal. Il n'est resté d'eux que ces vagues souvenirs ; pourtant ils ont semé au sol d'Henryville leur grande part de mérites. Dieu sait ce qu'ils ont fait ; peu importe si les hommes l'ignorent.

A leur brève histoire il convient de joindre le peu que l'on sait de Pierre Jacques Payan de Noyan. C'était le fils de Pierre Payan de Noyan, Sieur de Chavoy, capitaine d'une compagnie de marine, venu au pays vers 1690 avec son oncle, M. de Bienville. Peu de temps après son arrivée, le Sieur de Chavoy avait épousé à Montréal Jeanne Catherine Lemoine, sœur de Lemoine d'Iberville ; de ce mariage naquit Pierre Jacques, plus tard, seigneur de Noyan, baptisé le 3 Novembre 1695. Il devint, lui aussi officier au détachement de la marine. Il était en 1756 Major de Montréal et fut alors promu Lieutenant du Roi au



CAPT HOGLE

MR. GOODNOW

MME GOODNOW

gouvernement de Trois-Rivières. Du 25 Mai au 27 Août 1757 il commande au Fort Frontenac. Quand Bradstreet vint l'attaquer avec plus de 3000 hommes, il dut capituler, n'ayant que 70 soldats. Échangé presque aussitôt, il revint à Montréal avec sa petite garnison. Quelle part prit-il ensuite aux dernières batailles ? Je ne sais ; on ne voit son nom nulle part. Après la Cession il passa en France. Il y fut mal accueilli et même mis à la Bastille pour y attendre durant quinze mois le procès intenté contre l'Intendant Bigot et ses complices, " auteurs des monopoles, abus, vexations et prévarications commis au Canada." Ce n'était pas un des grands coupables ; il fut simplement admonesté et condamné à six livres d'aumônes, pour la reddition, bien excusable pourtant, du Fort Frontenac. Il mourut peu de temps après. En 1764, la Seigneurie de Noyan fut vendue à Robert Christie, par sa veuve Catherine d'Aillebout de Mantet, fille de M. d'Aillebout de Mantet, commandant de l'expédition envoyée par Frontenac, en 1690, contre Albany, pour venger sur les Anglais le massacre de Lachine, attribué à leurs menées et conseils.

L'insuccès de cette tentative de colonisation tient à ces mêmes causes qui ont amenées la perte de la Nouvelle-France : malversations dans le gouvernement du pays, au détriment de ses défenseurs réduits à la misère : indifférence profonde de la Cour Royale. Les correspondances de Montcalm et de Doreil le prouvent clairement mais leurs représentations ne furent guère écoutées.

Le Marquis de Montcalm écrivait de Québec, le 19 Février 1758, à M. de Moras, ministre de la Marine :

“ Suivant votre lettre, Monseigneur, Sa Majesté ne veut pas revenir sur le retranchement du traitement accordé aux officiers des troupes de terre pendant les campagnes de 1755 et 1756. Je me borne à vous représenter qu'il est douloureux qu'à mesure que la cherté des vivres augmente, leur traitement diminue. D'être payé en espèces, comme M. de Machault l'avait arrêté avec M. de Séchelles, fait une diminution considérable dans leur traitement. J'ai déjà eu l'honneur de vous en écrire dans ma lettre du 4 Novembre de l'année dernière, et de vous proposer de continuer à les faire payer en papier (ce qui sera avantageux au Roi, qui n'aura plus d'espèces à hasarder), mais en même temps de porter les appointements du capitaine, qui sont de 2760 livres, à 1000 écus, et les autres en proportion. Les lieutenants plus à plaindre, ne peuvent plus vivre avec leurs appointements. Qu'on ne compare pas leurs appointements avec ceux des officiers de la colonie, qui ont les ressources de donner dans le commerce, dans les entreprises, et d'espérer part aux profits de la traite et dans l'habitude de tirer parti de leurs courses avec les sauvages.

“ Pour ce qui me regarde, Monseigneur, M. de Machault m'avait assuré que le Roi m'aiderait et me mettrait en état de vivre d'une façon convenable ; la nécessité d'obtenir de la considération, de répondre à l'honneur d'être le commandant d'un corps de plus de 250 officiers, de vivre avec ceux de la colonie pour entretenir cette union tant recommandée, l'honneur de commander les uns et les autres dans des camps où je dois leur faire voir que, si je leur donne l'exem-



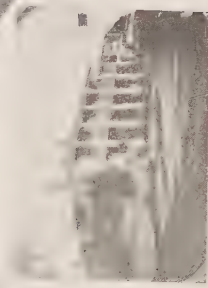
EGLISE ANGLICANE.



DOCTEUR BRIGHAM.



G. PARKER, propriétaire de
l'Hôtel de ce nom.



HOTEL PARKER.

ple de la frugalité dans les marches et les opérations, je sais dans les camps stables vivre avec dignité, ces motifs m'obligent à faire pour ma table une dépense à peu près égale à celle du gouverneur général ; cependant ses appointements sont bien au-dessus des miens, et ses émoulements et ses moyens au-dessus de ses appointements. Si vous ne venez, Monseigneur à mon secours et que je serve encore quelques années dans la colonie, je serai obligé de vendre le patrimoine de mes enfants. M. Bigot a bien voulu autoriser le trésorier de la marine à m'avancer les 12000 francs que je lui dois ; et plus j'irai plus je lui devrai. ”

De son côté, M. Doreil écrivait de Québec, le 31 Juillet 1758, dans une lettre secrète au Maréchal de Belle-Isle, ministre de la Guerre :

“ L'ineptie, l'intrigue, le mensonge, l'avidité, perdront dans peu cette colonie, qui coûte si cher au Roi. Si elle échappe cette année, ce qui n'est pas encore certain, l'ennemi pouvant revenir avec de plus grandes forces et plus de précautions, il est absolument nécessaire de faire la paix cet hiver, Monseigneur, ou elle sera aux Anglais l'année prochaine. Quelque chose que M. de Vaudreuil puisse écrire, ou faire écrire ou dire, il est de la plus grande importance de changer toute l'administration aussitôt la paix faite ; si elle devait tarder à se faire, changer dès à présent le gouvernement, sans quoi le Marquis de Montcalm aura soutenu cette machine toujours prête à s'écrouler pour la voir périr enfin, et peut-être en être l'injuste victime. Il y a deux ans qu'il ne cesse de parler de l'entreprise et de la descente que

l'ennemi peut faire à Québec ; on ne veut ni rien prévoir ni rien ordonner. Il use sa santé, ruine sa bourse, voit tout le mal, en est pénétré ; ne pouvant y remédier ni faire le bien, il demande son rappel et sert en attendant à son ordinaire. Il devra 10000 écus au 1er Janvier ; son désintéressement fait la critique, excite la jalousie et attire l'inimitié. Il a eu beaucoup de peine à calmer l'officier et le soldat français qui enfin, après plus de trois ans de souffrances, ont éclaté. Pendant l'action du 8 Juillet, les derniers ont tenu des propos dignes d'être recueillis ; en voici un entre autres : “ M. de Vaudreuil a vendu le pays, mais nous ne souffrirons pas qu'il nous livre, il nous a sacrifiés pour nous faire couper les oreilles ; défendons-les ! Vive le Roi et notre général ! ”

Le dernier et glorieux combat de la résistance suprême doit clore naturellement ce chapitre. Il s'est livré sur l'Ile aux Noix, au commandement d'un jeune officier déjà remarquable, plus tard homme de science et navigateur célèbre, M. de Bougainville. Colonel à ce moment, il avait gagné ce grade, et la Croix de St-Louis, à combattre partout fort bravement aux côtés de Montcalm, qui l'avait pris comme aide-de camp et amené avec lui au Canada en 1756.

Après la mort de Montcalm et la bataille de Ste-Foye, où il se distingua, Bougainville fut chargé par M. de Lévis d'un poste d'honneur. Contre toute espérance, l'énergique Général attendait encore les secours de France, au moment même où la Cour nous donnait aux Anglais. Pour lui il s'agissait donc de tenir aussi longtemps que possible. L'ennemi concentrait ses forces sur Montréal et par le Lac Champlain

s'avancait un corps d'armée et une flotte. Le régiment de Guyenne sous les ordres de Bougainville alla se retrancher sur l'Ile aux Noix. Les travaux déjà commencés furent poursuivis avec vigueur. Le 16 Juin 1760, M. de Bougainville écrivait au ministre de la Guerre : " Les ennemis maintenant nous menacent de toutes parts, et, quoique réduits par notre victoire même à une poignée de monde, nous défendrons cette colonie jusqu'à la dernière extrémité. Le sentiment d'une position aussi critique, les misères de toute espèce qui les enveloppent, la privation presque entière de toute viande, car on est réduit à un quartieron par jour, et, bientôt même, il le faudra supprimer, les maux passés, présents et ceux qu'on envisage pour l'avenir, n'ont rien diminué au courage, à l'ardeur, au zèle des troupes pour le service de Sa Majesté.

" L'on m'a confié la Frontière du Lac Champlain. J'occupe avec 450 hommes le poste de l'Ile aux Noix, et je tâche de suppléer au nombre par les travaux que j'y fais faire nuit et jour, et dans lesquels je suis merveilleusement secondé par la bonne volonté des officiers et soldats, que j'ose dire être sans exemple. "

C'était une belle position stratégique que l'Ile aux Noix ; elle avait déjà été reconnue par l'Officier du Génie Désandrouins. Un mémoire non signé de 1758 la signale parmi les positions à prendre entre St-Jean et Carillon :

" L'Ile aux Noix m'a paru avoir plus de cinq cents toises de long. L'extrémité du sud peut avoir deux cents toises de largeur et est assez élevée ; celle du nord est beaucoup plus large et entièrement

noyée ; d'ailleurs elle serait inutile ; il suffit que la tête de l'île soit accommodée.

“ Elle m'a parue beaucoup plus éloignée de terre des deux côtés que ne l'a jugée M. Désandrouins, cependant à la portée du canon. A une demie-lieue au-dessus de l'île aux Noix, sur la côte de l'est, est une pointe sèche et assez élevée où l'on construisit, il y a deux ans, des hangars pour des charpentiers, dont il reste encore partie avec une croix. Elle est vis-à-vis une autre pointe marquée sur les plans pointe à Margot. C'est le lieu le plus étroit de la rivière ; elle paraît inabordable par terre parce que toutes les parties voisines sont noyées ; je crois même que les bois derrière cette pointe sont très marécageux. Elle enfile admirablement tout le chenal de la rivière jusqu'à une demi-lieue au-dessus. Elle ne laisse entre elle et la côte de l'ouest qu'un espace tout au plus égal à celui qui est aux deux côtés de l'île aux Noix. Cette côte de l'ouest, vis-à-vis et fort loin au-dessus est tout-à-fait noyée. ”

Apparemment l'auteur du mémoire fit cette reconnaissance au temps des hautes eaux, et ces crues sont assez fréquentes et parfois prolongées. En tout cas c'est bien sur cette pointe que les Américains atterrirent pour gagner la rivière du Sud et tourner les positions de Bougainville.

L'année suivante, M. de Bourlamaque fut chargé par le Chevalier de Lévis de fortifier l'île aux Noix ; il y fit un séjour de trois mois. Il écrivait le 13 Août 1759 :

“ A l'égard de l'île aux Noix, je n'ai pas encore pu y faire grand'chose, parce que les pluies continuel-

les ont empêché le travail. Mais à quelque chose malheur est bon : elles ont gâté les bois, et le vent du sud-ouest prodigieux qui dura tout hier, a fait refouler les eaux du lac et monter la rivière d'un pied et demi : elle a déjà rebaisé et rebaisera encore s'il fait sec : mais l'eau est entrée dans le bois à bien des endroits.

“ Je suis occupé à faire continuer les retranchements, les faire munir sur le devant d'un fossé palissadé, barrer la rivière par des cajeux. Le fond est roc et on ne peut y mettre de pieux. J'ai trois chébecs et une barque de huit pièces de canon sur le lac, qui se replieront sur moi, quand l'ennemi viendra, s'ils ne peuvent l'arrêter, et s'ils le voient passer, comme je l'espère. Je les embosserai par le chenal pour garder le passage au-dessous de mes batteries. J'ai une gabare dont je fais une redoute avec cinq pièces de canon sur un bord, que je placerai à même fin, plus la redoute flottante, que vous connaissez, que j'arme aussi de deux pièces.

“ Si j'ai le temps, je rendrai l'Ile aux Noix une forteresse imprenable l'épée à la main, et la rivière impossible à passer devant l'île. Mais il faut du temps ; ce qui est de sûr, est qu'on n'en perd point. La générale tous les matins ; les officiers y sont tous ; chaque bataillon a sa tâche ; mais la pluie n'a pas cessé et cette île est un cloaque, il faut ponter partout.

“ L'ennemi peut venir par le bord de la rivière aboutir au-dessous de l'île ; mais si les bois restent comme ils sont à présent, il y aurait bien de la difficulté. Cela était très aisé quand je suis arrivé, et le

serait devenu bien plus si le beau temps eût continué ; voici le temps où les bois ne sèchent guère.

“ Le portage de la baie de Missiscoui, qui n'est que de quatre lieues, eût été beau aussi, s'il eût fait sec. Il a été reconnu hier. Il y a trois-quart de lieue qui paraissent impraticables à présent.

“ Un beau coteau m'a-t-on dit, mène à St-Jean, en débarquant à une lieue d'ici. Six lieues de portage en tout. Je l'ai fait reconnaître ; il y a un endroit gâté par les pluies, où il faudrait un travail immense pour y faire des transports.

“ Les Anglais peuvent débarquer à la pointe où était la croix, en avant de l'Ile aux Noix, et se rendre en suivant la rivière, à cinq ou six cents toises dans le bois, à la rivière du Sud, demi-lieue au dessus de son embouchure, belle eau qui les mène dans la rivière St-Jean au-dessous de l'Ile aux Noix. J'ai reconnu l'embouchure et je suis sûr qu'ils n'y passeront pas. ” Ils y passèrent malheureusement.

En effet le 16 Août, l'armée Anglaise du Lac Champlain débarqua sur la rive sud du Richelieu, exactement sur cette pointe à une lieue au-dessus de l'Ile aux Noix. A travers les bois elle s'ouvrit un chemin vers la Rivière du Sud, pour se trouver ainsi au-dessous de l'île. Nous avions quelques petits bâtiments armés de pièces légères, ils furent mouillés au débouché de la rivière, mais l'ennemi comptait huit à neuf mille hommes et tous travaillèrent pendant deux jours à monter de fortes batteries sur la langue de terre appelée “ la pointe du gouvernement ”. En outre, ils étaient appuyés de cinq bâtiments armés chacun de vingt pièces, et par deux batteries

flottantes. La canonnade commença le 23 Août, mais nous fit peu de tort, tant nos travaux avaient été habilement conduits. Le 25 au matin, nos bateaux mouillés trop près de terre subirent une violente attaque : le capitaine fut tué et les marins se sauvèrent à la nage. Le vent d'ouest jeta notre flottille à la côte et les ennemis s'en servirent pour passer sur l'autre rive de la Rivière du Sud. Nous étions tournés.

Bougainville envoya de suite une note à St-Jean, au commandant M. de Roquemaure.

“ Ile aux Noix, 25 Août (1760), au matin.

“ Voici, Monsieur, la plus malheureuse aventure du monde que nous venons d'essuyer. La grande tartane et la barque à St-Onge ont été prises. Ce matin, la tartane et quatre jacobites étaient mouillés au bord de l'île, hors de portée des batteries ennemies, sous la protection d'un poste de deux cents hommes. Les ennemis ont conduit vis-à-vis sept ou huit pièces de campagne et ont sur-le-champ battu cette marine. Le sieur Lesage a coupé son câble pour se tirer hors de la portée de ce feu. Il a été tué dans ce moment. Partie des matelots s'est sauvée à la nage ; les autres ont été se rendre à l'ennemi. J'ai sur-le-champ envoyé avertir St-Onge, qui était mouillé vis-à-vis la rivière du Sud, de gagner le large, et j'ai envoyé pour le soutenir les jacobites et l'autre tartane.

“ Les ennemis ont avec diligence traîné leur artillerie contre St-Onge. Il s'est échoué sous leur feu. Les autres bateaux n'ont, malgré mes ordres, osé lui donner secours et il s'est rendu. Le vent était nord-ouest et par conséquent contraire à sa retraite. Dans ce moment la gabare se retire ; mais ne pou-

vant aller à la rame, je crains bien qu'elle ne soit prise, le reste de notre marine étant détestable. Voilà donc la communication bientôt coupée : car certainement les ennemis ou feront les plus grands efforts pour rompre les chaînes, ou bien feront le portage de leurs berges. ”

Bougainville avait ordre de se retirer quand il se verrait hors d'état de soutenir la résistance. Pendant un jour encore, il répondit au feu très-vif des Anglais ; mais dans la nuit du 27, il fit passer ses hommes, sur des chalands, à travers les marécages de la rive gauche du Richelieu. Il laissait sur l'île avec les blessés, une trentaine de combattants, qui devaient capituler le lendemain. Les Anglais ne furent pas peu surpris de trouver au fort un nombre aussi restreint de soldats valides. Leur Général, admirant les travaux élevés en si peu de temps, avoua que deux mille hommes auraient suffi, dans une position de cette force, pour le tenir en échec.

Ce fut le dernier fait d'armes engagé pour la Nouvelle-France ; il a mérité les louanges et l'admiration de l'adversaire. Sur la terre de Henryville, sont venus mourir les derniers défenseurs du Drapeau Blanc ; il y a raison d'en être fier.

M. de Bougainville arriva à St-Jean avec sa petite troupe dans la soirée du 28 Août. La retraite à travers les bois avait été extrêmement pénible pour les soldats épuisés déjà par les privations. Le désarroi se mit dans la place. Les miliciens, comprenant que tout était fini, regagnèrent leurs paroisses de la vallée du Richelieu. Ils amenaient avec eux nombre de réguliers, leurs hôtes des hivernements précédents.

M. de Roquemaure brûla le Fort de St-Jean dans la nuit du 29, puis ramena sur Laprairie le reste de ses troupes. La capitulation, décidée le 6 Septembre, malgré l'héroïque protestation de Lévis, fut signée le 8 par M. de Vaudreuil.

M. de Bougainville passa en France avec l'armée. Il s'adonna aux sciences et aux Voyages ; ce fut le premier navigateur français qui accomplit le tour du monde. Il laissa d'intéressantes relations de ses expériences et découvertes. On a de lui, entre autres, une " Notice historique sur les Sauvages de l'Amérique du Nord. ". Bonaparte reconnut ses mérites en le faisant Sénateur et Comte de l'Empire. Il mourut en 1814.



IV. LES DEFRICHEURS.

C'est aux rudes labeurs que va leur âpre amour,
A l'effort acharné pour que le sol produise,
Aux matins frissonnants de Novembre, aux labours
Par les terrains hargneux, par les grands vents
[de bise.

Le 9 Septembre 1760, sur la Place d'armes de Montréal, le Chevalier de Lévis, Commandant des Troupes du Roi de France au Canada, remettait son épée au Général Amherst. La veille, au camp de l'Île Ste-Hélène, il avait brûlé ses drapeaux, pour ne pas humilier devant les vainqueurs la Patrie qu'il ne pouvait plus défendre. La Providence nous donnait d'autres maîtres ; et en même temps un inappréciable bienfait : la paix et pour de longues années.

Lorsque les miliciens revirent leurs foyers, ils y trouvèrent plus que l'indigence, la vraie misère. La guerre les avait pris dès avant les semences ; l'automne venait, et ils n'avaient récolté que la défaite, beaucoup de gloire, aussi sans doute, mais la gloire n'a jamais nourri que les poètes, moyennant frugalité exemplaire. Or ceux-ci ne sauront jamais s'ils étaient poètes, bien qu'à leurs heures ils aient été, comme leurs pères, joyeux chansonniers. Comment avoir le cœur à chanter quand au logis les enfants "braillent" la faim et que la huche est vide ? Heureusement ils avaient emporté des Forts maintenant livrés ou brûlés, avec leurs fusils quelques sacs de munitions. Et le Bon Dieu ouvrit pour eux ses réserves, inépuisables comme sa charité. Des savanes du Midi comme des forêts du Nord il passa des nua-



PONT WARNER

VUE DU VILLAGE

GARE DU RUTLAND

ges et des "voiliers" sans nombre de tourtes et d'outardes. A viser tant et tant de têtes d'anglais, nos hommes étaient devenus fins tireurs ; donc le garde-manger ne se vida guère. Il devait pourtant, après si long jeûne, fournir quantité de bouches affamées et d'estomacs robustes.

Les riches, eux, s'en allèrent avec ce qui restait de leurs richesses. Le pauvre habitant revint à ses champs incultes, à ses granges désertes. Il lui restait ses bras et son courage, et sa vivante maisonnée à nourrir. Puis, pour ranimer son courage, il lui resta son église, respectée de l'Anglais protestant mieux que des libertaires de 89 et leurs descendants. Il lui resta le prêtre, qui ne voulut pas s'en aller et qu'on ne voulut pas chasser. Ses consolantes paroles, son ministère désintéressé, ses aumônes, s'il lui restait assez pour en faire, ont groupé autour des vieux clochers les forces vives de la race. Elle eut dû disparaître ; et en quarante ans de paix et d'obscur travail elle devint plus forte que jamais. Cette fin d'un siècle troublé vit se former à nos foyers, dans la foi confiante en Dieu et sa Providence, une génération bien trempée par la vie pauvre, laborieuse et saine de nos campagnes.

En peu d'années, les vides faits par la guerre furent si bien comblés que la place manqua dans les vieilles paroisses. St-Georges doit aux nombreuses familles de cette époque son existence et sa prospérité actuelle, sa foi toujours vivante et son sang toujours généreux. En effet, vers 1810, cinquante ans après la Cession, arrivèrent ici les premiers colons canadiens-français, ancêtres de nos familles d'aujourd'hui, du moins pour le plus grand nombre.

En 1764, Robert Christie, Gentilhomme anglais, acquit donc le domaine Seigneurial de Noyan, de Dame Catherine d'Aillebout de Mantet, veuve de Pierre Jacques Payan de Noyan. Il acheta, la même année, par son agent Moses Hazen, le domaine voisin de Sabrevois-Bleury. Le tout formait, sur la rive droite du Richelieu, une large bande de sol, exceptionnellement fertile. Ici ou là, il était peut-être resté quelques-uns des premiers défricheurs. Robert Christie ignorait même leur existence ; il ne semble pas avoir fait, si peu que ce soit, pour eux ni pour ses terres. L'état du pays, où il y avait tant de ruines à réparer, la situation politique peu rassurante en Angleterre ne permettait pas, pour le présent, de songer à un système pratique de colonisation.

Il serait à propos de citer ici une étude très juste et précise de la colonisation par le système des Seigneuries. Elle montre bien les causes de l'échec que nous devons constater ici pour Noyan :

“ La féodalité en Canada dura l'espace de trois siècles. Les rois de France qui nous l'avaient imposée, empruntant aux institutions nationales ce vestige du passé, virent en elle un puissant moyen de colonisation. Elle était dans l'esprit des ministres du monarque français, le seul moyen efficace de défricher, cultiver et mettre en valeur le sol de la Nouvelle-France. Les Seigneurs Canadiens avaient autant de devoirs à remplir que de droits à exercer. S'ils étaient de hauts Justiciers ayant fourches patibulaires, il leur fallait être avant tout des colons, s'occupant non-seulement de défricher mais encore de faire défricher. Leur premier devoir était de peupler et de faire habi-

ter la colonie par autant de monde que possible. Jamais Seigneur en Europe n'eut des devoirs d'une telle nature, et dont l'accomplissement était si rigoureusement exigé que la confiscation ou le retranchement punissait le réfractaire. Le Seigneur suzerain retranchait de la concession les terres que son vassal n'avait pas fait défricher et les donnait à d'autres seigneurs d'une nouvelle fabrique. Les armes de la féodalité canadienne ont donc été la hache et la cognée, et les éclaircies dans la forêt le premier titre de noblesse de nos Seigneurs. Ainsi en introduisant le système féodal en Canada, les rois de France n'avaient pas eu l'idée d'y établir une aristocratie, ils voulaient seulement favoriser la colonisation et l'établissement rapide et facile de terres incultes.

“ Ce n'est pas le moment de discuter ici la valeur de ce système. Avant de le désapprouver, il faudrait passer condamnation sur toute la politique coloniale de la France monarchique, or le système entier reposait sur des bases fausses. La tenure seigneuriale n'était qu'un chaînon de la longue chaîne des abus, des monopoles et des privilèges : qu'un simple rouage à cette lourde machine politique, que le temps a relégué dans les ombres du passé.

“ Toutefois ne condamnons pas trop vite. Les Seigneurs canadiens ont rendu des services signalés à la cause de la colonisation. “ Ces pauvres Seigneurs canadiens ”, dit Rameau, “ dont la plupart vivaient familièrement avec leurs vassaux, et dont les fiefs n'avaient réellement de valeur et d'utilité qu'autant qu'on y résidait de sa personne en s'en occupant activement, n'ont jamais présenté aucun des abus de la

féodalité, dont ils n'avaient que le nom et la forme. Les historiens américains avec une suffisance caractéristique qui couvre mal une instruction superficielle, ont même prétendu que c'était ainsi que les rois de France distribuaient comme faveur à leurs courtisans d'immenses domaines en Amérique. Nous avons vu quels étaient ces courtisans magnifiques; nous voyons ce que valaient ces prétendues faveurs; non pas que les rois de France et les gens de la cour n'eussent parfaitement rempli ce programme s'il en eût valu la peine, ils ne songèrent guère au Canada désert et pauvre, et les cadets de famille, réformés avec les institutions Seigneuriales ne rêvèrent jamais, sans doute, de prendre pied à Versailles ”.

“ Les Américains ont attribué en partie au régime seigneurial l'infériorité de la colonie française; en cela ils ont suivi plutôt un vague instinct d'antipathie ou de déclamation, qu'une raison juste et éclairée par une suffisante connaissance du sujet. Nous observerons seulement ici que cette institution fut au contraire le seul mode par lequel l'activité individuelle put suppléer à l'inaction royale et on lui a dû une grande part du peu de bien qui s'est fait en ce pays; si on avait fondé en même temps un vigoureux système municipal, si on avait établi la liberté commerciale, répandu quelque instruction, inculqué aux colons la salubre habitude qu'ont les Américains, partout où ils s'établissent, de se réunir, de se concerter et aviser dès l'abord à leurs intérêts communs, il est probable que, malgré le peu de concours de la mère patrie, la différence eut été bien moins forte entre les deux colonies ”.

“ En France on appelle “ paysan ” celui qui cultive le sol, le pays, qui y est en quelque sorte attaché : c’est un reste de la servitude du moyen âge. Notre mot “ habitant ” est beaucoup plus relevé et nos gens s’en sont toujours montrés fiers avec raison. Bougainville écrit : “ Les simples habitants du Canada seraient scandalisés d’être appelés paysans. En effet ils sont de meilleure étoffe et ont plus d’esprit, plus d’éducation que ceux de France. Ils ne payent aucun impôt et vivent dans une espèce d’indépendance ”. Le régime féodal transporté dans la nouvelle colonie perdait en traversant les mers, tous les mauvais caractères qui le distinguaient en France. Il perdait son esprit de domination et d’oppression. Il n’était plus lourd et cruel, mais doux et facile, protecteur et surtout très propre à l’exploitation et au défrichement des terres. Le pouvoir souverain avait posé des bornes et circonscrit le pouvoir des seigneurs dans des limites qu’il ne connaissait pas en Europe. Ainsi, les lois prohibaient la concession des terres à un taux plus élevé que celui marqué par les édits et ordonnances, et les concessions des terres ne pouvaient être refusées à ceux qui les requéraient ”.

“ Les anciennes redevances ne s’élevaient qu’à deux livres par arpent de front sur quarante-deux de profondeur, et à un sou de cens pour la même étendue, de sorte qu’une propriété de quatre arpents sur quarante-deux n’était guère grevée que de huit francs, plus quatre sous de cens par année ”. Lareau, Hist. de Droit Can.

En 1780, Gabriel Christie Burton, fils de feu Robert Christie, succéda à son père comme Seigneur

de Noyan. Gabriel Christie faisait partie de l'armée britannique qui envahit le Canada en 1755. Il était colonel commandant du 2^{me} bataillon, 16^{me} Régiment d'Infanterie (Royal American) au Canada, et Major Général dans l'armée de Sa Majesté en Angleterre. En 1759 il était auprès du Général Amherst comme Lieutenant Général.

C'est à lui que nous devons le premier effort sérieux et durable de colonisation. Il connaissait le pays et vint se rendre compte par lui-même des ressources à tirer de son domaine. Mais les familles, établies par lui tout d'abord sur les terres de St-Georges ne vinrent ni des vieilles paroisses ni d'Angleterre. C'étaient des Loyalistes contraints de s'expatrier par la Déclaration de l'Indépendance Américaine. Dans le but de favoriser l'établissement des nouveaux censitaires, à travers les terres encore boisées une grande route fut ouverte pour le passage de la malle royale, de Montréal à Boston. Ce fut pendant longtemps la seule voie de la province conduisant aux Etats-Unis et vers l'Europe. Aucun chemin bien praticable n'était ouvert du côté de Québec et c'est par Boston qu'on se rendait le plus commodément en Angleterre. Le 28 Juin de l'année 1794, la 33^{me} du règne de George III, furent érigées civilement la paroisse de St-Georges dans la Seigneurie de Noyan et celle de St-Thomas dans celle de Foucault, toutes deux de l'Eglise Réformée d'Angleterre.

A l'endroit où se trouve aujourd'hui la demeure de M. A. Poissant était le grand hôtel Parker ; la malle royale y avait ses relais et c'était le seul établissement offert aux voyageurs traversant la grande

forêt solitaire. Quelques maisons se groupèrent bientôt autour de l'hôtel et le petit hameau prit, en 1815, le nom de Henrysburg en l'honneur de Edme Henry, notaire de Laprairie et procureur de Napier Christie Burton.

Celui-ci avait en effet succédé à son père, décédé à Montréal en 1799. A cette date dix-huit concessions avaient déjà été faites et en 1816, Edme Henry, muni de pleins pouvoirs pour gérer la Seigneurie et concéder les terres accorda gratuitement un terrain pour une école. Trente quatre familles vinrent s'établir vers ce temps ; plusieurs d'entre elles étaient canadiennes-françaises, elles appelaient alors " Rivière du Sud " le village naissant auquel plus tard, quand elles furent en majorité, elles donnèrent le nom d'Henryville. Alors le village Anglais commença de s'appeler Clarenceville.

S'il reçut alors son nom, nom plein de promesses et d'espérances aujourd'hui réalisées, Henryville existait pourtant déjà. Sa vie est encore peu sensible, il est vrai ; ses plus proches voisins le connaissent à peine. Un voyageur, un peu aventurier, l'a connu, lui, dès son berceau. C'est Hank Derick, allemand d'origine, qui venait par intervalle habiter nos bois et leur dérober de riches pièces de pin. En 1811, il avait établi un chantier à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Pont Warner ; c'est lui qui a sans doute donné les premiers coups de hache à nos forêts. Comme aucun chemin n'était encore pratiqué dans nos bois, la grande route de la malle ne fut terminée qu'en 1810, Hank Derick partait en canot du fond du Lac, là où s'est élevé plus tard Platsburgh, et arri-

vait au chantier par la Rivière du Sud. Les Loyalistes l'y suivirent de près, si bien qu'en 1816 Derick bâtit la première scierie qu'aient fait mouvoir les eaux de notre rivière. On n'y voyait pas les machines perfectionnées de nos jours, mais les scies à échasses en usage alors n'en faisaient pas moins rude besogne et en peu de temps la scierie fut avantageusement connue.

Henryville faisait son premier pas vers l'industrie; bientôt il donna l'essor au commerce en ouvrant, au centre du village, un magasin général, propriété de M. M. Bradsley.

Restait encore la vaste étendue des bois où nul colon n'avait osé s'aventurer encore. On avait fait, je l'ai dit, quelques essais de défrichements, lors de la cession du fief de Noyan ; mais les terres avaient été abandonnées. En quarante ans la nature avait repris ses droits, il ne restait plus traces des travaux, à peine ébauchés d'ailleurs. Il fallait donc recommencer à neuf et la Providence se chargea d'amener les courageux pionniers qui devaient s'emparer du sol et le rendre fécond. Voici la colonie Américaine. Elle comptait une trentaine de familles en tête desquelles était le Colonel Mix et Seth Warner le dernier des fils d'un grand Patriote Américain, le Colonel Seth Warner. Avec eux vinrent les Hogle, les McGillivray et d'autres dont il sera question ailleurs.

Sur la Rivière du Sud on bâtit un pont, tout auprès de la demeure de Seth Warner, dont il prit le nom ; on le refit, il y a quelques années, mais il s'appelle encore le pont Warner. Plusieurs maisons s'élevèrent, dès la première année, autour d'une salle publi-

que ; on fit de cet endroit le centre des affaires. Au bout de cinq ans Henryville était déjà un petit village, surtout anglais : les Canadiens se groupèrent un peu plus loin dans la Petite France, puis ensuite, n'importe où, à leur gré.

A ce village manquait une église. En 1795, l'évêque Anglican de Québec écrivait à Lord Portland, lui mandant avoir reçu une requête des Seigneuries de Caldwell, (Foucault), et Christie (Noyan), situées à l'embouchure du Lac Champlain et comptant l'une 40 et l'autre 30 familles de culte anglican. Ces familles se déclaraient prêtes à fournir £50 annuellement pour l'entretien d'un ministre. Le Seigneur Caldwell s'engageait à donner 100 acres de terre à l'usage de l'ecclésiastique chargé du service et à contribuer en outre à la construction d'une église.

Le 22 juillet 1795, Lord Portland autorisait Lord Dorchester à donner une allocation de 100 louis à un ministre pour la desserte des Seigneuries de Caldwell et Christie, si par ailleurs on voulait lui faire une situation convenable et fournir, suivant la promesse donnée, 25 louis par Seigneuries. Il fut entendu, toutefois que cette allocation serait temporaire. Le 10 Mai 1822, une proclamation de Sa Majesté Georges IV érigeait " The Protestant Parish of St Georges " sur les deux seigneuries conjointes de Noyan et Foucault. A cette date, ou peu après, fut bâtie l'église en brique qu'on voyait, il y a peu d'années encore, auprès du vieux cimetière Protestant.

Non moins courageux et actifs que leurs devanciers, mais moins pourvus de ressources pécuniaires, nos premiers canadiens se confinèrent davantage à

leurs terres. Le premier arrivé était venu de loin, du Cap St-Ignace, au comté de Montmagny. C'était Luc Fortin, mieux connu sous le nom de Capitaine Fortin, à raison de son grade dans la Milice Canadienne. Il acheta en 1817 un vaste terrain situé à quelques arpents du pont Warner. Le sol paraissait fertile mais baigné d'eaux stagnantes qui semblaient sans issues possibles. Les inondations de chaque printemps avaient découragé les propriétaires Antoine et Jérôme Tremblay qui cédèrent toute cette étendue de terre sans y avoir fait aucune culture. Le nouveau colon avait autant d'industrie que de courage ; il comprit qu'il fallait tout d'abord procéder à l'assainissement du terrain en le débarrassant des eaux surabondantes qui en faisait un véritable marais. Il se mit promptement à l'œuvre et obtint par un habile système de rigoles superficielles et de fossés profonds, le complet dessèchement du sol. Avec des troncs d'arbres il se bâtit une maisonnette à la mode du temps et avant la fin de l'année il put amener et loger convenablement sa femme et ses enfants.

En 1819 un autre colon vint s'établir aussi en pleine forêt, à l'endroit où se trouvent aujourd'hui les premières terres du rang des Lamoureux. C'est François-Xavier Darche, homme actif et intelligent qui ne recula devant aucun sacrifice pour assurer une existence aisée et une agréable demeure à sa nombreuse famille. Elle tient encore une honorable et large place dans la population de St-Sébastien. Darche était le petit-fils d'un des glorieux soldats de la lutte suprême : Barthélémi Darche, canonnier dans l'artillerie Française, et qui dût prendre part à la résistance

de l'Ile aux Noix. Après la retraite sur St-Jean, il se retira à St-Joseph de Chambly : durant l'hiver précédent il avait épousé Charlotte Racine à St-Antoine de Richelieu.

Avec Luc Fortin, ou peu de temps après lui, et de la même paroisse, St-Pierre de la Rivière du Sud, comté de Montmagny, plusieurs jeunes gens vinrent s'établir à Henryville. On peut nommer : Jean Bte Le Comte, Ferdinand Létourneau, Damase Bouchard, Jean Bte Beaudoin et Thomas Bernier. Tous ont laissé ici et aux paroisses environnantes de nombreux descendants.

Vers le même temps arrivaient de Lacadie ou St-Luc, deux cousins, Antoine et Joseph Brosseau, puis Jean Bte Simard. De Longueuil vint l'ancêtre de la famille Demers. De Lacadie encore, les trois fils d'Amable Lamoureux, Julien, Médard et François, vinrent, de long mois durant, se faire de belles terres au rang qui porte aujourd'hui leur nom ; ils y ont, eux aussi, leurs descendants, et d'autres sans nombre sont dispersés à travers les contrées de l'ouest.

Avant eux tous, dès 1813, Joseph Laroche et son épouse, Madeleine Moran, habitaient sur Noyan ; on ne saurait dire exactement où. Ils sont comptés parmi les ancêtres des Demers.

Enfin, vers 1820, arrivèrent d'Irlande, où régnait alors la persécution, les McCarthy, les McCawlift, les Melaven et d'autres. Ils ont apporté à St-Georges leur grande part de précieuses qualités : l'économie, le travail industriel et persévérant de la race, surtout la foi et la piété si vives des Enfants d'Erin. On ne lui connaît d'autres rivales au monde que la

foi Polonaise et notre propre attachement à la Religion.

Jeunesse, énergie, confiance, bras vigoureux et cœurs pleins de courage, rien ne manquait à l'œuvre difficile de fonder une paroisse au milieu de ces bois si denses. Aussi le défrichement s'est-il fait avec une rapidité étonnante. En six ans, Luc Fortin avait rendu sa terre capable d'être ensemencée en son entier ; les produits en furent abondants. La fertilité du sol, qui donnait cent pour un, dédommagea amplement les colons des travaux pénibles auxquels ils durent s'assujettir pour assécher et rendre propre à la culture un terrain argileux, couvert de bruyères et rempli de marais et de flaques d'eau. Rude fut la tâche, mais la victoire resta aux vaillants défricheurs qu'aucune épreuve n'avait découragés. Honneur soit rendu à leur mémoire ! Honneur à l'œuvre importante si courageusement accomplie !

Honneur aussi aux fidèles compagnes de nos braves colons. Si on a plaisir à louer le travail et la constance des généreux pionniers, ne doit-on pas aussi un légitime tribut d'éloges et d'admiration à ces femmes énergiques, venues sans crainte au fond des bois, prendre large part aux labeurs et aux privations de leurs maris, y élever au prix de mille sacrifices une nombreuse et robuste famille ? Voyons-les à l'œuvre dans cette cabane mal assurée contre les rigueurs des saisons, ou même contre une attaque fort possible de quelque bête des bois. Peut-être à la brunante, quand l'homme est encore à bucher au loin, Compère le Loup viendra flairer la porte mal jointe, ou bien c'est Maître Martin qui dresse tout contre la fenêtre

sa grosse tête hirsute où brillent deux yeux glauques, pleins de convoitise. Et quand les enfants terrifiés se pressent autour d'elle, la mère d'une voix calme les rassure : " S'il entre on le tuera ". La hache bien affilée est là, toute prête, l'homme a pris le fusil afin de rapporter ce soir le rôti de demain. Puis sans paraître plus soucieuse, elle continue son travail ; il n'y a pas de temps à perdre, elle est sans aide pour répondre à tout. Que de choses manquent dans l'indigente demeure : l'industrie de l'excellente ménagère sait suppléer au défaut de ressources. Elle a déjà su se créer un bout de jardin, élever quelques poules en dépit des renards et des fouines. Si tout-à-l'heure son homme lui rapporte un couple de perdrix, ou même, qui sait ? ce gros gibier qui paraissait, il y a un instant, s'intéresser si fort aux apprêts du souper, en cuisinière émérite elle préparera certain " fricot " comme nos gourmets n'en dégustent pas souvent. De nos jours ses petites-filles s'y entendent encore à merveille. Pour sa dot elle n'a reçu ni orgue ni piano, mais à deux pas de son poêle, pour ne pas perdre un moment, elle a monté le grand " métier " de bois blanc ou sans s'arrêter, tout en montrant aux petits, catéchisme et prières, elle tisse cette toile solide, cette modeste et durable étoffe grise qui valait cent fois la pacotille importée.

Elle n'a jamais connu, notre laborieuse Grand-mère, ni l'ennui de sa solitude, ni le dégoût de ses après devoirs : jamais elle n'a laissé se glisser dans son cœur la moindre révolte contre ses multiples obligations maternelles. Il faut croire que la forte éducation du temps passé lui avait fait d'autres nerfs que ceux du présent. Gardons pieusement la mémoire de ses vertus pour y puiser de salutaires leçons.

V. MISSIONS ET MISSIONNAIRES.

J'apporte l'Eucharistie, j'apporte le saint courage de la vie et la sainte grâce de la mort, j'apporte la bénédiction sur le berceau et la prière sur la tombe ; j'apporte la vérité, la charité, la consolation, l'espérance, l'honneur.

MGR GRANDIN.

Il nous convient de rester toujours fiers d'avoir été jusqu'ici une de ces rares nationalités attachées avant tout à la foi chrétienne ; il nous convient aussi de rester fidèles à notre langue, à nos traditions de famille et d'éducation comme aux moyens les plus sûrs de garder notre foi et, partant, notre moralité et notre existence elle-même ; car la moralité préserve la race et il n'y a pas de moralité sans dogme.

Telle fut la pensée de nos pères et leur grande préoccupation a toujours été de maintenir intact ce trésor des vraies croyances. Le moindre groupement de foyers s'est à peine formé en un coin solitaire, de suite on veut assurer aux enfants la grâce du Baptême, aux autres, la grâce de la réconciliation suprême avec Dieu, pour l'heure du danger : or, le danger, c'est la vie primitive elle-même et ses mille accidents et privations. Le premier soin de l'administration ecclésiastique et civile fut donc d'assurer les secours religieux à " l'habitant " comme au voyageur et au soldat.

Nos missions Canadiennes ont écrit aux fastes de l'Eglise de belles pages d'héroïque dévoûment et d'abnégation sans bornes. Et tout n'est pas écrit ; on

admire à bon droit l'esprit surnaturel qui inspira la fondation de Québec et Montréal, l'établissement de nos écoles et de nos hôpitaux, et toutes les œuvres de la divine miséricorde : celles qui relèvent les âmes et celles qui soulagent les souffrances du corps. De grandes âmes comme Mgr de Laval, Marie de l'Incarnation, Melle Mance n'ont jamais pensé à elles-mêmes en dotant la Colonie de tels bienfaits. Ici, comme partout, le vrai mérite aime rester caché. Que de belles vertus seront toujours ignorées des hommes ; Dieu seul connaît, par exemple, les pénibles voyages de tel missionnaire dont on sait à peine le nom, qui ne songea jamais lui-même à compter les lieues et les lieues parcourues pour aller porter très loin son ministère aux familles perdues au fond des pays neufs. A nos bons vieux de St-Georges, il semble tout naturel de nous apprendre qu'ils ont été baptisés à Chambly ou St-Luc. Ce n'était pas si simple affaire de porter à huit ou dix lieues, et par quels chemins ! un poupon de deux jours. Missionnaires et fidèles se sont rencontrés dans une même pensée de foi vive et généreuse ; ils sont allés l'un vers l'autre poussés par un même sentiment de confiance et de charité mutuelles.

Après les Pères Jésuites qui évangélisèrent le pays des Iroquois, on peut compter comme premiers apôtres du Lac Champlain, les aumôniers militaires du Fort Ste-Anne, sur l'Ile La Motte. Puis, en 1741, une paroisse fut établie au Fort St-Frédéric : on en conserve les registres aux archives d'Ottawa. Elle dura peu : les habitants de ces terres éloignées se retirèrent en même temps que les soldats, en 1759, et

la paroisse fut supprimée. A cette date, existait sur la Seigneurie de Foucault le petit village de St-Denis. Il n'y eut jamais de prêtre résident, malgré la demande du seigneur qui avait bâti une maison pour le missionnaire et même en avait transféré la propriété à l'Evêque de Québec. Aux registres de Chambly, on trouve consigné, le 19 Juin 1744, le mariage de François Laporte et Véronique Lebeau, et, le 21 Février 1745, celui de Dominique Payan, dit St Onge, le fils du Pilote, avec une sœur de François Laporte. Tous venaient de ce village St-Denis ou des environs ; ils habitèrent ensuite l'Ile aux Têtes. Cette île appartenait à Noyan, mais M. de Foucault y fit aussi des établissements.

On l'a vu, de tout cela il n'est resté trace. La religion catholique s'établit vraiment sur les terres de Noyan et Foucault avec la venue de nos familles canadiennes. Mais, pendant longtemps, elles sont demeurées perdues, infime minorité ; au milieu d'anglais protestants. Le regret leur vint au cœur d'être ainsi privées des secours du prêtre, des offices et des chants du Dimanche, en un mot, de toute cette vie paroissiale, si intense et si bien organisée dans les vieilles campagnes qu'elles avaient quittées. On était encore en trop petit nombre, pour demander un curé ; pendant quelques années, la Providence amena tout près, sur l'Ile aux Noix, un zélé missionnaire. Avec joie il apporta aux pauvres isolés l'aide tant désirée de son ministère.

Il faut alors remonter un peu plus haut. Durant la Guerre de l'Indépendance, les Américains s'emparèrent de l'Ile aux Noix, faiblement défendue par les



FRS DEMERS.
THOMAS BERNIER.

LUC FORTIN.
J.-BTE SIMARRE.

Anglais. Puis, obligés de lever le siège de Québec, ils reprirent le chemin du Richelieu et vinrent s'y retrancher fortement. Mais l'île, peu élevée au dessus des eaux, devient malsaine par les temps pluvieux. Des centaines de soldats moururent et les troupes furent retirées en 1776. Le gouvernement anglais comprit l'importance de la place et résolut d'en faire une forteresse imprenable.

Des travaux immenses, au coût de plusieurs millions furent exécutés, sous la direction de l'ingénieur Twiss, partie par des prisonniers canadiens transfuges de la guerre de l'invasion, partie par les soldats du régiment de Hesse et Brunswick au service de l'Angleterre. Ce travail, les touristes l'admirent encore aujourd'hui, tout délabré qu'il soit. Quand les Américains revinrent l'attaquer au début de la guerre de 1812, la résistance fut si énergique qu'ils durent reculer. Désormais, de ce côté, le passage était interdit.

La garnison de l'île, en prévision de la lutte, avait été grandement renforcée ; elle avait reçu, entre autres, un contingent des milices canadiennes avec un aumônier catholique, M. Pierre Robitaille, saint prêtre au cœur plein de charité et de zèle. Sa longue carrière a été celle d'un apôtre. Il était né à Lorette, le 11 Septembre 1758, du mariage de Pierre Robitaille et de Geneviève Parant. Ordonné en 1788, il fut, après cinq années de vicariat, envoyé à Rimouski prendre charge de la paroisse et desservir en même temps, comme missionnaire, les postes de la Côte Nord : pénible ministère aujourd'hui encore et combien plus à cette époque. Il vient, un peu plus

tard, dépenser quinze ans de sa vie dans la vallée du Richelieu, à Chambly, St-Charles et St-Marc. Puis, la guerre déclarée, il suit les troupes, comme aumônier, de 1812 à 1815. S'il n'eut pas à l'Ile aux Noix sa résidence ordinaire, il s'y arrêta assez longtemps, et probablement même souvent ; car, le 18 Juin 1813, il y baptise Marie Laroche, fille de Joseph Laroche et de Madeleine Moran, de la Seigneurie de Noyan, et le 18 Août de la même année, Marguerite Rémillard, fille de Michel Rémillard et de Marguerite Huot, de Sabrevois. Il accompagna les troupes à la bataille de Chateauguay, d'après les Registres de N. D. de 1813.

Il est difficile de dire si M. Robitaille étendit son ministère jusqu'au village alors naissant d'Henryville. Il est tout naturel de penser que son zèle, bien connu, le porta plus d'une fois vers nos pauvres colons privés de secours. En tout cas, c'est bien lui qui le premier offrit la Sainte Victime sur la terre de Noyan et de St-Georges.

Lorsque la paix eut été conclue, on ne laissa sur l'Ile aux Noix qu'une garnison assez réduite. Tout en gardant la place, elle acheva de construire les casernes actuelles, mais les soldats étant tous anglais protestants, l'aumônier fut relevé de sa charge et revint auprès de son évêque. Celui-ci le nomma, en 1825, à Belœil, puis en 1830, à Ste-Marie de Monnoir. La mort l'y attendait, la mort glorieuse au poste de combat. Frappé du choléra, il mourut le 27 Août, 1834, à l'âge de soixante-seize ans. Malgré son âge et les fatigues de sa longue carrière, il tint à porter les secours de la religion à ses paroissiens, sans accepter aucun repos, tant que le mal ne l'eût pas

terrassé. Il importait de rappeler ici le souvenir de ce saint prêtre et zélé missionnaire : ses vertus, son ardente charité ont embaumé quelque temps le sol d'Henryville, elles y ont laissé aussi leur part de mérites.

Au moment où M. Robitaille quittait l'Ile aux Noix, les Canadiens commençaient à affluer à Henryville : plusieurs familles Irlandaises venaient grossir encore le nombre des catholiques. Or, aucun missionnaire n'était à portée de secourir ces âmes, pleines de foi mais trop peu fortunées, sur leurs terres qui s'ouvraient, pour organiser si tôt une paroisse. Leur temple, c'était le bois touffu et sa voûte de verts érables ou de pins sombres ; mieux encore, c'était l'humble cabane sanctifiée par la pauvreté et le travail, une autre Nazareth. Comme au temps des Patriarches, le prêtre, peut-on dire, c'était le père de famille, solide chrétien, qui avait sans nul doute ses défauts, mais ne partait jamais le matin pour sa rude et longue journée et ne rentrait jamais le soir sans mettre à genoux autour de lui ses enfants, pour offrir à Dieu l'hommage d'une fervente prière avec le sacrifice de sa pauvreté, de ses privations et de son entière soumission aux volontés du Père Céleste.

Mais quand venait le Dimanche, jour de repos certes bien mérité, que c'était parfois une longue et triste journée par les temps pluvieux d'automne ou les grandes neiges d'hiver ! Pourtant si la rivière était bien glacée et la neige pas trop haute, on s'en allait quand même demander sa place au pied des autels dans l'église lointaine de Lacadie ou St-Luc. Long et pénible voyage : joyeux aussi, tant on était

sûr de trouver là-bas cordiale hospitalité au logis de parents ou d'amis qui ne manquaient de préparer une somptueuse bombance pour la visite rare des "bûcheux de la Rivière du Sud". Pour rien au monde, les enfants n'auraient voulu manquer pareille fête. Par les beaux jours d'été, le voyage se faisait en canot jusqu'à St-Jean, garnison anglaise qui n'avait pas d'église ; il restait encore une longue marche à faire. Hé ! qu'on avait donc alors robuste courage et pieds agiles pour le service du Bon Dieu !

Aussi a-t-il béni largement nos pieux ancêtres, de la bénédiction des peuples jeunes et sains, et des familles fécondes. Jamais ils n'ont redouté ceux-là de voir arriver trop vite au foyer indigent les petits êtres qu'ils croyaient venir du ciel et savaient être l'avenir du pays et de la religion. La vie de labeur au grand air leur donnait conscience droite et volonté énergique ; la puissante et fertile nature où ils vivaient, la terre généreuse payant sans lésiner le travail, inspiraient à ces cœurs vaillants une foi très ferme à la Providence.

Ils ne songeaient qu'à La bénir lorsqu'un enfant naissait sous le toit d'écorce et de chaume ; sans retard on le portait au baptême. Or c'est le printemps et la fonte des neiges a amené l'inondation ; le chemin royal n'est plus qu'un torrent. . . . que faire ? On ne se laisse pas embarrasser pour si peu. On mettra l'enfant dans un panier et le père à cheval portera le précieux fardeau à quatre ou cinq lieues, peut-être plus loin. Si c'est en hiver ? alors, ni torrents ni chemins boueux, une épaisse couche de neige couvre la terre ; on part en "carriole", à travers les

bois : si par aventure les grandes “poudreries” ont amoncelé de ces bancs de neige peu commodes à franchir, soyez sans crainte, on saura fort bien se tirer d'affaire. Le petit sera douillettement niché dans le grand capuchon comme en portaient nos anciens au dos de leur capot d'étoffe grise. Et alerte ! le bonhomme a le jarret nerveux et le pied agile ; le nouveau chrétien sera bientôt remis tout guilleret sur les genoux de sa mère. Mais non, c'est en été que l'enfant arrive en ce monde ; plus d'embarras ! Le canot portera tout le cortège, le père et le parrain sont aux rames. La marraine à l'avant porte le poupon soigneusement enveloppé dans le couvre-pieds fleuri de son berceau. Et les chants commencent :

“ Car un baptême, c'est une fête
Pour les parents, pour les amis ”

si l'on en croit le chœur des Montagnards.

N'avais-je pas raison de le dire ? ce furent de dignes chrétiens nos pionniers de St-Georges. A côté d'eux ils voyaient plus heureux et plus riches leurs voisins de foi protestante, loin d'être tentés d'aller vers leur culte ils les ont édifiés par leur attachement à la foi catholique.

Le défrichement des terres avançait rapidement et déjà la future paroisse de St Georges commençait à se dessiner. On songeait bien à bâtir une chapelle, mais les ressources manquaient absolument, et malgré le désir des autorités ecclésiastiques et le bon vouloir des habitants du lieu, le projet semblait alors irréalisable. La population se composait, pour les trois quarts d'Anglais et d'Ecossais non catholiques ; les Canadiens Français ne comprenaient qu'une cen-

taine de communians. On ne pouvait compter sur la fabrique puisqu'à cette époque la recette générale était à peine suffisante pour l'entretien du culte. C'est ainsi que pour l'année 1831, toutes dépenses payées, il restait en caisse la somme de deux dollars. Il n'était donc permis d'espérer qu'en la Providence, qui ne tarda pas à se montrer généreuse envers ses enfants.

Un cultivateur de St-Luc, M. Jérôme Girard, vint offrir à Mgr Lartigue, alors coadjuteur de Québec, le terrain actuel de l'église de St-Georges qu'il donnait sans aucune compensation. L'acte de donation fut signé le 3 Juillet 1830. C'était un acheminement vers le projet caressé depuis longtemps de bâtir une chapelle paroissiale, mais les procédures ecclésiastiques pour l'érection de cette chapelle, ouvertes en Février 1825, furent suspendues en Octobre 1829, et reprises le 18 Janvier 1832. Le Rév. M. J. E. Moriset, curé de St Jean, fut délégué par Mgr Claude Panet, Evêque de Québec, pour examiner de nouveau la question et dresser procès verbal de la requête présentée à Sa Grandeur par les citoyens d'Henryville. La dite requête portait cent dix signatures. Elle fut agréée de l'évêque qui accorda l'érection canonique de la paroisse de St-Georges, le 12 Novembre 1832. Dès lors on se mit à l'œuvre pour la construction de la chapelle, chacun apportant sa contribution, celui-ci en argent, celui-là en matériaux, la plupart en journées de travail.

Humble et modeste bâtisse, qui fut dans sa pauvreté un beau monument de foi généreuse, elle est depuis longtemps disparue ; mais Dieu a béni ceux

qui l'avaient élevée, car leurs enfants, avec une non moindre dévotion, ont pu donner à leur paroisse une organisation de premier ordre. Quand ils viennent prier dans leur riche église il n'ont garde d'oublier les anciens dont les cendres reposent, là tout près, au chevet même de l'antique chapelle de bois.



M. CHARLES MCCARTHY,
fils de l'un de nos premiers colons, irlandais.

VI. LA PAROISSE, DEBUTS.

Les bâtisseurs d'églises élèvent les monuments expiatoires dont notre époque a besoin, ceux qui protégeront le plus notre mémoire et seront le plus sûr abri de nos enfants.

LS. VEUILLOT.

L'ère des cathédrales, au moyen-âge, a été l'ère de la foi vivante et agissante. Les grands seigneurs, épouvantés parfois de leurs crimes, des scandaleuses richesses amassées par leurs rapines et leurs exactions, donnaient aux monastères ou aux collégiales l'argent mal gagné et trop lourd à leur conscience. Pendant des siècles, la prière officielle de l'église devait apaiser de ses chants, la justice Divine outragée et assurer aux âmes des coupables le repos éternel ; aussi ont-ils eu soin de faire déposer leurs cendres en ces pieux asiles de la pénitence et de l'expiation. Les humbles et les pauvres apportèrent aussi à la construction de ces monuments l'obole de leur foi et, bien mieux encore, leur travail et leurs sueurs, une habileté artistique dont les hommes ne se lassent pas d'admirer les chefs-d'œuvre, une persévérance et une patience dont Dieu seul connaît tout le prix.

Dans notre pays dont la richesse ne fait que de naître, l'ère n'est pas venue encore des grandes œuvres d'art. Pourtant, déjà, de remarquables églises ont été bâties, non pas avec l'or des grandes fortunes, mais par de modiques et persévérantes contributions prélevées dans nos énergiques paroisses. L'ouvrier de nos villes a voulu rivaliser avec l'habitant de nos

campagnes pour donner à Dieu des temples, non pas dignes de Lui, mais aussi beaux que le permettaient les ressources du travail et de l'épargne, ou des combinaisons financières très habiles, souvent aussi fort onéreuses. L'admirable organisation de nos fabriques paroissiales a réussi à construire de belles églises, quelques-unes artistiques sinon riches en œuvres de première valeur. En plus modeste qu'autrefois sans doute, c'est là faire acte de foi vive. Pasteurs et fidèles se sont rencontrés une fois de plus dans le même dévouement à la gloire de Dieu et la beauté de son culte, puis au salut des âmes assuré par un triple moyen : l'organisation et la vie paroissiale, l'éducation chrétienne à l'école, les traditions et les vertus de la famille. Partout où s'est élevé un clocher, si modeste fût-il, autour de lui se sont vite groupés de généreux chrétiens, pauvres la plupart du temps, laborieux toujours et fortement pénétrés de l'importance à donner avant tout aux intérêts religieux, seuls capables d'assurer le succès d'un établissement solide. Comme le missionnaire, le curé apporta à cette œuvre un dévouement et une abnégation sans bornes, tout son temps, toutes sortes de fatigues et de travaux, ses talents, assez médiocres parfois, de bâtisseur et de financier, mais toujours une bonne volonté incapable de se démentir. Il sut ainsi se gagner une absolue confiance, non pas seulement dans son ministère de spirituelle paternité, d'aviseur et consolateur des infortunes morales, mais, nous le verrons, dans les adversités de la vie sociale et politique elle-même.

Aux pauvres habitants des terres neuves de St-Georges, la Providence n'a pas ménagé épreuves et

consolations. Grande a été leur foi dans les débuts pénibles de la fondation ; elle fut récompensée d'un rapide progrès, grâce à la générosité des fidèles et la sage et paternelle direction des pasteurs, prêtres tous remplis de zèle ardent, de religieuse ambition dans l'œuvre sainte confiée à leurs soins. Voici donc encore une lourde gerbe de mérites et de labeurs cueillie sur le sol fertile d'Henryville.

Le 3 Janvier 1833 arrivait à St-Georges le premier curé de la paroisse, le Rév. M. Narcisse Trudel. Comme le presbytère n'était pas encore bâti, il ne put demeurer constamment parmi ses nouveaux paroissiens. Il s'installa au presbytère d'Iberville et de là, venait parfois passer des semaines entières à Henryville pour surveiller les travaux de la chapelle, la pourvoir à l'avance des choses nécessaires au culte et donner les soins spirituels à son troupeau. Au mois de Septembre de la même année la chapelle était bénite et inaugurée par une messe solennelle à laquelle assista la paroisse toute entière. Ce fut un grand jour, fêté avec une sainte allégresse par les pieux habitants de St-Georges ; ils ne pouvaient détacher leurs yeux de l'humble sanctuaire où le Dieu de l'Eucharistie venait établir sa demeure. Désormais, plus de ces longs et pénibles voyages aux paroisses éloignées ; ici même, au pied de l'autel élevé et embelli par ses soins notre religieuse population viendra puiser lumières, force et secours.

Le jour même de l'arrivée de Messire Trudel comme curé d'Henryville s'ouvraient les registres de la paroisse. On y trouve au 3 Janvier 1833 le baptême d'Emélie Bourque, fille de J. F. Bourque et de

Rose Bombardier. Le premier mariage inscrit dans ce premier volume fut celui de Pierre Bouthillier et Catherine Beaulac à la date du 7 Janvier 1833. La première sépulture a été celle de Barnabé Dougherty, fils de Owen Dougherty et de Mary Malown, décédé à l'âge de cinq ans le 14 Janvier 1833.

Les paroissiens de St-Georges n'eurent pas l'avantage de garder longtemps leur premier curé. Il fut nommé le 27 Octobre à la cure de St-Isidore de Laprairie ; celle de St-Georges resta vacante pendant une année entière, confiée aux soins du curé de St-Athanase, le Rév. M. Clément Aubry.

Le 26 Octobre 1834 Henryville recevait son deuxième curé, Messire Charles Léon Vinet-Souliny. Il eut la consolation et l'honneur de recevoir le premier Evêque qui ait visité la paroisse de St-Georges. En effet, délégué par Sa Grandeur Mgr Signay, Evêque de Québec, pour visiter cette partie de son diocèse, Mgr Rémi Gaulin, Evêque de Tabraca, arrivait le 23 Mai 1835. C'était un événement des plus extraordinaires et pour préparer une pareille fête on déploya tout le zèle, toute l'activité possibles. Il fallait orner la chapelle dont les murs et les lambris fort simples se prêtaient mal à une grande démonstration. Malheureusement le printemps en retard n'avait encore fait ouvrir aucune fleur. Mais la piété est ingénieuse et nos pères avaient l'esprit inventif. De grandes plumes d'oie furent teintes de vives couleurs, puis, habilement groupées ensemble, devinrent contre toute prévision de la nature des bouquets d'une élégante originalité. L'autel inachevé est couvert de papier peint et pour compléter le décor des branches

et guirlandes de sapin parent la nudité des murs. S'il faut en croire la tradition, le souvenir de cette fête a fait conserver jusqu'en 1896 les bouquets de plumes de la visite pastorale de 1835.

Tout est prêt ; Mgr arrive accompagné d'un seul prêtre ; on se presse sur son passage, la plupart des paroissiens n'ont jamais vu d'évêque. Le bon Prélat comprend bien les naïves manifestations de leur foi et les félicite. Il les trouve vraiment pauvres, surtout pour le service du culte, sans en être surpris cependant ; car il sait quels obstacles les généreux colons ont eu à surmonter pour s'emparer du sol ; il les loue de leur énergie, stimule leur courage, anime leurs espérances et les laisse tout réconfortés et remplis de confiance en la Providence Divine.

Les premiers curés de St-Georges ne firent à leur poste qu'un très bref séjour ; c'était dû probablement aux faibles ressources d'une paroisse en plein défrichement, et plus encore aux fatigues extrêmes qu'entraînait la desserte d'un territoire immense. Ils ont en effet porté les secours de leur ministère bien au-delà des limites des seigneuries de Noyan et Foucault, aux colons des Cantons voisins, mais même aux Canadiens fixés au Vermont, à Burlington et plus loin encore. Les "*Mélanges Religieux*" de 1842 reproduisent une lettre de l'évêque de Boston, où il est fait mention de leur zèle à porter secours à nos compatriotes délaissés des Etats-Unis. Il n'est pas hors de propos de citer cette note intéressante et, pour bien dire, toute d'actualité :

" Depuis quelques années, un grand nombre de familles canadiennes ont quitté leur pays pour aller

chercher aux Etats-Unis un sort plus heureux. Quelques-unes ne s'arrêtèrent qu'aux extrémités de l'Union ; mais la plupart se fixèrent dans les divers petits villages qui bordent la frontière, afin, pour ainsi dire, de ne pas perdre de vue le sol natal, la patrie, si chère surtout quand on vit chez l'étranger. Malgré la généreuse hospitalité dont les Canadiens jouissent chez nos voisins d'Amérique, il leur manque dans bien des localités, la plus douce, la première des consolations, des prêtres pour leur donner les secours religieux, des églises pour y prier ensemble. Les Etats du Sud possèdent un grand nombre de prêtres parlant le français : mais le Nord est bien loin d'être aussi favorisé. Le vaste diocèse de Boston par exemple, n'a pas eu, jusqu'à ce jour, un seul prêtre français. Depuis longtemps des demandes réitérées avaient été faites à NN. SS. de Montréal et de Boston de la part des Canadiens de ce dernier diocèse mais ces dignes prélats ne purent, malgré leur grand désir, les secourir selon leurs besoins. Enfin, la Providence vient de leur venir en aide : Mgr de Boston vient d'envoyer à Burlington le Rév. M. Ancé, prêtre du diocèse de Nancy, aussi recommandable par son zèle que par ses talents, avec mission de desservir de là Colchester, Milton, Saint-Albans, Swanton, etc., et tous les divers points de ce diocèse où se trouvent des établissements canadiens, et qui contiennent environ 2000 de nos compatriotes. Mais il leur manque encore une église catholique française, et jusqu'à ce jour ils sont obligés de se réunir dans l'église catholique irlandaise. Pour obvier à cet inconvénient, ils se proposent, comme l'on sait, de bâtir une église à Burlington, comptant beaucoup sur le secours de leurs

frères du Canada. — Voici la lettre pastorale de Mgr Fenwick adressée aux Canadiens de son diocèse, en leur envoyant un missionnaire :

“ Mes chers Frères,

“ Depuis longtemps j’avais eu le désir de vous envoyer un prêtre, un bon missionnaire, qui, connaissant votre langue, pourrait vous instruire dans la religion de vos pères, et vous administrer les sacrements selon vos besoins. Mais malheureusement, je n’ai eu personne dans mon diocèse qui aurait pu jusqu’à ce moment se charger d’une mission si récente.

“ En attendant j’ai souvent prié Mgr de Montréal de penser à nous, et de ne nous abandonner pas entièrement, quoique vous ne fussiez plus dans son diocèse. Ce digne prélat s’est souvent prêté à ces instances de ma part, et j’ai eu la satisfaction d’apprendre que, de temps en temps, différents prêtres du Canada (ordinairement les curés de St-Georges) se sont rendus à Burlington et à d’autres endroits, exprès pour vous donner une occasion de profiter de leur saint ministère.

“ Mais ces secours passagers n’ont jamais pu produire tout le bien qu’on en désirait, ni suffire aux besoins de tous, spécialement dans les endroits où il y avait beaucoup de confessions à entendre et beaucoup d’enfants à instruire. C’est pourquoi je n’ai jamais cessé de prier le Bon Dieu de mettre à ma disposition quelque bon prêtre qui serait capable de satisfaire aux besoins spirituels de tous les Canadiens qui se trouvent de ce côté et de se dévouer entièrement à cette mission. Grâce à Dieu, le temps est enfin arrivé où je puis envoyer un prêtre zélé et capa-

ble de se charger de cette mission difficile, et qui se dévouera entièrement au salut des âmes si longtemps abandonnées, pour ainsi dire, et laissées sans pasteurs.

“ Mes Frères, le pasteur que je vous envoie, c'est M. F. Ancé, le révérend porteur de cette lettre. Il sera votre père et le père de vos enfants ; et il ne cessera de prier le Bon Dieu de bénir cette nouvelle mission et d'accorder à ses travaux un heureux succès.

“ ✠ BENOIT, Evêque de Boston.

“ A Boston le 11 Février 1842. ”

Un homme d'inlassable charité, dont on garde encore le pieux souvenir, a donné sept ans de sa vie aux paroissiens de St-Georges, et, occasionnellement à ces exilés du Vermont. Quand M. Vinet-Souigny partit pour la Cure de Lavaltrie, il fut remplacé par M. Félix J. Perrault, qui prit possession de sa charge le 1er Octobre 1835. Il se donna de suite avec un zèle ardent à la tâche difficile de compléter l'organisation de sa paroisse naissante. Les troubles de 1837 eurent leur retentissement jusqu'aux terres lointaines d'Henryville : moins toutefois que dans les campagnes voisines de St-Valentin et Lacolle, assez encore pour causer de graves sollicitudes au nouveau curé et retarder quelque peu les progrès de son œuvre. Il sut à cette occasion, nous le verrons plus loin, mettre au service des patriotes compromis toutes les ressources de sa grande charité, le prestige de son caractère et d'un si noble courage qu'il réussit à fléchir Colborne lui-même.

Malgré les jours mauvais, la pauvre chapelle se complète. Il manquait à son humble clocher une voix assez puissante pour appeler à la prière les fidèles.

Ils dispersés à travers la plaine et les bois. Une cloche de 400 livres fut acquise au prix de quelles charités ou de quels sacrifices, les registres ne le disent pas. Elle fut bénite par le curé lui-même en présence de ses paroissiens, émerveillés d'entendre enfin parler bien haut au dessus de leurs toits et de leurs champs la voix sainte d'une cloche catholique. Nos pères aimaient cette voix autant que leurs fils ; comme eux ils ont voulu, à n'importe quel prix et le plus tôt possible, entendre trois fois le jour le son joyeux de l'Angelus, puis aux heures de tristesse la voix lugubre des glas funèbres.

Une autre dévotion chère au cœur de nos ancêtres manquait à leur chapelle ; pas plus que nous, ils ne pouvaient concevoir une église sans un Chemin de la Croix. Pendant un concours de communions Pascals, il fut érigé par M. Perrault, le 28 mars 1841, en présence de plusieurs prêtres venus l'aider dans son ministère. C'étaient MM. Henri Liboire Girouard, curé de Ste-Marie de Monnoir, Joseph Edouard Crevier, curé de St-Hyacinthe, Joseph Jarret de Beauregard, curé de St-Valentin, Adrien Théberge, curé de St Luc, et Eusèbe Durocher, vicaire à St-Hyacinthe.

L'effervescence de 1837 s'était apaisée, s'il en restait encore des traces ; un grand événement vint l'année suivante calmer les esprits, rallier et grouper nos canadiens et surtout raviver leur foi et consoler leurs âmes troublées par les haines politiques. En 1842 une mission fut donnée à St Georges par les Révds Pères Oblats, pour préparer les fidèles à la visite de leur premier Pasteur, Mgr Ignace Bourget, Evêque de Montréal.



RVD JEAN NARCISSE TRUDEL.



RVD CLÉMENT AUBRY.

Depuis longtemps le bon Curé avait fait connaître à ses paroissiens son désir de leur procurer le précieux avantage d'une retraite paroissiale. Dans ce but il s'adressa aux Révds Pères Oblats arrivés tout récemment d'Europe et établis à St-Hilaire. Les zélés missionnaires acceptèrent avec empressement une mission qui leur permettait de réaliser entièrement leur devise : " Evangelizare pauperibus misit me ", car la paroisse de St-Georges tout nouvellement établie et éprouvée par des années mauvaises était à cette époque réellement pauvre. Elle n'avait pu bâtir d'église: les instructions, les cérémonies et la mission furent données dans la petite chapelle, bien insuffisante pour les nombreux fidèles qui se présentèrent dès les premiers jours. Les missionnaires arrivèrent le 26 Mai, veille de la Pentecôte. Une foule de plus de huit cents personnes attendait sur le terrain de l'église les pieux apôtres qui venaient les bénir, les convertir et les sauver. C'étaient les Pères Baudran, Lagier, Telmont et Dandurand. (Ce dernier vit encore.)

L'étendue de la paroisse et la pauvreté presque générale privaient beaucoup de ses habitants des secours de notre sainte religion. Plusieurs passaient des années entières sans pouvoir venir à l'église. Privés des enseignements de la foi catholique, livrés à eux-mêmes au milieu d'une population semi protestante, les Canadiens de St Georges avaient certainement besoin d'un ébranlement salutaire, d'instructions suivies qui remissent en lumière les vérités de la religion obscurcies par l'ignorance, l'oubli et les fausses doctrines ; aussi la mission était-elle ardemment désirée et la population l'avait demandée avec instance,

malgré les travaux pressants que réclamait l'ensemencement des terres.

Ce fut un grand sujet de consolation pour le vénéré pasteur de voir l'empressement de son nombreux troupeau et les sacrifices qu'il s'imposait pour se rendre à la mission. On a vu de fervents chrétiens des Etats-Unis et des townships faire jusqu'à quinze et vingt lieues à pied pour venir chercher auprès des missionnaires leur part de grâces et de sanctification ; de faibles femmes compter pour rien la longueur et la fatigue du chemin et tout abandonner pour l' "unique chose nécessaire." Ceux de l'Ile du Nord, à dix lieues, ont traversé le Lac Champlain au milieu de la tempête, dans leurs frêles embarcations, partant contre l'avis de leurs maîtres, anglais protestants qui ne prétendaient pas se passer pendant une quinzaine des services de leurs employés. On les raillait ces braves gens, peu importe ; on les menaçait de leur faire perdre leurs places : " Nous en trouverons d'autres. " On demandait au maître d'une scierie ce qu'il pensait de la mission : " Ce que j'en pense, dit-il, c'est qu'elle doit être bien attrayante, puisqu'il m'est impossible de retenir mes ouvriers, ils n'écoutent plus rien. Je ne voudrais certainement pas qu'il y eut souvent de pareilles dévotions. "

Il faut dire à la louange des protestants d'alors qu'ils montrèrent un esprit de tolérance admirable, uni à un profond respect chaque fois qu'ils purent assister à quelque cérémonie du culte. Plus d'une fois, ils manifestèrent le regret que le local, trop étroit même pour les catholiques, ne leur permit pas d'assister aux instructions, et quand arriva Mgr l'Evêque,

on dut à quelques uns d'entre eux l'idée d'élever en dehors de la chapelle une estrade du haut de laquelle il fit son discours d'entrée qui fut écouté avec la plus religieuse attention. Protestants et catholiques confondus s'étaient fait un devoir de rendre l'arrivée de Sa Grandeur aussi solennelle que possible. Plus de 150 cavaliers précédaient la voiture du Prélat et toute la population demandait la bénédiction de celui que tous semblaient reconnaître pour leur pasteur. Malgré le mélange des nations, l'ordre fut parfait. Nos frères séparés ne se sont pas bornés à une stérile admiration ; la vraie foi s'est réveillée chez un grand nombre et il en est résulté plusieurs conversions.

Une famille entière est rentrée dans le sein de l'église. La mère s'est présentée sur les fonts du Baptême avec ses quatre enfants en bas âge ; elle a reçu la régénération spirituelle avec ceux qui lui devaient leur naissance corporelle. Une autre dame, anglaise de nation, se présenta une après-midi ; elle apportait son jeune enfant à baptiser et sollicitait la même faveur pour elle-même. Elle n'avait pu assister aux instructions étant très éloignée de l'église, mais son désir était si vif que le prêtre qui la savait suffisamment instruite, se borna à lui demander : " Croyez-vous tout ce que croit la sainte Eglise Catholique ? " " Oui," répondit-elle, " j'y crois fermement." Quelques instants après, elle recevait le baptême avec son enfant. Quatre adultes s'étaient déjà réconciliés avec l'Eglise ; deux autres l'avaient fait la veille de la mission ; en tout neuf adultes et six enfants.

Chez les catholiques, le succès de la mission fut immense. Plus de 1,700 communions, au moins 500

confirmations. Monseigneur présida à l'établissement d'une congrégation de filles et d'une société de tempérance pour les hommes. L'Association pour la Propagation de la Foi s'est aussi beaucoup accrue. Bien des jeunes gens de 16, 18 et 20 ans ont eu le bonheur de faire leur première communion. Une jeune fille de l'Ile du Nord, Françoise Tétreault, épousa, quelques jours après sa confirmation, M. François Leclair, un des premiers colons de St-Thomas de Foucault.

“ Mais le fruit principal de la mission, écrivait un des missionnaires, a été la réformation des mœurs chez un certain nombre de catholiques qui, tout en conservant la foi, en avait oublié les œuvres et dont la conduite faisait l'opprobre de la religion et servait de prétexte à nos frères séparés pour rester dans le schisme. Aussi, bien des scandales ont été retranchés, bien des mariages, contractés contre les lois de l'Eglise, légitimés ; la pratique de la religion a ramené la paix dans bien des ménages désunis, la tempérance a opéré des réunions où le vice contraire avait amené des séparations dont tout le monde souffrait. En un mot, la mission de St-Georges a été un champ de triomphe pour le Christ Sauveur. ”

La victoire était donc remportée, il fallait arborer l'étendard du vainqueur. Cet étendard, c'était la Croix sur laquelle et par laquelle le Rédempteur a triomphé de l'enfer et de la mort. Une croix de trente-six pieds, recouverte en fer-blanc, avait été préparée comme mémorial de la mission. Elle fut bénite solennellement par Monseigneur puis portée en triomphe par quatre compagnies de cinquante hom-

mes, au milieu des cantiques chantés avec enthousiasme et des vivats souvent répétés. Elle fut plantée sur le terrain de l'église, au centre de la terrasse située aujourd'hui en face du couvent. Lorsqu'elle fut élevée au-dessus de la multitude l'émotion devint générale et on peut dire que les larmes de joie et de piété des assistants ont été le premier hommage rendu au signe du Salut.

Quelque temps après la mission, deux ministres protestants des Etats-Unis venaient mettre à l'épreuve la foi si sincère des Canadiens de St-Georges mais pas un seul s'y laissa prendre. On s'amusa aux dépens des prédicants, qui, comme tous leurs sectaires n'avaient rien de fixe dans leur doctrine. Ils se disaient " descendants directs du Christ " et prêchaient le " Nouvel Evangile, " l'ancien, prétendaient-ils, ayant été falsifié. Au fond de leur doctrine l'argent tenait grande place ; on le comprit vite et bientôt on en eut des preuves certaines. Après quinze jours de prédications dans le désert, l'un d'eux se récriait vivement contre le peu de générosité des Canadiens qui n'avaient pas encore rétribué son zèle. Une joyeuse indifférence répondit à son appel et le lendemain le ministre s'en alla bredouille et ne revint plus.

Les habitants de St-Georges eurent souvent à supporter d'autres assauts, depuis surtout les défections et les apostasies scandaleuses de la Grand-Ligne, aujourd'hui St-Blaise. On peut dire à leur louange qu'ils ont toujours repoussé avec mépris les émules de Chiniquy. Constamment en contact avec des Anglais ou Ecossais, de croyances différentes mais

en général bien autrement respectueux que nos apostats, nos gens ont su garder leur foi, leur langue et leurs usages. On peut dire d'eux ce que chante Crémazie au peuple Canadien

Fidèle au culte de ses pères,
De leur exemple il suit la loi.
Et fuyant les mœurs étrangères
Il garde sa langue et sa foi.



VII. LA PAROISSE. DEVELOPPEMENTS.

Avoir une histoire, c'est avoir vraiment vécu ; c'est avoir éprouvé tour à tour l'une et l'autre fortune et ressenti peut-être autant de douleurs que de joies.

LS. VEUILLOT.

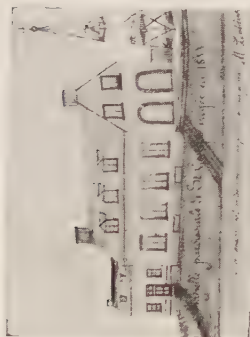
Ce réveil de foi, sous l'impulsion d'une parole apostolique, avait été salulaire à bien des âmes ; à celles-là surtout qui, perdues aux solitudes lointaines des Townships et du Vermont, avaient rarement goûté pareilles consolations. Elles emportèrent avec elles un impérissable souvenir de ces jours de joies toutes religieuses ; des belles cérémonies, des solides instructions par où s'étaient avivées, dans une mémoire désormais fidèle, les célestes vérités bien près d'en être effacées. C'était providentiel : car, de longues années encore, elles devaient rester sans secours suffisamment organisés.

Les nôtres profitèrent aussi grandement de ce regain d'énergie surnaturelle. Jusqu'alors, ils avaient plus ou moins douté de leur avenir. Ils étaient peu nombreux et d'influence à peu près nulle, au milieu de protestants plus riches et soutenus de toute l'autorité d'un gouvernement fort partisan vis-à-vis de la race anglaise et on ne peut plus défiant de tout ce qui était français.

Les brillantes démonstrations de la Retraite, d'un caractère entièrement religieux et pacifique, impressionnèrent vivement ces Protestants, par leur contraste même avec la tenue rigide et glaciale du culte puritain. Nos Canadiens d'autre part furent

agréablement surpris de s'y voir groupés en tel nombre ; éloignés les uns des autres, ils n'avaient jusque là jamais songé à se compter. Or, voici qu'ils se sentaient mieux considérés, grâce aux progrès évident de leur établissement, au succès manifeste de quelques-uns des leurs. Ils reprirent confiance en se voyant plus forts, et dès lors, la paroisse connut une période de rapides développements.

Après 1837, une trentaine de Patriotes forcés de s'exiler avaient, il est vrai, vendu leur terres, mais à des Canadiens venus des paroisses avoisinantes. Nos familles Anglaises de St-Georges commencent vers ce temps à se retirer sur les villes, ou plus souvent, vers les Etats de l'Ouest si riches alors d'alléchantes promesses ; et, chaque fois qu'une terre était ainsi délaissée, de suite elle était prise par un habitant de Chambly ou Lacadie en peine d'établir un de ses nombreux garçons. L'accroissement de la paroisse permit donc de tenter une importante démarche couronnée de succès. Au mois de décembre 1841, sur requête officielle, le gouverneur Sir Charles Bagot érigeait, d'après une loi récente, la paroisse civile de Saint-Georges d'Henryville, qui n'avait eu jusqu'à cette date que l'existence canonique reconnue par l'autorité ecclésiastique. Il serait plus facile désormais d'organiser les ressources et de développer les œuvres d'où dépend l'active et bienfaisante vitalité de nos paroisses. Les revenus pourtant avaient été des plus modiques au début. Le premier marguillier comptable, Monsieur François Fournier, accusait, en 1831, un surplus net de 8s. 3d. La recette avait été de £11, 2s. 9½d., et les dépenses de £10, 14s., 6d. —



Première chapelle, bâtie en 1833.
Maison du Capitaine L. Fortin.



Presbytère actuel de St-Georges.
Collège des Frères Maristes de 1895 à
1906.

C'était bien en effet un résultat peu encourageant, malgré la générosité inlassable des paroissiens et l'économie des pasteurs. Ne soyons donc pas surpris de voir un moment l'autorité religieuse hésiter lorsqu'il s'agit d'accorder à une si pauvre paroisse l'existence canonique. Un curé énergique et entendu, comme l'était Monsieur Perreault, sut inspirer à ses marguilliers encore trop peu confiants, une nouvelle énergie. Il fut alors puissamment aidé par le zèle des missionnaires ; et la foi ranimée dans les âmes, plus encore que l'argent versé dans la caisse, assurera le progrès de Saint-Georges.

Une ère nouvelle commençait. Elle fut certainement brillante et prospère ; celui dont l'initiative avait préparé cette prospérité n'en fut pas l'heureux témoin. Monsieur Perreault, fatigué par les labeurs de sept années d'organisation et d'un ministère par trop surchargé, quittait Saint-Georges le 22 septembre 1842, pour prendre bientôt après sa retraite définitive. Les malheurs de sa paroisse, en 1837, les inquiétudes et les chagrins de sa vie alors si tourmentée avaient grandement éprouvé son cœur sensible et ruiné complètement sa santé déjà délabrée.

Il laissait à son successeur, le Révérend Monsieur Jean-Baptiste Abraham Brouillet, une œuvre pleine de vie et d'avenir. Pendant quatre ans, celui-ci s'occupa de développer à Saint-Georges l'œuvre si importante de l'instruction. Sous sa direction s'est organisée la municipalité scolaire. Il est regrettable que les archives de la paroisse nous aient laissé si peu de détails de son administration. Nous savons pourtant qu'il avait préparé l'entreprise que son suc-

cesseur allait bientôt commencer et parfaire en deux ans. En 1844, il présidait à une assemblée de paroisse où furent élus les syndics pour la construction de l'église. Mais le six octobre 1846, il passait de Saint-Georges à la cure de Lacadie, puis de là au Chili et en Orégon, où il fut plusieurs années missionnaire.

Monsieur Vincent Plinguet le remplaça ; à lui revint l'honneur de bâtir l'église actuelle commencée dès cette même année 1846, sous la direction de Monsieur Augustin Leblanc, entrepreneur de Saint-Marc. L'ouvrage fut terminé en une année. C'est en effet, le 20 janvier 1848 qu'on en fit la bénédiction solennelle.

Voici comme cette cérémonie se trouve consignée aux archives de la paroisse :

Ce vingt Janvier, mil huit cent quarante-huit, nous soussigné, archiprêtre curé de St-Jean, avons béni solennellement l'église en pierre nouvellement bâtie en cette paroisse de St-Georges d'Henryville, comté de Rouville. Nous avons présidé à cette cérémonie sur les dix heures du matin, en présence d'un grand concours de fidèles de cette paroisse, de M. Plinguet, curé de cette paroisse, et de Messieurs les ecclésiastiques soussignés. Après la bénédiction la messe solennelle a été célébrée en la nouvelle église par Messire Isidore Gravel, Curé de St-Athanase.

C. LAROCQUE, Curé de St-Jean.

B. J. LECLÈRE, Ptre.

I. GRAVEL, Ptre.

V. PLINGUET, Ptre, Curé.

F. MORISSON, Ptre.

H. MCGILL, Curé de Desrivières.

Ce fut encore un beau jour de fête. Bien que,

pour en perpétuer le souvenir, il ne soit resté que cette page de registre, toute froide et laconique. On pouvait maintenant comparer avec un légitime orgueil les deux édifices des cultes dissidents. Il y avait grande différence certes, entre la lourde et massive bâtisse en brique qui, là-bas, au village anglais, semblait vouloir cacher parmi les grands arbres sa tour trapue et comme tronquée, et la neuve église, modeste sans doute, mais solide, spacieuse, bien proportionnée, et portant bien haut son clocher gracieux, surmonté, comme de juste, du fier coq gaulois. L'une était aux gens pratiques et positifs en affaires, donnant à chacun son dû, et à Dieu, pas plus que son dû ; l'autre était à ceux dont la foi n'a jamais été sans un grain de poésie, et la charité sans ce très légitime orgueil de donner le plus possible à Qui donne tout. C'était bien aussi comme un pronostic de l'avenir des deux races. . .

La nouvelle église n'avait rien pourtant des splendeurs dont on se plaît aujourd'hui à revêtir le moindre temple des jeunes paroisses à peine sorties de la " friche ". On ne manquait nullement de goût en ce temps-là, mais on aimait donner à la maison de Dieu un air d'austérité simple et imposante, avec une solidité défiant les injures du temps. La pierre des champs, un peu disparate, mais peu chère, un mortier bien préparé, bien " mûr " comme on disait, ont assuré à nos chères vieilles églises une durée que probablement ne connaîtront pas les constructions pimpantes mais déjà lézardées et ruineuses de maintes paroisses récentes. Puis, si leurs formes extérieures étaient plutôt austères, comme les dogmes de la Foi,

un peu aussi comme l'esprit de l' "ancien temps", légèrement teinté de jansénisme, l'intérieur en était tout gai de belle lumière, de resplendissantes dorures encore toutes fraîches, de vives couleurs nullement ternies et oxidées comme la peinture bon marché de nos temps. N'était-ce pas l'image des saintes joies goûtées dans la pratique très simple du devoir journalier, dans la rude vie du défricheur ? On faisait donc solide et durable, simple et de bon goût, riche sans faux luxe, avec un légitime souci de donner ce qu'on pensait convenir à la grandeur et à la générosité du Maître, sans ménager peines et travail pour creuser dans le chêne de délicates et patientes sculptures, qu'on jugerait aujourd'hui trop coûteuses et qui, en vérité, le seraient trop, vû le besoin actuel d'avoir tout vite et pas cher.

Avant de quitter la paroisse, M. Brouillette avait laissé, soigneusement préparés, les plans de la nouvelle église. M. Plinguet commença les travaux suivant l'idée primitive. Murs et façade s'élevèrent surmontés d'un élégant clocher ; tels ils sont restés, et le visiteur est un peu déconcerté par l'ogive des portes et fenêtres quand l'intérieur est de style tout différent. De fait, au cours des travaux, d'autres devis furent adoptés pour la décoration interne. Elle est fort remarquable et s'est inspirée d'un des plus purs souvenirs classiques : l'Ionien Romain, harmonieusement exécuté, La grâce svelte des colonnes fait regretter qu'elles ne soient en "vrai" marbre ; mais de riches sculptures, les ors brillants, les sobres couleurs rachètent amplement ce détail, très ordinaire en nos temps encore peu fortunés. Sans être des toiles

de Maitres, plusieurs bons tableaux ornent les autels et les murs et l'ensemble produit une agréable impression : elle sera plus vive si le visiteur revient examiner posément chaque détail. Ceux qui la voient chaque dimanche, et depuis longtemps, y sont fort attachés à leur chère église, et c'est là plus qu'une simple impression : c'est la légitime fierté d'avoir donné à la Religion une œuvre d'art et un bel acte de foi.

Comme autrefois dans la vieille chapelle, on voulut avoir dans la nouvelle église les stations du chemin de la Croix, mais représentées aux yeux des fidèles de façon plus digne du style actuel et des décors récents. Bientôt donc le curé érigeait cette dévotion toujours si populaire et qui le deviendrait davantage encore, dans le temple neuf et au moyen de tableaux plus soignés. Voici le procès verbal de cette simple cérémonie si importante dans la vie paroissiale.

“ Ce 11 Juin 1848, nous prêtre soussigné avons érigé dans l'église de St-Georges d'Henryville la dévotion de la voie de la Croix, d'après un indult du Souverain Pontife, en date du 30 Mai 1840, en faveur de Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal, et la permission à nous accordée par un décret du dit Mgr Bourget, évêque de Montréal, en date du 2 Mars 1848 et conservé dans les archives de la paroisse. ”

V. PLINGUET, Ptre Curé.

M. Plinguet quittait bientôt après la cure de St-Georges pour celle de Ste-Scholastique, il était remplacé par M. Joseph Dallaire qui ne fit ici qu'un bref séjour, du 1 Novembre 1848 au 24 Septembre 1850. Celui qui vint après lui prendre charge de St-Geor-

ges devait y passer quarante-deux ans, y laisser le souvenir encore vivant, d'une aimable et délicate charité, d'une sainte vie et d'une pieuse mort. Qui ne se rappelle encore M. Toussaint St-Aubin ?

Lorsqu'il arriva, le 28 Septembre 1850, la paroisse était en grand deuil. L'été précédent avait amené dans le sud de la Province le terrible fléau du choléra. Sans avoir été ici aussi meurtrier qu'en certaines localités plus spécialement éprouvées, le sol assez humide de St-Georges semble avoir favorisé ses ravages. Il serait difficile de dire combien furent atteints ou si le mal prit une forme bénigne, après quelque temps : il enleva toutefois vingt victimes, deux au village et dix-huit au rang des Lamoureux. C'était encore beaucoup et l'on comprend la terreur des familles éprouvées ou menacées, les instantes prières que l'on faisait ensemble le soir à l'église ou bien encore aux pieds des croix élevées dans tous les rangs. On comprend aussi la vive reconnaissance de la paroisse quand, le 16 Juillet, en la Fête de Notre-Dame du Mont Carmel tout danger sembla soudainement écarté. On s'engagea alors par une promesse solennelle à faire chanter chaque année, à cette date, une messe d'actions de grâces.

Peu d'années après, en 1852, la paroisse de St-Georges, passait au diocèse récemment créé de St-Hyacinthe. M. St Aubin resta à sa cure sous la juridiction du nouvel évêque, Mgr Jean-Charles Prince. C'était se séparer de son diocèse d'origine, de ses nombreux amis, de Ste-Thérèse, si cher à son cœur, à qui pendant nombre d'années passées soit au collège soit à la paroisse, il avait donné les prémices

de son zèle. Rien ne trahit toutefois l'ombre d'un regret tant le prêtre désintéressé autant que dévoué, sembla s'attacher à l'humble et paisible mission que la Providence lui confiait.

Il y restait encore de multiples améliorations à faire ; l'église était toute récente et les ressources restreintes n'avaient pas permis d'y faire d'un seul coup les frais d'une installation complète.

Lorsque la vieille chapelle eut disparu le nouveau presbytère fut bâti sur le terrain qu'elle occupait. C'était bien justice de songer à loger convenablement le curé de la paroisse toujours grandissante, bien près même d'atteindre l'apogée de sa prospérité. Cette construction solide et spacieuse fait honneur au zèle des paroissiens mais surtout aux sentiments généreux qui leur fit reconnaître ainsi le dévouement des pasteurs et les services inappréciables sans cesse rendus à leurs âmes.

Il fallait aussi une cloche douée d'une voix plus puissante et vraiment digne de l'élégant clocher encore muet. Trouver les fonds puis conduire à terme ces deux entreprises donna au nouveau curé l'occasion de déployer cette activité silencieuse et modeste qui lui gagna bien vite l'estime et la confiance de sa paroisse. Tout était prêt pour la visite pastorale du nouvel Evêque de St-Hyacinthe, le 29 Juin 1854. Le registres rapportent ainsi la double cérémonie présidée par Mgr Jean Charles Prince :

“ Ce jour, 29 Juin 1854, nous soussigné, Evêque de St-Hyacinthe, avons béni, en présence de M. le Curé du lieu et des missionnaires de la visite pastorale, le nouveau presbytère de cette paroisse.”

† J. C. PRINCE, Ev. de St-Hyacinthe.

A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons :

Ce jour, trente Juin, mil huit cent cinquante quatre, nous avons béni solennellement dans l'église de cette paroisse une cloche de huit cents livres, nommée Marie-Joseph Domithilde ; Messieurs Joseph Gariépy, bourgeois, Bernard Eagan et Jean-Bte. Simard faisant les honneurs de parrains ; et les Dames Marie Fortin, Mary Campbell et Domithilde Demers agissant comme marraines. Le sermon de circonstance fut prêché en français par M. le Grand Vicaire Ed. Crevier et en anglais par M. B. T. Leclair, curé de Notre-Dame des Anges de Stanbridge, faisant les fonctions d'assistants au trône conjointement avec M. P. Jérémie Crevier, curé de St-Charles.

Étaient présents à la dite cérémonie, outre les prêtres soussignés, un nombre extraordinaire de fidèles de cette paroisse et des environs.

La collecte faite en cette occasion, en sus des ornements déposés sur la cloche a été de £40, s10, d0."

P. J. CREVIER, Ptre. EDOUARD CREVIER, Ptre.

J. LECLAIR, Ptre. G. S. KERTSON, Diacre.

F. ST-AUBIN, Ptre.

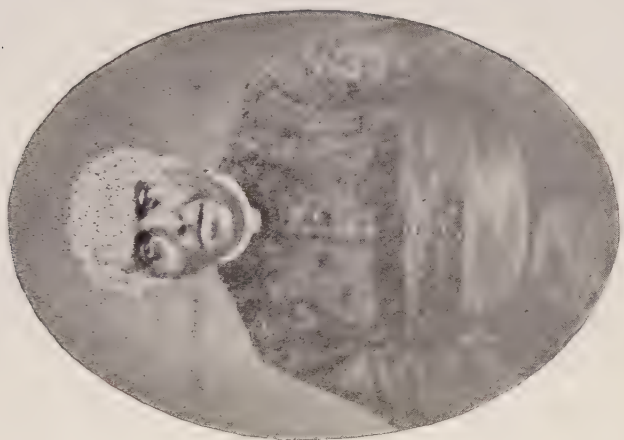
† J. C. Ev. de St-Hyacinthe.

La visite pastorale se termina le 2 Juillet. Il en est resté aux archives, une ordonnance ; mince détail, en réalité, mais qui souligne les mœurs du temps, peu dissemblables des mœurs de notre temps.

" Ordonnance de la visite pastorale : Que Messieurs les Marguilliers, surtout celui qui est en charge,



RVD C. L. VINET-SOULIGNY.



RVD F. PERRAULT.

veillent au bon ordre, tant dans l'église que sur la place publique pendant l'office divin."

J. C. PRINCE Ev. de St-Hyacinthe,

par Mgr,

G. S. KERTSON, Diac. Sec.

En 1856, l'église de St Georges s'enrichit encore. Un ami de M. St-Aubin profita d'un voyage en Europe pour apporter deux œuvres d'art destinées à la décoration de l'édifice récemment achevé et encore dépourvu d'un maître autel convenable et d'un tableau de son Titulaire. Cet Autel est tout de bois doré, en ce style renaissance, alors si prisé, qu'on retrouve aux églises de l'époque surtout dans la vallée du Richelieu. Beau travail de sculpture délicate et soignée dont l'or ne s'est nullement terni, il dût coûter un prix assez élevé ; on n'en voit, en effet, de semblable qu'aux paroisses vraiment fortunées.

Ce tableau de St-Georges fut peint en Italie ; l'œuvre n'étant pas signée, ce doit être une copie, mais de réelle valeur et d'un bel effet. Le peintre s'est inspiré de la " Légende Dorée," évidemment apocryphe : une mosaïque placée, dit on, par Constantin dans une des églises élevées par lui à l'honneur du Martyr aurait donné lieu à cette tradition erronée. St-Georges est donc représenté à cheval et armé d'une lance ; sous les yeux d'une vierge, revêtu du manteau royal, il transperce le dragon. Tout auprès git le corps d'un homme décapité, dans le lointain on voit la ville de Silène, ou Cyrène, en Lybie ; sur les remparts le Roi environné de son peuple assiste au combat.

Saint Georges fut le premier martyr de la sanglante persécution de Dioclétien ; soldat ou peut-être officier, il déchira un des édits affichés sur les murs de Césarée en Palestine et pour cet acte de courage subit les derniers supplices. L'allégorie le montra par la suite comme vainqueur du Serpent Infernal, sous les yeux de l'Eglise devenue Reine du monde par la conversion publique de Constantin et du peuple romain presque en entier.

Quoiqu'il en soit de la légende, l'allégorie n'en est pas moins fort belle ; elle prêche la virile constance du héros chrétien aux descendants des infatigables défricheurs d'Henryville ; eux aussi, ils ont fait preuve d'énergie dans la lutte et d'une foi invincible dans l'épreuve.

Leur œuvre continua de prospérer de plus en plus jusqu'en 1863. A cette époque les moulins d'Henryville étaient les mieux connus et les plus achalandés dans cette partie du pays ; on y employait quelques centaines d'ouvriers qui avaient amenés avec eux leurs familles. La population s'éleva donc à cette époque à près de trois mille âmes, y compris les habitants de la campagne et ceux des villages anglais et canadien. A la paroisse catholique on comptait 1870 communicants. Le commerce était aussi florissant que l'industrie ; plusieurs familles acquirent une jolie fortune et toutes à peu près jouissaient d'une honnête aisance. Ce fut vraiment " l'âge d'or " d'Henryville. Mais l'incendie des moulins Mix & Goodnod le fit déchoir de son heureuse prospérité. Les propriétaires trouvant ailleurs une position plus avantageuse pour rebâtir, quittèrent Henryville, emmenant avec eux le quart de la population.

L'année suivante, l'érection de la paroisse de St-Sébastien lui enlevait une belle partie de son territoire, quatre rangs bien peuplés : ceux de la Baie Missisquoi, des Irlandais, des Dussault et de la Rivière aux Brochets. Cependant Henryville restait toujours le centre des affaires, et les canadiens pensèrent remplacer les ressources qu'ils venaient de perdre par une autre industrie. Messieurs Xavier Darche et Louis Fournier établirent une tannerie capable d'employer une centaine d'ouvriers. Avant même de commencer le travail, une explosion désastreuse détruisit complètement la bâtisse et les machineries dispendieuses qui n'avaient pas encore fonctionné. On ne pouvait rebâtir, plusieurs familles quittèrent alors St-Georges et réduisirent d'autant la population. Cependant en 1878 Henryville comptait encore 1955 âmes.

La paroisse de Ste-Anne de Sabrevois se détacha bientôt enlevant cette fois la moitié des habitants : c'est-à-dire : le rang de Sabrevois et, en partie, le bord de l'eau, le Rang St-Louis et le Chemin de St-Jean. Outre ces rang ainsi diminués, il restait le rang de l'église, le rang des Lamoureux, la pointe en triangle située entre le Richelieu et la Rivière du Sud, appelée rang St-Charles, et la Concession de Noyan ou Rang St-Jean Baptiste. Ce dernier comptait d'abord un grand nombre de familles Anglaises Protestantes. Elles disparurent rapidement après l'incendie des moulins, car l'église anglicane fut fermée vers 1880 et aujourd'hui on peut dire que Henryville est totalement catholique et Canadien Français ; il reste encore quatre ou cinq familles Irlandaises descendant des premiers colons de 1825.

M. St-Aubin mourut à St-Georges le 16 Février 1892. Messieurs Isidore Bessette et François-Xavier Alexis Bouvier ne firent chacun qu'un bref séjour à la cure de St-Georges ; le premier de 1892 à 1896 et l'autre de 1896 à 1898. M. Antoine Foisy, aujourd'hui curé de St-Ours, dirigea la paroisse jusqu'en 1907. M. Charles Pierre Boulay est actuellement curé depuis cette date.

Deux fêtes de famille ont été célébrées avec éclat ces dernières années ; ce sont les deux seuls événements remarquables qui aient signalé la paisible existence d'Henryville. Le 17 Mai 1900 on célébrait l'inauguration de l'église restaurée ; on en lira plus loin le compte-rendu dans un journal du temps, mais si le ton du récit semblait un peu enthousiaste à qui le lit après douze ans, il faudrait accuser autant l'inconstance de nos impressions que la naïveté du journaliste. Le 28 Juin 1910 une autre fête réunissait les fils d'Henryville et parmi eux un grand nombre étaient venus de loin ; c'était le centenaire de la paroisse. Le programme de la Fête ne mentionne pas assez clairement la très intéressante conférence donnée par M. le Juge Demers sur le passé d'Henryville ; ce fut le point de départ de la présente monographie ; aussi a-t-elle eu soin de relater fidèlement tous les faits recueillis en ce travail d'érudit.





Sifroy Fortin, bourgeois,

Fridolin L'Ecuyer, huissier

Dr T. Phénix

Révd P. C. Boulay, Ptre Curé

Léon Bénard, commerçant

Théodule Coupal, épicier

Adrien Houle, marchand

J. H. Boutin, sacristain

Edouard Dupont, conseiller

C. H. Thimineur, maire

Maurice Leclair, maçon

Noël Dussault, hôtelier

Jos. Comeau, conseiller

Hercule Larocque, commis

Jean Trudeau, commis

Premias Grégoire, plombier

Alcide L'Ecuyer, maître-cantonier

Ernest Sylvestre, Agent Q. M. S. R.

Aimé Lemieux, marchand

Noël Brosseau, juge de paix

Max. Frédéric, professeur

Jos. A. Dupuis, entr. et voiturier

Edouard Brosseau, marchand

Arcade Coupal, beurrier

Alcide Rathé, marchand

Dosithé Morin, conseiller

Arthur Morin, boucher

Léandre Gosselin, hôtelier

Anselme Poissant, conseiller

Emeri Larocque, commis

Omer Rainville, forgeron

Joseph Leclair, maçon

Geo. Aimé Boutin, contre-maitre

Fêtes Grandioses

A St-Georges d'Henryville à l'occasion de
l'Inauguration.

MESSE PONTIFICALE — RECEPTIONS — BANQUET —
DEMONSTRATIONS.

Hier, a eu lieu à Saint-Georges d'Henryville, près de Saint-Jean d'Iberville, l'inauguration de l'église de cette paroisse, qu'on venait de réparer et d'enrichir de superbes décorations. Cette cérémonie a donné lieu à des fêtes grandioses, dont Saint-Georges d'Henryville gardera un souvenir inoubliable.

Mercredi soir, Sa Grandeur Mgr Decelles, coadjuteur de Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe et Sa Grandeur Mgr Brunault, coadjuteur de Mgr Gravel, évêque de Nicolet, ont été reçus à la gare par toute la population. Les Forestiers et les Artisans figuraient en corps dans la procession. Les rues étaient toutes pavoisées de drapeaux et de banderolles aux plus riches couleurs, et pas une seule maison, même la plus modeste, n'avait omis de décorer ses murs et ses fenêtres.

A 9.30 heures, il y eut messe pontificale, chantée par Mgr Brunault. Longtemps avant l'heure, le temple sacré était déjà rempli par les fidèles, heureux de s'agenouiller dans cette église, l'orgueil de leur paroisse.

Dans le chœur, une foule de prêtres étrangers accourus de toutes les paroisses environnantes avaient pris place.

Jamais Saint-Georges d'Henryville n'a vu cérémonie si imposante, si consolante pour un cœur catholique. En voyant toute cette pompe inaccoutumée, en entendant ces airs et ces cantiques sacrés, qui s'élançaient vers le ciel, tantôt tendres et suppliants, tantôt pleins d'allégresse, nous avons vu plus d'une femme et même des hommes essuyer des pleurs qui mouillaient leurs paupières. L'orchestre d'Iberville, venu à Saint-Georges expressément pour la fête, a joué avec tant de charme que les gens émerveillés en parlaient hautement à la sortie de l'église.

Le sermon de circonstance a été donné par Mgr Decelles. Sa Grandeur a été très heureuse, et dans l'inspiration des idées et dans l'éloquence avec laquelle le sujet a été traité. L'orateur sacré a vivement félicité les citoyens de s'être si bien entendus et d'avoir tous, sans exception aucune, versé leur obole entre les mains du ministre du Christ, pour rendre le temple du Seigneur plus digne de son culte et des bienfaits qu'il accorde sans cesse à cette florissante paroisse. Cette générosité des fidèles prouve qu'ils ont conservé intacte la foi que leur ont transmise leurs pères. Aussi Dieu se montrera reconnaissant, et il versera ses bénédictions et dans leurs foyers et dans ceux de leurs enfants. Sa Grandeur a aussi félicité les peintres qui ont décoré ce superbe monument, à la grande admiration de tous.

A midi, une foule de convives ont pris place à un somptueux banquet, offert par les Dames de Ste-

Anne, dans la grande salle de réception du collège. La paroisse de St-Georges était représentée par les marguilliers. La gaieté la plus franche et la plus communicative a régné durant tout ce repas. Les convives, comme au siècle de Louis XIV, ont mangé au son de la musique. Le menu eût été digne de la table d'un prince. Les Dames de Ste-Anne ont bien fait les choses, et elles méritent certainement les plus chaleureuses félicitations et les plus sincères remerciements.

A 2 heures, Leurs Grandeurs, accompagnées d'une suite nombreuse ont honoré le couvent des Sœurs de la Présentation de leur visite.

La salle de réception était décorée et pavoisée avec profusion. Des inscriptions et des guirlandes de fleurs couraient par toute la salle.

Les élèves de l'institution, dans leurs costumes de fête, ajoutaient une nouvelle note réjouissante à la solennité de cette réception si cordiale et si généreuse. Une adresse a été présentée à Leurs Grandeurs par les élèves qui ont en même temps offert des fleurs, doux emblème de leurs respectueux sentiments.

Toute la population, à 4 heures, s'était rendue dans les environs du presbytère. Les écoliers et la fanfare d'Iberville s'étaient tous réunis sur le terrain du presbytère et ont fait une grande démonstration dont une musique enthousiaste, gaie, enlevante, a fait les plus grands frais. On ne voyait partout que drapeaux, banderolles, oriflammes, fanions. En voyant cet enthousiasme de ses chères ouailles, le digne curé de St-Georges d'Henryville, M. l'abbé J. A. Foisy a dû être fier de sa paroisse et nous sommes heureux de l'en féliciter.

Ces réjouissances édifiantes ne se sont terminées qu'à la venue de la nuit. Tous sont alors retournés paisiblement dans leurs demeures, gardant dans leurs cœurs un souvenir qui ne s'effacera jamais.



GRANDE CELEBRATION

— DU —

PREMIER CENTENAIRE

— DE —

St-Georges d'Henryville

MARDI, LE 28 JUIN 1910

SOUS LES AUSPICES DU COMITE DES CITOYENS

Programme de la Fête

Avant-Midi, à 10 heures.

Grand'Messe et Sermon dans l'église de la paroisse. —

Le sermon sera donné par un prédicateur qui s'exprimera dans les deux langues.

APRÈS LA MESSE. — Grand dîner champêtre " Au Petit Coteau ". — Il y aura des vivres et des rafraîchissements en abondance sur le terrain.

Après-Midi.

IMMÉDIATEMENT APRÈS LE DINER. — Adresse de Bienvenue aux anciens citoyens. - Discours.

A DEUX HEURES ET DEMIE PRÉCISES. — Amusements !
Programme plus bas.

Soir, à 8 heures.

Dans l'église. — Chants patriotique. — Discours. —
Vues animées.

Programme des Jeux

- 1er Course de 100 verges, pour messieurs.
- 2e Saut en longueur, pour messieurs.
- 3e Course en sacs, pour Messieurs.
- 4e Course de 100 verges, pour garçons en dessous de 16 ans.
- 5e Saut en hauteur, pour messieurs.
- 6e Course de 50 verges tenant un œuf dans une cuillère,
pour dames.
- 7e Course de 100 verges, pour demoiselles.
- 8e Tirer le câble, gens de la campagne vs gens du village.
- 9e Pour jeunes garçons, manger des tartes.
- 10e Courses à trois jambes, pour messieurs.
- 11e Courses à patates, pour messieurs.

Et beaucoup d'autres attractions.

DE MAGNIFIQUES PRIX SERONT DONNÉS AUX GAGNANTS

Pour les entrées s'adresser à M. Albert McCarthy, avant chaque jeux

POUR PLUS D'INFORMATIONS S'ADRESSER A

A. HOULE, Sec.-Trés.

H. THIMINEUR, Président



VIII. MUNICIPALITÉS SCOLAIRE ET CIVILE.

Comme il n'y a pour l'enfant de possibilité de grandir que sous la protection de la famille, il n'y en a pour l'homme de se développer que sous la condition de la Patrie.

BRUNETIÈRE.

Sous le gouvernement de Lord Sydenham, le parlement des deux Provinces Unies du Haut et du Bas Canada vota l'acte des écoles de 1841. Il établissait dans notre province des écoles élémentaires, sous le contrôle de commissaires éligibles par le peuple, et des districts municipaux. Le devoir des commissaires était de prendre la direction des écoles sous leur contrôle, de nommer les instituteurs et de passer des règlements ; celui des districts municipaux consistait à diviser les paroisses en arrondissements d'écoles, à distribuer à chacun d'eux sa part du fond scolaire et à transmettre au surintendant un rapport annuel. Par cette même loi, plusieurs bureaux d'examineurs furent institués dans les principales villes, et trois surintendants eurent la direction générale de l'éducation. L'Hon. Simpson Jamieson fut nommé Président, M. le Dr Meilleur, député surintendant pour le Bas-Canada et le Rév. M. Murray député-surintendant pour le Haut-Canada. Ces nominations furent bien accueillies, surtout celle du Dr Meilleur, qui avait en tout temps montré un zèle éclairé pour la cause de l'éducation. Il fut l'un des fondateurs du Collège de L'Assomption.

Une clause de cet acte allouait, pour aider au

soutien des écoles, une somme annuelle de cinquante mille louis, dont trente mille furent accordés au Bas-Canada et vingt mille à la province supérieure. Pour avoir part à l'allocation, les habitants de chaque arrondissement étaient obligés de se mettre sous le contrôle des commissaires et de contribuer pour une somme égale à l'octroi du gouvernement. Le système de cotisation déplut d'abord aux Canadiens. Ils avaient les taxes en horreur, et ils auraient préféré soutenir leurs écoles au moyen de contributions volontaires. Cette difficulté retarda pendant quelque temps le progrès de l'instruction publique et contraignit le gouvernement d'obliger les habitants à se cotiser.

Telle n'était pas la difficulté à St-Georges d'Henryville. Une demande avait été adressée pour obtenir une municipalité catholique et avoir ainsi part à l'allocation promise. Cette supplique ayant été rejetée, sous prétexte que les catholiques étaient en minorité, on dut procéder autrement. Le 17 Décembre 1843, à une assemblée paroissiale tenue à la sacristie, on fit une élection de commissaires d'écoles, " afin de suppléer," dit le Registre, " à une élection légale que cette paroisse ne peut faire par des circonstances qui ne dépendent pas d'elle et qu'elle déplore." Le Rvd M. Brouillet, curé de la paroisse fut élu président des commissaires, parmi lesquels on comptait trois canadiens catholiques : Lubin Leblanc, Joseph Gariépy et Charles Roy, deux Anglais protestants : le capitaine Isaac Hogles et Herbert Proctor, et un Irlandais catholique, Patrick Horrigan. C'était bien un peu étrange ce résultat d'une élection tenue dans une sacristie et choisissant deux protestants, mais l'union

était le seul moyen de tourner la difficulté et d'obtenir pour l'école mixte existant déjà depuis treize ans, la reconnaissance et l'octroi du gouvernement ; probablement aussi pour les autres écoles privées, établies dans les rangs dès 1820, peut-être même avant.

Cette école mixte avait été établie en vertu de la loi de 1829, révoquée en 1831 et remplacée par d'autres mesures tout aussi peu efficaces pour le progrès de l'instruction. L'encouragement donné jusqu'en 1841 pour le développement des écoles élémentaires resta, en effet, des plus médiocres. L'Institution Royale de 1801 avait été fondée dans le dessein d'anglifier la population primitive du pays ; chaque gouverneur reçut l'instruction de travailler à atteindre ce but. Aussi fut-elle repoussée presque partout. Le clergé se chargea à grands sacrifices d'ouvrir quelques écoles de campagne, tâchant de suppléer ainsi, là du moins où c'était possible, à l'insuffisance des moyens d'éducation. A plusieurs reprises, cependant, les représentants du peuple proposèrent des projets de loi mais ils furent rejetés les uns après les autres par le conseil législatif.

Durant la session de 1823-4, la législature passa la loi des écoles de fabriques qui permettait aux Canadiens d'appliquer jusqu'au quart du revenu des fabriques pour le soutien des écoles dirigées par elles. Un certain nombre d'écoles furent établies d'après cet acte ; entre autres, celles qui déjà en 1830 avaient été ouvertes à St-Georges.

La paroisse comptait alors 2044 habitants. Elle avait une église catholique, une minoterie, deux scieries, deux tanneries, une manufacture de chapeaux,



M. J. DEMERS, M. P., pour le comté d'Iberville.



M. E. R. DEMERS, N. P.,
1er maire d'Henryville.



M. A. L. DEMERS, M. P. P.
pour le comté d'Iberville.

une fabrique de poteries, deux fabriques de potasse, deux de perlasse, deux magasins, une auberge et une quinzaine d'artisans. La paroisse produisait 14140 boisseaux de blé, 15800 d'avoine, 36000 de pommes de terre, 2500 de pois, 7500 de maïs, et environ 3000 d'autres grains, outre 3100 livres de sucre d'érable. On estimait les différentes fermes de la paroisse posséder en chiffres ronds, 790 chevaux, 800 bœufs, 1350 vaches, 3900 moutons, 1250 porcs.

Par ces détails, nullement étrangers à la question, Henryville nous semble bien une riche paroisse, capable de subvenir largement aux frais d'éducation des nombreux enfants en âge de fréquenter ses écoles; il y en avait plus de trois cents. L'école publique, mixte, du village ne pouvait les contenir tous, on comptait en revanche, sur le territoire de Noyan, neuf écoles privées, où la moyenne de la fréquentation pouvait dépasser vingt cinq élèves.

En 1829, la législature du Bas Canada, voyant que les deux lois d'éducation, pour l'établissement des écoles royales et des écoles de fabriques, ne répondaient pas aux besoins du peuple, passa, sans cependant les abroger, une autre loi pour pourvoir chaque comté d'écoles élémentaires, sous le contrôle général des membres du Parlement, mais sous la direction immédiate, dans chaque Paroisse ou township, des syndics élus par les habitants contribuables au fond local des écoles.

Ces écoles étaient censées être communes aux enfants des deux origines et des deux croyances religieuses ; mais généralement elles prenaient vite le caractère de la majorité des habitants en chaque ar-

rondissement. Il résultait de cette pratique de graves inconvénients pour la minorité, formée, dans les seigneuries, d'Anglais protestants et dans les townships, de Canadiens catholiques, ceux-ci comparativement pauvres. Or on sait si les minorités abdiquent facilement les droits imprescriptibles de la religion et de la nationalité.

Cependant, grâce surtout à l'esprit de tolérance des Canadiens, l'opération de ce système, continué sous les lois de 1841 et 1845, n'a donné lieu à aucune difficulté sérieuse. Particulièrement à St-Georges, on a vu les deux races, de foi et d'origine hétérogènes, toujours on ne peut mieux disposées à chercher ensemble puis à mettre loyalement en pratique les moyens d'ordre et d'harmonie capable d'assurer la paix et le bonheur communs.

Les écoles devinrent en 1845 tout à fait indépendantes des autorités municipales, sous le contrôle exclusif du surintendant et des commissaires élus par le peuple ; enfin la loi actuelle accorde aux minorités le privilège inappréciable des écoles séparées, ainsi, peu à peu, les deux parties intéressées furent mises parfaitement à l'aise sous un régime d'idéale liberté et de généreuse tolérance.

Quelques progrès s'étaient accomplis cependant sous l'opération de la loi de 1841. Le nombre des écoles qui s'étaient mises sous le contrôle des commissaires et qui avaient eu part à l'octroi du gouvernement n'avait été que de 651 en 1843 ; l'année suivante il y en avait 1292. Si le résultat avait d'abord été lent, la faute retombait sur les conseils municipaux qui avaient refusé de seconder les vues du gou-

vernement. Nous devons mentionner en justice que le surintendant du Bas Canada, M. le Dr Meilleur, montra le plus grand zèle dans l'accomplissement de sa charge et fit tout en son pouvoir pour faire progresser l'éducation. Il fut grandement secondé par les membres du clergé, qui, ayant été presque partout nommés commissaires, avaient pris une part active à l'établissement de nouvelles écoles.

Tel fut le cas à St-Georges, où, dès la première séance de la corporation scolaire, maintenant légalement établie, semble avoir prédominé l'heureuse initiative du Curé et un large esprit de tolérance et de concorde. Cette réunion se tint dans la maison d'école française. Furent élus : Président, le Révd. J. B. A. Brouillet, Ptre Curé, et commissaires, MM. Julien Lamoureux, Thomas Smith Edouard Roy, Herbert Proctor, Thomas Melaven, Pierre Samson, Isaac Hogles et David Brault.

La paroisse fut divisée en quatorze arrondissements ; on y compta 1204 enfants, tant anglais qu'irlandais et canadiens, Il n'y eut pas d'abord d'écoles séparées pour chaque nation. Un maître protestant faisait parfois la classe à des catholiques, quand ailleurs un maître catholique comptait parmi ses élèves bon nombre de protestants. Au village anglais la majorité des enfants était de race anglaise ; au village canadien les enfants étaient à peu près tous catholiques. De même, dans les rangs, il arriva maintes fois que des familles canadiennes, isolées parmi les anglais, durent envoyer leurs enfants aux écoles anglaises. Quelques-uns de nos anciens ont parlé dans leur jeunesse plus aisément l'anglais que

le français ; pourtant, jamais nulle part on a pu signaler une défection des sentiments religieux ou même national, tous deux sont demeurés très vivaces.

Vers cette année 1845 l'instruction populaire commençait donc à se développer assez rapidement dans les villes et dans certaines paroisses privilégiées, ailleurs, de façon plus lente et pénible. Par contre, l'instruction classique était très répandue. Dans le Bas-Canada, elle pouvait être comparée à celle des peuples les plus instruits de l'Europe, eu égard à la population et à ses ressources. Outre ces vénérables maisons, ouvertes depuis longtemps déjà à la jeunesse du pays, les Petits et Grands Séminaires de Québec et Montréal ; des collèges plus récents étaient alors en pleine prospérité ; nommons Nicolet, St Hyacinthe, Ste-Thérèse, Ste-Anne de Lapocatière, l'Assomption. Pour nos jeunes filles, s'ouvraient plus nombreux encore les Couvents des Ursulines dans la région de Québec, ceux de la Congrégation Notre-Dame du côté de Montréal.

Ces institutions ont imprimé aux Canadiens un caractère religieux et moral encore assez bien conservé et qu'il importe plus que jamais aujourd'hui de soigneusement préserver. On doit donc une reconnaissance éternelle à ces prêtres désintéressés, à ces femmes remplies de charité et de zèle, qui ont sacrifié à l'éducation de la jeunesse leur santé et leurs épargnes dans les moments critiques de notre histoire. Si les Canadiens eussent dépendu uniquement de l'ancien gouvernement, ils se seraient trouvés presque sans moyens d'éducation, dépourvus d'hommes capa-

bles de défendre leurs droits politiques et leur nationalité. Il leur aurait manqué encore la belle et forte éducation qu'ont reçue nos mères ; c'était la seule capable de maintenir au foyer les traditions et les vertus familiales, espoir de notre race : de mettre profondément au cœur des enfants ce cachet de probité et de virile conscience qui tend aujourd'hui à s'effacer.

La Providence divine a visiblement protégé le trésor de notre foi religieuse, et spécialement par ce ministère désintéressé, et tout imprégné de surnaturel dévouement. Il était naturel de le rencontrer là où des circonstances regrettables pouvaient exposer les âmes au danger de l'ignorance ou de la perversion. Or ce double danger exista longtemps à St-Georges ; celui de l'ignorance, en ces premières années d'isolement ; on le vit bien à la retraite de 1842. Et de fréquenter habituellement et intimement, des gens, bien disposés en vérité, mais toujours plus ou moins imbus de ces préjugés anti-catholiques qui sont la base même du Protestantisme, constituait certainement un péril sérieux ; pour les jeunes surtout, à l'âge des camaraderies d'école, des impressions faciles, des souvenirs qui ne s'effacent plus.

On sait maintenant combien surchargés de travail ont été les premiers curés de St-Georges. Pour ces prêtres zélés, un ministère primait tous les autres : l'enseignement du catéchisme. L'histoire en fait foi ; dans nos plus pauvres paroisses, où les ressources manquaient absolument pour organiser la plus primitive des écoles la religion a toujours été enseignée fidèlement. Chez nous, comme chez nos ancêtres Gaulois, la première école fut ne sacristie. Avec les connais-

sances surnaturelles, bases de la vraie science, on y enseignait aussi, bien souvent, les premiers éléments des sciences. Ici, en tout cas, ces écoles privées, que nous voyions s'ouvrir bien avant les écoles publiques, ont été inspirées par le dévouement et la charité sacerdotale. On s'est demandé qui pouvaient bien être ces maîtres d'école, plus mal rétribués qu'aujourd'hui sûrement, payés en " nature ", comme on faisait alors. C'était souvent un écolier trop pauvre pour continuer au collège ses études classiques. Aux petits enfants des pionniers il donnait les prémices de sa vocation sacerdotale, dans l'humble et fastidieuse besogne où l'on apprend si bien le dévouement. Le soir, les longues veillées du presbytère étaient consacrées à l'étude du latin, des lettres ou de la Philosophie. C'était encore quelque jeune fille essayant l'apprentissage de la vie religieuse enseignante ; ou même tout simplement, un brave homme de menuisier, horloger, bedeau, que sais-je encore ? apportant à l'œuvre commune, un trésor bien appréciable de science et de patience.

Comme la population anglaise se retirait assez rapidement, bientôt ces écoles privées, puis reconnues publiques et mixtes, devinrent enfin nettement catholiques et paroissiales. L'ambition des citoyens désiraient mieux encore. Le diocèse de St-Hyacinthe venait de faire une fondation destinée à rendre à la cause de l'éducation des services signalés par le plus brillant succès. Le 19 Octobre 1853, cinq religieuses de La Présentation de Marie, arrivaient à Marieville. C'était une congrégation Française qui avait traversé la Grande Révolution sans périr, ayant

su gagner la confiance du peuple par ses travaux d'éducation et ses œuvres de charité.

Or en 1854 un citoyen généreux donnait à la paroisse de St-Georges un lopin de terre pour l'érection d'un couvent, où les jeunes filles recevraient, en outre de l'instruction élémentaire, une éducation supérieure, donnée seulement alors dans les villes lointaines. Les paroissiens secondèrent admirablement la noble pensée du donateur, M. Joseph Gariépy. On remit bientôt entre les mains du Curé M. St Aubin la jolie somme de 18000 francs, destinée à la construction du Couvent. Les travaux avancèrent rapidement, et, le 24 septembre 1862, cinq religieuses de la Présentation, conduites par leur Provinciale, Mère Marie St-Maurice, venaient prendre possession du nouveau couvent de St-Georges d'Henryville.

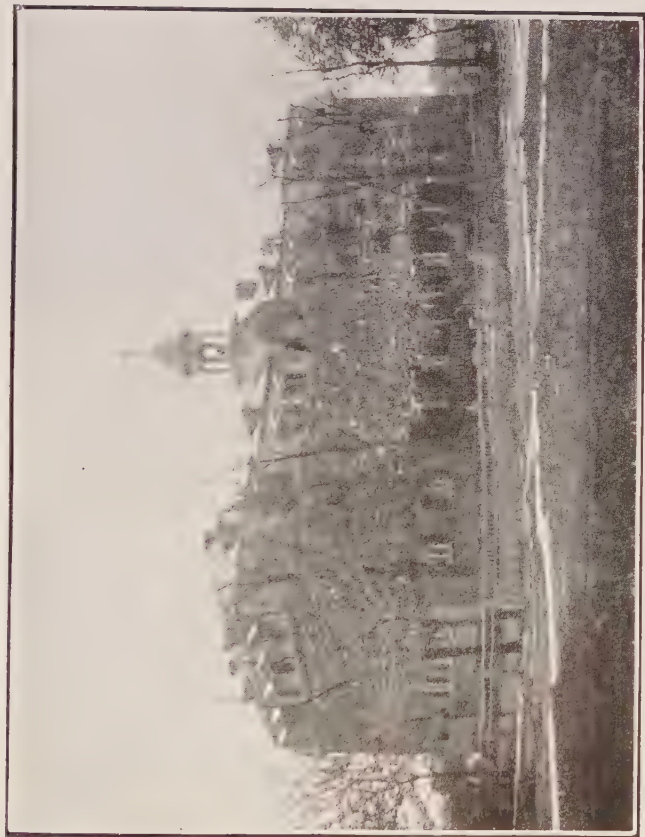
Le lendemain il y eut grande fête à l'église. A la messe solennelle, M. le Grand Vicaire Ed. Crevier adressa la parole à la foule pressée des auditeurs, où l'on remarquait beaucoup d'étrangers venus des environs. Eux aussi, semblaient fort empressés de prêter leur concours à l'œuvre importante qui commençait, et, plus encore, à profiter de ses avantages. Le prédicateur vanta hautement les bienfaits de l'éducation chrétienne. En terminant il félicitait les gens de St-Georges d'avoir si libéralement contribué à cette nouvelle fondation. Un tel établissement ferait sans nul doute grand honneur à leur paroisse, à leur pays, à leur religion.

Après la messe la cloche du Couvent fut bénite sous les noms de Marie-Véronique, perpétuant ainsi le souvenir d'une généreuse bienfaitrice. Au chant

de l'*Ave Maris Stella*, le clergé partit en procession, suivi de l'assistance entière. La nouvelle maison de Marie était solennellement offerte à Notre-Dame de Bonsecours, et consacrée, par la bénédiction du prêtre à l'œuvre sainte de l'éducation chrétienne.

Les classes s'ouvraient le 20 Septembre avec soixante élèves pensionnaires, c'était une bonne garantie de succès. Les travaux se poursuivirent dans la chapelle encore inachevée, et le 2 Décembre, M. St-Aubin vint la bénir et y célébrer la première messe. Le Dieu de l'Eucharistie ne devait plus quitter la maison. Sa présence cachée y resterait, mystérieuse puissance bien autrement forte que les ressorts de l'influence et de la richesse humaines. Nos humbles et pauvres maisons de charité, d'éducation ou de prière subsistent par elle, plus durables et plus solides que les somptueuses fondations maintenues à coups de millions. C'est le " grain de senevé " toujours vivace et prolifère, même au siècle où rien ne prospère sans le " Mammon d'iniquité. "

Le 25 Septembre 1912, il y avait donc cinquante ans que le couvent de St-Georges poursuivait, au milieu du paisible village, son heureuse et féconde carrière. Nos belles œuvres religieuses n'ont jamais aimé le bruit, encore moins recherché la réclame ; maintes fois, on les a trouvées par trop modestes, lorsque d'autres prennent un si grand soin de faire parvenir en haut lieu la renommée du moindre succès. Le vrai mérite se juge au bien accompli ; mais le jugement de l'homme est si facilement égaré par le préjugé ; celui là surtout qui cherche perfidement à détruire nos vraies libertés nationales, sous couleurs



COUVENT DE SAINT-GEORGES

de Liberté... importée. Tout esprit sain et impartial comprend ce que vaut, pour la société, une femme instruite et vertueuse, bien préparée aux multiples obligations de la vie moderne, ou encore une vraie institutrice, par vocation et par dévouement ; or, de celles-là le moindre de nos couvents de campagne en a produit une pléiade.



BELLES FÊTES A ST-GEORGES

ON CELEBRE AVEC ECLAT LE CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DU COUVENT DE CE VILLAGE.



St-Georges de Henryville, 5. — On a célébré, ces jours derniers, le cinquantième anniversaire de fondation du Couvent de Saint-Georges d'Henryville, par les Révérendes Sœurs de la Présentation de Marie. Cette fête avait été organisée par quelques dames du village, présidées par Mde J. H. Trudeau.

La Révérende Mère Saint-David, supérieure de la Présentation de Marie, et la Sœur M. de l'Immaculée-Conception, une des cinq fondatrices qui vinrent jeter les fondements de l'institution prospère que nous admirons aujourd'hui, les Révérendes Sœurs Saint-Henri, Thérèse, Saint-Augustin, Saint-Julien, Saint-Alfred, Saint-Andéol, et Georgine, anciennes élèves et enfants de la paroisse, sont venues prendre part à cette fête de famille.

Le matin, à neuf heures et demie, une grand'messe solennelle fut célébrée par M. l'abbé Foisy,

curé de St-Ours et ancien pasteur de Saint-Georges de Henryville. Au chœur, on remarquait MM. les abbés Boulay, curé actuel, et P. A. Trudeau, vicaire à Iberville. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Papineau, supérieur du collège de Saint-Jean.

La quête a été faite par deux anciennes élèves, Mlles Marie-Anne Many, et Paule-Aimée Lemieux. La salle de réception était magnifiquement décorée à cette occasion. Mlle Lorette Saint-Aubin présenta ensuite une adresse de bienvenue à la Mère Saint-David et aux anciennes élèves. Celle-ci fut suivie d'une autre adresse lue par Madame L. N. Trudeau, accompagnées de Mesdames T. Phénix et N. Brosseau, qui offrirent à la supérieure, deux magnifiques corbeilles remplies de pièces d'or et de billets de banque.

A midi, un grand banquet fut servi dans le réfectoire du couvent. A quatre heures, un salut solennel fut chanté par M. l'abbé P. A. Trudeau, et, le soir, après le souper, une belle séance de chant et de déclamations fut donnée par les élèves actuelles.

— : o : —

Ajoutons simplement quelques notes à ces pages, de peur que ne périsse le souvenir de ceux qui ont donné leur dévouement à l'école du village ; ce fut, c'est encore, une belle œuvre, riche de mérite et de beaux résultats.

Les Ecoles catholiques datent, on le sait, de 1845. La paroisse comprenait alors 14 arrondissements : en 1848 elle en contenait 18.

L'école catholique du village était désignée par le numéro 5. Le numéro 6 était l'école protestante.

Les Premiers instituteurs à l'école du Village furent en :

1845 Pierre Piché.

1846 Jules Ponce, français.

1847 Auguste de Montigny, français.

1850 Joseph Patenaude.

1851 Louis Honoré Monty, plus tard notaire, à Marieville.

1852 Joseph Jourdonnais.

1855 François Lafond.

1857 Edouard Lafond et J. Philomène Gosselin.

En 1862 l'école se divise : le Couvent reçoit les filles et Edouard Lafond garde les garçons.

Un M. O'Donoghue succède à Edouard Lafond : font suite H. Bellerose, plus tard Inspecteur d'écoles.

E. Lafond revient quelques années puis

H. Ménard,

J. Boivin.

En 1893, les Rvds. Frères Maristes se chargent de l'école pendant 15 années.

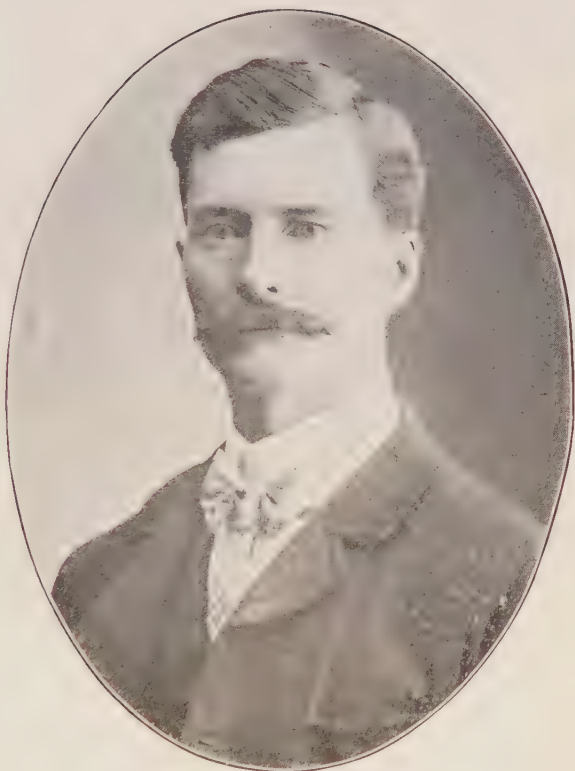
En 1906, M. J. A. Gagnon leur succède, puis en 1909, M. Frédéric, qui s'occupe encore aujourd'hui avec zèle et habileté de sa belle et florissante école.

.....
Au même temps où s'organisaient les écoles, la législature pourvoyait à l'établissement des municipalités. En 1854, elle abolissait la tenure seigneuriale ; ceci amène naturellement à dire un dernier mot de la Seigneurie de Noyan. Henryville lui doit plus que son nom, une très large part aussi de son développement rapide et de sa prospérité.

En 1835, William Plender Leath, fils naturel de Napier Christie Burton, fut reconnu héritier de la Seigneurie de Noyan, à condition de prendre le nom de Christie. Il était alors Capitaine au 3^{ème} Régiment d'infanterie des Gardes de Sa Majesté.

Le 17 Mars 1842, Plender Leath fit son testament en faveur de Dame Mary Christie Burton, fille de Napier Christie Burton et épouse du Rév. Thomas Hamer. Il lui laissait la jouissance pleine et entière de la Seigneurie sa vie durant, et, après sa mort, à ses enfants légitimes. Si elle mourait sans enfants la Seigneurie devait être vendue ; c'est ce qui arriva. Les exécuteurs testamentaires de feu William Plender, de concert avec sa veuve Dame Amélia Martha Bowman de la ville de Bath, en Angleterre, mirent la Seigneurie à l'enchère. Elle fut vendue à la porte de l'église d'Henryville et adjudée le 26 Juillet 1875, à Robert Wright de cette paroisse, pour la somme de \$30375.00. Celui-ci la revendit, quelque temps après pour \$33000.00, à Georges Whitfield, Ecr. d'Henryville.

Les municipalités sont autant de petits gouvernements qui assurent au peuple l'indépendance, l'initient aux affaires, et le préparent à mieux comprendre les rouages plus compliqués d'une administration générale. Un système municipal bien entendu est une école politique populaire, à laquelle les masses apprennent, dès leur enfance, à être gouvernées et peut-être à gouverner. Malheureusement, tant de causes néfastes tendent aujourd'hui à corrompre profondément notre système électoral : un esprit de parti étroit et fanatique, le pécumat sous toutes ses formes,



ALBERT MCCARTHY,
Maire actuel.

l'achat des suffrages, l'influence toujours grandissante de l'argent dans les questions de licences ou la gestion des services publics, enfin deux plaies anciennes sous des mots nouveaux : le " fonctionnarisme et l'arrivisme ".

Le premier établissement d'autorités municipales dans le Bas-Canada date de 1840. Avant cette époque, nous n'avions rien qui ressemblât à une organisation quelconque d'autorités locales, point de mairies, point de corporations, point de police rurale. La voirie était réglée par une loi de 1796, sous la direction d'un officier de district, appelé le grand voyer, et d'officiers de paroisse, dont toutes les attributions se bornaient à l'entretien des chemins et des routes. Nous avons vu pourtant le seigneur Napier Christie ouvrir, en 1810, le grand chemin qui traversait les deux Seigneuries de Sabrevois et Noyan. C'est lui, ou son agent, Edme Henry, qui dût se charger de l'entretenir, jusqu'en 1835 et peut être plus tard.

L'agriculture était protégée par quelques dispositions législatives, réglant les cours d'eau, l'abandon des animaux, la suppression des mauvaises graines ; la police des campagnes était laissée au bon vouloir du capitaine de la milice ou des juges de comté, s'il y en avait. Cette organisation imparfaite pouvait suffire aux besoins limités de nos campagnes, jusqu'à ce que les développements de l'industrie et du commerce, les progrès de l'agriculture l'aient rendue évidemment insuffisante.

La loi des municipalités, élaborée par M. Morin fut passée en 1845, puis amendée par M. Drummond en 1855. Cet amendement substituait la municipa-

lité de paroisse à celle de comté, tout en laissant subsister celle-ci. Il assurait le fonctionnement du régime, en attribuant aux conseils l'imposition des taxes nécessaires et le produit des licences accordées.

C'est en vertu de cette loi que s'organisa le conseil municipal d'Henryville. Il tint sa première séance le 2 Août 1855. Étaient présents : Edouard René Demers, N. P., Luc Fortin, Robert Wright, Ecr, Joseph Brault, James Fairfield, François Létourneau, Julien Lamoureux, formant la totalité des membres du dit conseil. Edouard René Demers, Ecr, Notaire Public, fut élu premier Maire d'Henryville et A. L. Demers, Secrétaire-Trésorier.

Liste des Maires de St-Georges d'Henryville :

- 1855-58. Edouard René Demers, N. P.
- 1858-61. Robert Wright.
- 1861-66. Alexis Louis Demers, marchand.
- 1866-68. Edouard Roy.
- 1868-70. Alexis Louis Demers.
- 1870-73. Lucien Roy, cultivateur.
- 1873-75. Moïse Cyr.
- 1875-78. Lucien Roy.
- 1878-79. François Lafond, instituteur.
- 1879-82. Alexis Louis Demers.
- 1882-83. André Lestage, cultivateur.
- 1883-90. François Lafond.
- 1890-92. Narcisse Demers.
- 1892-93. Léon Bénard, commerçant.
- 1893-95. François Lafond.
- 1895-97. Louis Lemelin, cultivateur.
- 1897-01. Noël Brosseau, rentier.
- 1901-12. Henri Quemeneur, appelé Thimineur.
- 1912. Albert McCarthy.

La vie d'une municipalité, vie intense toujours et pratique, parfois pleine d'intérêt, mérite d'être étudiée, quand les archives et les documents le permettent. On y voit au vif toute l'habileté et le sens des affaires de notre Habitant, soucieux de sauvegarder et accroître son bien, de défendre son droit, et encore son naturel de " chicaneau " plus ou moins normand, de breton toujours têtue.

On y trouve aussi souvent une préoccupation des intérêts sociaux, des principes de la morale, dont dépendent le bon ordre et le progrès d'une paroisse, l'avenir et la prospérité des familles surtout.

Les notes prises aux archives municipales de St-Georges témoignent d'une lutte ardente et persévérante contre le fléau de nos campagnes prospères : le cabaret mal tenu, car il y en eut ici, et ses déplorable conséquences : l'immoralité des jeunes, les folles dépenses, les dettes et hypothèques en souffrance, puis la terre vendue et l'émigration vers les villes. Elle a été poussée loin ici cette lutte, jusqu'à demander, sans l'obtenir il est vrai, la suppression d'un Conseil de Comté par trop facile pour les Hôteliers.

Il était fort aisé, pensera t-on, de coucher aux minutes du conseil ces platoniques délibérations, en attendant les résultats. Mais combien de nos riches et populeuses cités n'eurent jamais l'honneur, et c'en est un, de tenter une aussi louable et peu pratique entreprise. L'industriel sans conscience y exerce impunément sa néfaste influence, grâce à l'argent auquel tout cède : les nôtres sont restés plus indépendants. Un jour, l'intempérance et ses désordres ont sérieusement alarmé la chrétienne population de

St-Georges et l'élite de ses citoyens ; mais la faute en était à d'autres placés plus haut et venant d'ailleurs : de certains centres mal réputés, aujourd'hui encore, en fait de sobriété plus que douteuse et de principes plutôt larges.

Ces notes prises aux registres du Conseil montrent avec quelle persistance il s'est occupé de cette grave question ; on y trouvera encore le légitime souci d'aider aux progrès matériel de la paroisse en assurant la facilité du transport et du commerce.

1ère Session du Conseil Municipal le 2 Août 1855. Maire, E. R. Demers ; Conseillers, Luc Fortin, Robert Wright, Joseph Brault, James Fairfield, Ferdinand Létourneau et Julien Lamoureux, fils. Secrétaire, A. L. Demers. Evaluateurs : Médard Lamoureux, Richard Bower et Michel Giard.

Règlement concernant les boutiques ou autres endroits où l'on vend des liqueurs.

5 Février 1856. — Règlement défendant d'enivrer les gens sous peine de perdre leur licence et limitant le nombre des licences à 2 dans la municipalité.

5 Janvier 1857. — Demandé à la législature par le conseil, l'abolition du Conseil de comté.

5 Avril 1858. — Résolution du conseil, demandant à l'Inspecteur du Revenu Public de n'accorder que 2 licences pour vente de liqueurs spiritueuses.

18 Novembre 1858. — Résolution du conseil, ordonnant que toutes les poursuites contre les vendeurs de boisson sans licence, soient portées au nom du maire.

21 Février 1860. — Le conseil exprime le regret que le conseil de comté ait accordé une licence pour

vente en détail de vins et liqueurs spiritueuses, car ce conseil est d'opinion que les magasins où se vendent ainsi des liqueurs sont grandement dommageables, et de plus, un puissant moyen de démoralisation, mais que, en vue de réprimer l'intempérance autant qu'il est au pouvoir de ce conseil, il soit résolu qu'aucune nouvelle licence d'auberge soit accordée pour la dite paroisse de Henryville.

21 Janvier 1862. — Résolution du conseil : Que vu les progrès alarmants que fait l'ivrognerie dans la dite municipalité, et que la cause de cette démoralisation est la trop grande quantité de maisons licenciées où se débitent des liqueurs fortes, il soit résolu de prier le maire de ce conseil de bien vouloir faire toutes ses instances auprès du conseil de comté pour la passation d'un règlement prohibant entièrement la vente en détail de boissons enivrantes dans les limites du Comté d'Iberville.

7 Avril 1862. — Règlement défendant sous peine d'amende, aux marchands, commerçants, colporteurs et autres, et hôteliers, aubergistes et autres, de vendre ou détailler leurs marchandises les jours de dimanche, obligeant les hôteliers, aubergistes et autres, de fermer leurs buvettes depuis sept heures le samedi soir jusqu'au lundi matin.

6 Décembre 1861. — Règlement autorisant la souscription au nom de la municipalité de 375 parts de \$50.⁰⁰ à la Cie de chemin de fer de Montréal et Vermont de 1861.

18 Février 1865. — Formation de la Municipalité de St-Sébastien.

7 Mars 1872. — Règlement autorisant la sous-

cription par la Municipalité de la somme de trente mille piastres ou 600 actions de 50 piastres à la Cie de chemin de fer de Jonction de St-Jean et Clarenceville.

4 Décembre 1873. — Règlement No 22. — Pour pourvoir à la détention en lieu sûr, des personnes trouvées ivres dans les rues, places ou chemins publics, ou même dans les auberges de la municipalité, à la punition de ces mêmes personnes et des vagabonds aux termes du Chapitre XXVIIIe de la 32 et 33 Vict. Statuts du Canada.

Section 1e. — Tout membre du Conseil est, par les présentes autorisé et tenu 1^o de faire appréhender par un huissier, ou par le constable, toutes personnes trouvées ivres, ou vagabondant, ou proférant des jurements profanes, ou tenant un langage obscène ou blasphématoire, ou s'exposant d'une manière indécente dans les rues, chemins ou place publique de la Municipalité.

2^o de le faire amener par le dit huissier devant les Juges de paix du district, y déposer des faits relatifs à l'état dans lequel ces personnes ont été trouvées. Toutefois les personnes trouvées ivres ne devront être amenés devant les Juges de Paix, siégeant à la salle de l'institut St Georges, qu'à l'état de sobriété. Pendant l'ivresse elles restent sous la responsabilité du huissier ou constable.

3^o à faire adopter les procédés prescrits dans les Statuts du Canada dans le chapitre relatif aux vagabonds.

Toutes personnes convaincues de vagabondage, seront passibles de pénalité, punitions et châtiments

par sentences des Juges de Paix d'une amende d'une piastre à cinq piastres à la discrétion des dits Juges de paix, ou de l'emprisonnement pour une période n'excédant pas dix jours : ou de la pénalité et de l'emprisonnement à la fois, outre les frais.



IX. 1837-38.

Diviser l'humanité en races supérieures et inférieures engendrerait en morale la basse religion du succès, autoriserait en politique non seulement l'oppression mais la suppression des plus faibles.

BRUNETIÈRE.

L'agitation politique de 1837 eut d'abord peu d'écho à St-Georges. La population, en majorité anglaise, était certainement bureaucrate dans l'ensemble. Nos Canadiens, tout occupés au défrichement de leurs terres, bien loin des villes et du tumulte soulevé par les journaux et les réunions publiques, n'entendaient rien ou peu des violentes diatribes déclamées contre l'oppression anglaise. Chez leurs concitoyens de race et de religion différentes ils avaient généralement trouvé un esprit de tolérance suffisamment large et une sympathie très réelle mais plutôt hautaine, comme l'Anglais la donne volontiers à un subordonné.

Non loin d'Henryville, sur l'autre rive du Richelieu, un foyer d'insurrection grandissait, fomenté par des Patriotes ardents : Robert Nelson et le Dr Côte, tous deux de Napierville. Affiliés aux "Fils de la Liberté", ils s'étaient violemment épris des idées d'indépendance nourries au sein de ce Club. Poussés, le premier surtout, par une ambition démesurée, ils étaient néanmoins dépourvus de tous moyens d'action et ne pouvaient faire rien de mieux qu'amener à la ruine ceux qui les ont suivis, la plupart en toute sincérité. Deux adeptes, entre autres, leur fournis-

saient des recrues. Dans les campagnes de St-Luc, Lacadie et St-Jean passait, de maison en maison, le trop fameux Félix Poutré, dont le rôle suspect n'avait pas encore été nettement établi. Il y assermentait un nombre de jeunes gens, entraînés ensuite aux déplorables échauffourées d'Odelltown et de Moer's Corner, puis faits prisonniers ou plus souvent dénoncés de mystérieuse façon ; ils ont payé, la plupart d'un dût exil en Australie leurs téméraires visées d'indépendance. Non moins ardent que Poutré, mais sincère et convaincu, Lucien Gagnon soulevait les paroisses de Lacolle et St-Valentin. Il lui était facile de traverser le Richelieu, aussi parvint-il à recruter à St-Georges une trentaine d'adhérents.

Tout resta assez paisible jusqu'à la fin de 1837 ; mais les événements de St-Denis et St-Charles, et plus tard l'engagement de St Eustache enflammèrent bientôt les esprits. L'entente si longtemps maintenue entre les deux races en fut quelque peu troublée. On ne pouvait manquer en maintes rencontres de laisser échapper de ces paroles qui blessent au point sensible le sentiment national également susceptible des deux côtés.

Vers la fin de Novembre, un événement plutôt sensationnel que vraiment important vint jeter le trouble et l'inquiétude à St Georges, jusque-là relativement tranquille.

Après la bataille de St-Denis, Papineau se retira sur St-Hyacinthe et, de là, vint rejoindre à Marieville un sien ami et chaud partisan, Etienne Poulin. Il s'agissait de gagner bien vite, la frontière des Etats-Unis, mais en traversant une zone fort dangereuse, étroitement surveillée par les troupes casernées à

St-Jean. Poulin s'imagina de conduire le fugitif à un homme sûr, peu suspect aux Anglais et connaissant parfaitement la région alors boisée et marécageuse où se trouve aujourd'hui St-Armand ; il serait facile par cette voie de s'échapper vers Swanton. Chez Luc Fortin, cultivateur riche et influent d'Henryville, on était certain de trouver bon accueil et prompt secours ; on le savait bureaucrate déterminé, il était capitaine de milice, mais homme de cœur sensible et généreux, fort hospitalier et ennemi du trouble et des procédés violents.

Malheureusement, pour se préserver du froid piquant d'une nuit de Novembre et, tout autant, pour se donner du cœur dans sa dangereuse besogne, Etienne Poulin eut recours au stimulant ordinaire des voyageurs et contrebandiers : whiskey blanc ou vieux rhum. De copieuses libations, par trop fréquemment répétées, l'avaient mis en grand enthousiasme lorsqu'il eut atteint sans encombre le village d'Henryville. A tout venant il criait bien haut : " J'ai là Papineau, ne le dites à personne ". Malgré l'heure tardive deux canadiens, Médard Lamoureux et David Lanoue se trouvaient au village à son arrivée. Ne pouvant lui faire comprendre les suites de son indiscretion, ils se jettent tous deux dans sa voiture pour lui imposer silence et le conduisent au pas de course chez le Capitaine Fortin. Vers minuit on frappait à sa porte.

" Voici, lui dit-on, un voyageur qui veut passer les lignes ". Le Capitaine comprit bien vite de quelle délicate commission on voulait le charger. Tout effrayé il ne voulut point quitter sa chambre et refusa même de voir l'étranger. Toutefois il donna

l'ordre à son engagé, Germain Chouinard, de servir à manger au voyageur et d'aller tout de suite le conduire à Swanton. C'était facile à dire ; mais l'éveil était donné au village anglais et l'entreprise devenait des plus dangereuses. Médard Lamoureux amena Papineau dans sa maison le temps d'organiser la fuite avec le concours de son frère Julien, de David Lanoue et Germain Chouinard, et aussi d'un voisin, Béloni Campbell. Il fallait avant le jour gagner les bois épais et marécageux qui bordent la Baie de Missisquoi ; on serait là en parfaite sécurité. Nul n'en connaissait mieux les sentiers que ces chasseurs émérites. Une voiture conduite par la main énergique de Chouinard mena rapidement à la Baie ; elle fut laissée chez un voisin et l'on prit le bois. Personne ne s'était déguisé ; seul, Papineau avait jeté sur sa tête un épais manteau de laine, précaution fort naturelle, il tombait une neige abondante et toute chargée d'eau.

Après une marche pénible on atteignit sans encombre la frontière. Papineau était sauvé. Le pauvre Germain Chouinard au retour dût pourtant payer pour lui. Moins habile que ses compagnons il s'écarta d'eux et au sortir de la forêt, il tomba sur une patrouille de soldats qu'il avait attirés de ses cris : " Béloni, attends moé ! Béloni, attends moé ! " La prise parut bonne au sergent ; on savait déjà que Papineau voulait passer les lignes.

" Qu'est-ce que tu faisais par ici et pourquoi criaais-tu ? " lui demanda-t-il.

Le rusé compère avait réponse toute prête : " Vous le voyez, j'étais à la chasse ; (il portait un fusil) quand je vous ai aperçus pour que vous ne

tiriez pas sur moi, j'ai crié : Ami, ami, laissez passer."

L'assonnance des deux phrases parut douteuse, même à une oreille anglaise, et Germain fut tout bonnement mis à la question. D'une meule de " foin de prêle ", sorte d'herbe que l'on récolte l'automne en ces marécages, on tira de quoi allumer un brasier magnifique. Le bonhomme, solidement ligotté à une souche, eut la plante des pieds exposée au foyer ardent ; même, pour donner plus de prise à la flamme, on la lui avait d'abord frottée d'un morceau de lard trouvé en sa gibecière. *

" Maintenant avoue que tu voulais faire passer les lignes à Papineau, et tu vas dire tout de suite où il est. "

" Je maintiens ce que j'ai dit et vous ne saurez rien de plus. "

Malgré la douleur, Germain persista dans son dire, le soulignant d'adjurations et d'épithètes énergiques, dont il possédait, paraît-il, un riche répertoire.

N'en pouvant rien tirer, les soldats délièrent notre Chouinard et le laissèrent regagner sa maison, de peines et de misères. Pour comble de malchance, il fut vivement blâmé par les siens de ce qu'il avait fait ; de peur d'être compromis davantage il se vanta fort peu de son bel acte de courage. Longtemps il en garda le pénible souvenir d'une démarche chancelante qu'il devait soutenir d'une canne.

Il importe de le noter ici ; comme ses compagnons, Chouinard n'était nullement un " patriote ", il partageait bien les idées de son maître le capitaine Fortin. David Lanoue était un employé des Anglais. Médard et Julien Lamoureux, fils d'un capitaine de

Milice de Lacadie, et Béloni Campbell, d'origine écossaise, n'avaient, eux non plus, jamais sympathisé avec les révoltés.

Ils avaient quand même risqué gros en cette hasardeuse entreprise, toute désintéressée de leur part. Seule l'idée de sauver un compatriote aussi distingué leur avait inspiré un acte de dévouement très louable en soi mais extrêmement périlleux. Les autorités n'étaient pas tendres, et Henryville possédait depuis peu deux ou trois fanatiques animés contre les Canadiens d'une haine implacable. On ne voit pas, il est vrai qu'ils aient été inquiétés par la suite ; grâce peut-être à l'influence du Capitaine Amable Lamoureux de Lacadie, ami personnel du Colonel MacGinnis, qui commandait la Garnison de St-Jean.

Il fallait pourtant frapper un coup capable de terroriser les rebelles. L'indiscrétion d'Etienne Poulin valut au Capitaine Fortin d'être dénoncé aux autorités militaires. Vu sa haute position responsable et son influence, on mit sa tête à prix ; il était si bien connu pour être de caractère fort paisible que cet acte de rigueur fut plutôt dérisoire.

Dès le lendemain de la fuite de Papineau, une troupe de soldats envahissait sa demeure. Prévenu à temps par James McGillivray, il put s'enfuir en un petit bois voisin ; ne s'y trouvant pas en sureté il accepta l'offre de M. le Curé Perreault et vint se réfugier au grenier du presbytère. En outre du curé, deux personnes seulement sont dans le secret : Demoiselle Desanges Boulet, la ménagère, qui lui porte à manger, et Thomas Bernier, chargé de surveiller avec soin les abords du village et de donner l'alarme au premier signe de danger. Pendant trois mois et

plus le prisonnier dût rester soigneusement caché ; on comprend l'inquiétude mortelle de sa femme et de sa jeune famille, M. Perreault n'ayant voulu confier son dangereux secret pas même à ceux-là qui souffraient si cruellement de l'ignorer. La bonne et compatissante Demoiselle Boulet, touchée de leur chagrin, fit un jour à Madame Fortin une visite de condoléance. Au cours de la conversation elle vint tellement près de trahir le secret qu'il lui fallut recourir à un curieux stratagème pour se dégager de trop pressantes questions. Elle s'improvisa tireuse de carte ; les adeptes de cette science lucrative n'étaient pas rares en ce temps. On en connaissait une, il y a plus de trente ans, non loin d'Henryville, vieille finaude tellement experte en cet art de l'indiscrétion qu'elle passait couramment pour sorcière.

La ménagère de M. Perreault n'était point sorcière ; elle fut toutefois assez habile pour se tirer d'un mauvais pas et rassurer quelque peu l'inquiétude de Mde Fortin, lui affirmant avec grande énergie qu'elle savait en sûreté, parfaitement logé et nourri, celui qu'on espérait tant voir sain et sauf.

Pendant ce temps M. Perreault s'occupait plus efficacement de sauver le capitaine. Il ne craignit pas d'écrire à Colborne lui-même pour essayer de fléchir, s'il se pouvait, le redoutable Gouverneur. Il sut lui présenter habilement la cause de Fortin. S'il avait rendu service à un voyageur déguisé, c'était par bonté d'âme ; il ne le connaissait pas et ne l'avait pas même vu . . . Colborne promit de faire examiner cette affaire et dut donner des ordres à ce sujet car les recherches des soldats cessèrent bientôt et le Capitaine sortit de sa cachette, se croyant désormais

hors de danger. Il était à peine rendu chez lui, à la grande joie de sa famille, de nouveau la troupe cerne sa demeure. Le Commandant assemble un conseil militaire et fait comparaître l'inculpé. Celui-ci répondit avec assurance aux questions posées. Il ne s'était pas occupé de l'étranger ; on lui demandait sa voiture, il l'avait prêtée. Jamais il l'avait refusée à qui pouvait en avoir besoin ; il serait prêt encore à rendre le même service aujourd'hui. L'interrogatoire fini, on le renvoya sans rien lui dire ; mais sous prétexte de surveillance, une dizaine de soldats restèrent chez lui. Sa famille s'étant retirée auprès de ses parents, ils s'installèrent dans les meilleures pièces de la maison et firent bombance. Quand ils eurent épuisé ses réserves de provisions et dépeuplé son poulailler, ils se retirèrent avec forces politesses, trop exagérées pour n'être pas ironiques. Ce fut la seule pénitence imposée, elle était assez humiliante.

Le Capitaine Fortin avait gardé auprès de lui son fils aîné, Prudent, alors âgé de onze ans. L'enfant avait fréquenté l'école anglaise, la seule qu'il y eut alors. Il parlait donc parfaitement l'anglais ; en outre, son intelligence et ses politesses et prévenances lui valurent les bonnes grâces de toute la troupe, il put rendre ainsi d'immenses services à son père.

L'orage était loin d'être passé. Colborne vint bientôt lui-même à Henryville escorté d'une compagnie de soldats. Il aimait terrifier par ses rigueurs trop fameuses. Il menaça de mettre le village en cendres ; mais comme la population anglaise protestait de sa loyauté, il se rendit à l'église catholique. C'était la propriété commune des Patriotes, il voulut donc y pénétrer à cheval et y mettre le feu de sa

propre main. M. Perreault se jeta à ses genoux, le suppliant de faire grâce à quelques égarés, au nombre tout au plus d'une trentaine. Il se faisait garant de leur entière soumission comme de la fidélité parfaite de tout le reste de ses paroissiens. Colborne se laissa toucher ; plusieurs fois encore, l'heureuse influence du zélé pasteur arrachera au " Vieux Brulot " des actes de clémence dont il n'était pas coutumier.

Après la malheureuse bataille d'Odelltown, les Patriotes compromis passèrent aux Etats-Unis en nombre assez considérable ; parmi eux Rodier, Duvernay, Boudreault, Gagnon, qui s'était échappé à grand'peine, et d'autres. Tout près des frontières, sur les bords de la Baie de Missisquoi on tient un conseil où s'organise une expédition, dirigée cette fois sur la rive est du Richelieu. Lucien Gagnon, plus que jamais enflammé de haine contre les Anglais, se charge de retourner au Canada y enrôler des recrues ; il venait d'apprendre que les autorités militaires avaient brulé sa maison et ses granges et jeté sa famille sur les chemins. Avec une hardiesse et un courage capables de braver tous les dangers, il parcourt une fois encore, les campagnes du Sud. Comme il traversait le village de St-Georges on essaya vainement de le calmer. En lui montrant la troupe minable qui le suivait, une trentaine d'hommes armés de gourdins et de lances de bois, Joseph Demers eut le courage de dire : " Voyons Lucien, qu'est-ce que cela peut bien te donner de mener à la mort ces pauvres gens ? " Pour toute réponse il reçut un coup de pistolet qui lui perça la main.

A Swanton on fit chaleureux accueil à ces nou-

veaux patriotes. Quelques Américains, épris d'amour pour la nouvelle " République Canadienne," prêtèrent leur concours plus ou moins effectif, et bientôt, trop tôt même, les insurgés passent la frontière. A moins d'un mille audelà, quatre cents volontaires leur préparaient une chaude réception. Ils étaient postés sur une hauteur, dominant les deux routes de Swanton et St-Armand qui se croisent à cet endroit, appelé Moer's Corner. De là, ils foudroient sans pitié les Patriotes, incapables de se défendre et encore moins d'attaquer avec leurs armes par trop primitives. Cette hasardeuse et folle tentative devait aboutir au plus misérable échec. Quelques-uns des combattants, plus naïfs ou plus convaincus, s'acharnent à la lutte et sont faits prisonniers ; la plupart, déjà si gravement compromis, préfèrent repasser les lignes, et se dérober par l'exil à la justice rigoureuse de Colborne.

A la fin de ces malheureuses années de trouble, on comptait entassés dans les prisons de Montréal, plus de 1350 prisonniers : parmi eux une quinzaine venaient d'Henryville. On relève les noms suivants :

Joseph Gariépy.	Germain Blain.
Antoine Benoit.	J. Bte Ouinet.
J. Bte Chaperon, Père.	Pierre Chaperon.
J. Bte Chaperon, Fils.	Julien Monet.
J. Bte Chicot.	Pierre Monet.
Etienne Tremblay.	Théophile Roy.
Joseph Tellier.	

Le Curé de St-Georges résolut d'intercéder en faveur de ses malheureux paroissiens, languissant de misère au fond des prisons et qui la plupart avaient laissé leurs familles dans un dénûment complet. Il se décida d'écrire à Colborne ; il avait déjà reçu favo-

ralement ses protestations de fidélité et exaucé ses demandes ; peut-être serait-il possible de sauver quelques malheureux bien nécessaires à leurs enfants.

St-Georges d'Henryville, le 29 Novembre 1838.

Qu'il plaise à Votre Excellence de permettre à votre serviteur soussigné de s'approcher humblement auprès d'elle pour lui exposer les motifs de la présente.

Plusieurs habitants de ma paroisse ayant été commandés de venir audevant des patriotes sans quoi ils seraient égorgés, ont obéi comme des insensés. Rendus de l'autre côté des lignes, ils ont été forcés de prendre les armes et de marcher, on les gardait de tout côté. Leur désir était de revenir mais il n'était plus temps. Arrivés au feu, ils ont obéi au commandement mais voyant l'erreur dans laquelle on les entraînait, ils ont abandonné la partie et se sont enfui pour aller chercher ailleurs une retraite sûre. Maintenant ils n'ont plus qu'un désir, c'est qu'il leur soit permis de se jeter aux genoux de Votre Excellence et de lui demander pardon humblement de la faute qu'ils ont commise. C'était leur première faute ce sera aussi la dernière envers un gouvernement qu'ils reconnaissent être paternel pour eux. Chacun d'eux est le père d'une nombreuse famille qui gémit et implore votre clémence pour leur père. Ils m'ont fait prier de solliciter leur pardon ; je le fais, persuadé qu'ils sauront désormais défendre la cause du gouvernement, ce qu'ils avouent eux-mêmes être bien leur ferme intention.

Néanmoins, je sou mets la présente à Votre Excellence, ne voulant ni contrevenir à aucune loi ni

être soupçonné de déloyauté ; je le fais par compassion, Votre Excellence décidera ce qui doit en résulter.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, votre très humble et obéissant serviteur,

FÉLIX PERREAULT, ptre,
Curé de St-Georges.

Les patriotes qui après le combat avaient repassé la frontière se trouvaient sans pain et sans argent ; au pays leurs familles souffraient encore davantage, à charge souvent aux parents et voisins. A St-Georges comme aux paroisses voisines plusieurs fermes de patriotes avaient été livrées aux flammes.

Deux paroissiens avaient pris part à l'engagement d'Odelltown et s'étaient ensuite réfugiés aux Etats-Unis. Voyant leurs familles dans la détresse, ils firent savoir à leur curé combien il leur tardait de rentrer chez eux ; c'était Daniel Sénézac et Antoine Brosseau. M. Perreault se rendit à Montréal auprès de Sir John Colborne et obtint permission d'aller lui-même chercher ses deux brebis égarées. Quelque temps après il écrivait au Capitaine Golbie, lieutenant de Colborne la lettre suivante :

Henryville, le 7 Janvier 1839.

Monsieur,

Je vous prie par la présente d'informer Son Excellence que j'ai ramené deux de ceux dont il a été question à Montréal : Antoine Brosseau et Daniel Sénézac qui depuis se sont comportés très bien, n'ont concouru avec les rebelles en aucune action et ont défendu le gouvernement et ses lois. Maintenant ils se jettent entre les bras de son Excellence lui demandant pardon de leur égarement ils promettent d'être

toujours dévoués à soutenir le gouvernement de Sa Majesté. On ne les trouvera plus en de pareilles occasions.

Persuadé de leur repentir comme de leur excellente conduite à l'avenir je les prendrai sous ma protection si Son Excellence le permet. Je les ai questionnés. Ils ne se sont occupés pendant leur séjour aux Etats-Unis qu'à travailler pour gagner leur vie. Si Son Excellence désire un autre acte de soumission je suis prêt à le donner.

J'ai l'honneur d'être, votre humble serviteur,

FÉLIX PERREAULT, Ptre.

Colborne répondit à M. Perreault qu'il l'acceptait comme caution de ses deux rebelles à condition que ces derniers lui rendraient compte de tout ce qui s'était passé à Odelltown. Colborne revint à Henryville et logea à l'Hotel Parker. M. Perreault lui présenta les deux patriotes et sur l'heure le Gouverneur fit subir à Antoine Brosseau l'interrogatoire rapporté ici aussi fidèlement que possible.

Colborne : — Vous étiez présent au combat d'Odelltown ?

Brosseau : — Oui, Excellence.

Colborne : — Quelles étaient les forces des patriotes ?

Brosseau : — De quatre à cinq cents hommes.

Colborne : — Quels étaient vos armes ?

Brosseau : — Quelques-uns avaient des fusils, les autres des bâtons ou des lances de bois.

Colb. : — Vous n'avez pas pensé que de pareilles armes ne valaient rien en face d'une armée pourvue de munitions ?

Bros. : — Sans doute ; quand nous avons aperçu les volontaires retranchés dans l'église nous avons compris que le combat serait difficile, mais il était trop tard pour reculer.

Colb. : — Quelle était la disposition de votre armée ?

Bros. : — Elle était divisée en trois corps ; le Major Hébert commandait la droite où je me trouvais.

Colb. : — Votre général en chef ?

Bros. : — Robert Nelson.

Colb. : — Quelle a été la cause de votre défaite ?

Bros. : — Le défaut de munitions.

Colb. : — Qu'avez-vous fait vous sen'ant vaincus ?

Bros. : — On nous donna l'ordre de retraiter.

Colb. : — Où sont allés les patriotes ?

Bros. : — A un mille des frontières notre troupe s'est débandée et chacun ne chercha qu'à se sauver.

Colb. : — Mais, audelà des frontières, n'avez-vous pas formé un camp à la montagne de Montarville ?

Bros. : — Je ne sais pas ce qui s'est passé après le passage des lignes. Ayant renoncé pour toujours à combattre, je ne m'occupai plus que de trouver un moyen de revenir auprès de ma femme et de mes enfants que mon absence faisait tant souffrir.

Colborne n'interrogea pas Sénézac, persuadé que Brosseau ne savait dire que l'exacte vérité. Il confia les deux patriotes au Rvd. M. Perreault qui se fit leur caution ; en les congédiant il leur avait remis, signée de sa main, une sentence d'acquiescement qui leur permit de vivre à St-Georges sans être inquiétés.

Le Gouverneur passa quelques heures à peine à l'hôtel Parker. Le voyant si bien disposé, plusieurs patriotes, plus ou moins compromis, en profitèrent pour obtenir leur pardon. Il l'accorda à tous sans distinction ; se montrant ici beaucoup plus généreux qu'il ne le fut en d'autres paroisses, comme Lacadie, St-Luc ou Napierville. Plusieurs anglais influents, hommes d'affaires ou d'industrie vinrent intercéder en faveur des coupables, parents ou amis de leurs employés, ils tinrent à rendre ce service à des ouvriers grandement estimés pour leur travail industriel et leur constante fidélité aux intérêts de leurs maîtres.

On n'est pas peu surpris de voir le rigoureux et inflexible Colborne, réputé si fanatique, donner de telles marques de confiance à un prêtre catholique. M. Perreault, qui parlait parfaitement la langue anglaise, sut en imposer au Gouverneur par sa charité et son dévouement envers les malheureux, son éloquence habile et la dignité de son caractère.

Quant aux prisonniers détenus dans les prisons de Montréal, après l'ammistie, ils ont pris le chemin des Etats-Unis. Ils n'auraient su pourvoir aux besoins de leurs familles après la perte de leurs bâtiments et de leurs récoltes. Seul M. Joseph Gariépy a fini ses jours à St-Georges, les autres n'ont plus ici aucuns de leurs descendants.



Une amicale entente avait toujours régné entre les deux nationalités se partageant la population d'Henryville. les troubles de 1837 et les dissensions politiques qui les occasionnèrent, les ont ensuite pour

longtemps séparées. On le vit bien dès la première élection faite sous l'Union de 1841.

Lord Sydenham se jeta personnellement dans la lutte pour combattre le parti Libéral auquel appartenaient alors presque tous les canadiens. Pour amener les "Bureaucrates" au pouvoir, on eut recours à tous les expédients. Aussi Lafontaine fut-il battu dans Terrebonne et Viger dans Chambly, dont St-Jean était devenu le chef-lieu pour la circonstance, à raison de sa garnison militaire. Toutes ces élections furent remportées par la violence.

Les deux comtés de Rouville et d'Iberville étaient alors unis en un seul portant le nom de Rouville. Or, en ce comté le bureau de votation fut placé tout à l'extrémité, à Henryville. L'expédient était merveilleux d'habileté : la population des alentours, Clarenceville, Stanbridge et Bedford, était toute entière bureaucrate et le village avait une garnison, casernée sur l'emplacement actuel de M. Vincent Charbonneau. De plus il n'y avait qu'un seul bureau par comté, ainsi le grand nombre des électeurs canadiens auraient à franchir d'in vraisemblables distances pour aller voter : ceux de St-Jean-Baptiste par exemple, plus de douze lieues.

Les patriotes avaient choisi, pour leur candidat un riche marchand de St-Hilaire, Timothée Franchère : son adversaire était Edouard de Salaberry, le frère du héros de Châteauguay. Le premier jour, le résultat de la votation donna à Franchère une majorité de 173 voix. Les bureaucrates résolurent alors de l'emporter par la violence. Le matin suivant, 300 hommes armés de bâtons envahirent le village et, quand les voteurs canadiens voulurent se rendre au

bureau, ils se virent arrêtés par cette troupe de forcenés. Il s'en suivit naturellement une violente bagarre où les nôtres n'étant pas en nombre durent reculer, la rage dans le cœur, d'autant plus qu'un des leurs gisait sur le champ de bataille assommé par un anglais de Missisquoi. C'était un nommé Choquette de qui l'on ne sait rien de plus, les procédures intentées en cette affaire par sa famille étant restées sans résultat, par suite, dit-on, de témoignages incomplets ou même falsifiés.

L'élection ne pouvait être douteuse. Les bureaucrates s'empressèrent de faire voter leurs gens, puis certains d'avoir la majorité, ils fermèrent le bureau et Salaberry fut proclamé député. Il siégea à Kingston au Parlement de 1841.

Les habitants d'Henryville présentèrent une pétition à la Chambre, et tous ces détails y furent soigneusement consignés. Un comité fut nommé pour examiner l'affaire, mais il se produisit de toutes parts un tel nombre de contestations que cette cause, et bien d'autres, ne put être entendue à cette session. Salaberry se sentant perdu, accepta la charge de Régistrateur du district de Richelieu. Le siège fut déclaré vacant et une nouvelle élection décrétée. Cette fois nos gens étaient si bien organisés que leur candidat, l'Avocat Walker, associé de Drummond fut élu par acclamation. D'ailleurs toute résistance eut été impossible. Le jour de la nomination arrivaient à Henryville des centaines de voitures, remplies de cultivateurs armés de triques solides. Leur mine résolue en imposa et cette fois il n'y eut aucune bagarre.

Malgré tant de froissements, les hommes influents et d'esprit plus large s'entremirent entre les deux



M. L'ABBÉ J.-BTE BROUILLETTE, 5e curé de St-Georges.
M. L'ABBÉ T. ST-AUBIN, 8e curé de St-Georges.
M. L'ABBÉ V. PLINGUET, 6e curé de St-Georges.

partis et réussirent à ramener la bonne harmonie. S'il est resté une certaine réserve entre les deux nationalités, rien n'est venu pourtant depuis troubler cette entente si remarquable autrefois à Henryville.



X. PRETRES ET CITOYENS.

L'âme obscure des races ne suffit point à faire un peuple, ni le despotisme des institutions, ni la communauté de langue ; mais la communauté des croyances est seule capable de ce miracle.

BRUNETIÈRE.

Le couronnement de ce travail demanderait une notice détaillée sur chacun de ceux qui firent St-Georges. Malheureusement, ils ont voulu rester d'humbles travailleurs, fort peu soucieux de renom auprès de la postérité si facilement oublieuse. S'ils n'ont pas accompli, tous, d'héroïques actions, la prospérité actuelle de leurs enfants atteste la solidité de leur œuvre. On doit regretter pourtant qu'ils aient laissé si peu de traces de leur vie intime ; du moins, fallait-il sauver de l'oubli ces quelques restes, cueillis ici ou là, de leur activité. Ces parcelles d'âme, suivant l'expression d'un moderne, sont toujours précieuses à l'Histoire.

Aux prêtres la première place ; car ils ont travaillé avec un zèle si désintéressé aux intérêts spirituels de la paroisse, et ceux-là priment tous les autres en assurant les bases d'un progrès vraiment durable. Ceux qui vivent aujourd'hui à Henryville l'ont fort bien suisi ; et jamais ils n'écouteront la prédication matérialiste qu'on entend de nos jours prôner à outrance la civilisation prétendue supérieure des pays sans foi catholique. Eux mieux que personne, ont appris d'exemples frappants comment, sur cette foi et

les vertus qu'elle fait naître on peut greffer un développement matériel des plus remarquables.

Aussi, de ce milieu si chrétien dans ses idées et sa vie pratique, il était naturel de voir sortir nombre de citoyens dont la vie peu bruyante mais toujours utile a fait noble figure dans la société. Ils ont su tenir dignement leur rôle, partout où la Providence les appelait, et leur caractère distinctif semble avoir été une probité toute désintéressée, un dévouement fort peu avide de gloriole personnelle ou d'intérêts sordides.

Le premier prêtre résidant sur la Seigneurie de Noyan fut M. Pierre Robitaille, natif de Lorette et élève du Séminaire de Québec. De 1812 à 1815, il occupa sur l'Ile aux Noix le poste d'aumônier militaire. Il venait de là, porter secours à nos colons, baptiser leurs enfants et célébrer sans doute aussi la Sainte Messe pour les hôtes délaissés des bords incultes de la Rivière du Sud.

Après lui commence la liste des Curés ; et, si peu qu'il y ait à écrire de quelques-uns, les paroissiens de St-Georges liront sans doute avec plaisir les notes qui vont suivre.

Monsieur Joseph Jean Narcisse Trudel, leur premier curé, naquit à Boucherville, le 27 Avril 1804, du mariage de Joseph Paschal Trudel et de Marie Charbonneau. Ce fut, il semble, un des élèves " fondateurs " du Collège de Montréal ; il commençait du moins ses études aux débuts de cette importante maison. Ordonné prêtre le 23 Décembre 1826, il s'en alla exercer le saint ministère bien loin de sa paroisse natale, comme vicaire à Lorette d'abord, puis à la

Rivière Ouelle. Et plus loin encore, pendant cinq ans, de 1829 à 1833, il se livra aux rudes travaux des missions Acadiennes du Cap Breton, à Lardoise. C'est de là qu'il vint, le 3 Janvier 1833, prendre la cure d'Henryville ; et c'était bien continuer, plus pénible peut-être, sa laborieuse vie de missionnaire. Il lui était réservé d'ouvrir une autre paroisse naissante, St-Isidore de Laprairie ; il y dépensa les trente dernières années de sa vie, du 27 Octobre 1833 jusqu'à sa mort en 1873.

Pendant une année, jusqu'au 26 Octobre 1834, St-Georges fut desservi de St-Athanase, où était alors curé Monsieur Clément Aubry. Ce digne prêtre naquit de famille " sacerdotale," comme on appelle si justement certains de nos foyers chrétiens plus spécialement riches en vocations saintes. Deux cousins l'avaient précédé dans le sacerdoce ; deux de ses frères l'y suivirent, Joseph Fortunat et Luc ; puis d'innombrables cousins, neveux et arrière-neveux. L'un d'eux fut bien connu des gens de St-Georges, M. Fortunat Aubry, pendant longtemps curé de St-Jean. M. Clément était fils de Clément Aubry et de Josephite Cousineau, riches cultivateurs de St-Laurent de Montréal, mais riches surtout des saines vertus familiales du vieux temps. Né le 11 Octobre 1796, il fut ordonné le 5 Décembre 1819. Après un court séjour à Varennes, il partit, lui aussi, pour de lointaines missions, où pendant trois ans il desservit successivement Bonaventure, Percé et Douglastown. Curé à la Présentation en 1823, il passa en 1829 à la cure de St-Athanase, d'où il eut, une année durant, à desservir tout l'immense territoire et St-Georges. Professeur de Philosophie au Séminaire de St-Hyacinthe, de

1836 à 1838, il occupa ensuite la cure de la Rivière des Prairies, et reprit au Collège de Ste-Thérèse, en 1851, la vie d'enseignement, à un âge où les charges multiples du professorat n'ont guère d'attraits. Il s'y donna au cours des onze années suivantes, avec tant de bénignité et d'originalité que son souvenir est resté légendaire. Après un bref séjour à l'Ile Perrot, puis à St-Benoit, il se retira dans cette dernière paroisse et y décéda en 1865.

Monsieur Charles Léon Vinet-Souliny ne fit à St-Georges qu'un bref séjour, du 26 Octobre 1834 au 1er Octobre 1835. Il était né à la Longue Pointe le 13 Novembre 1800, du mariage de François Vinet-Souliny et de Elizabeth Trudeau. Ses études terminées au Séminaire de Montréal, il était ordonné prêtre le 24 Septembre 1831. Du vicariat de Chambly il fut transféré à la cure de St-Georges puis à Lavaltrie, et ensuite à St-Constant où il résida vingt-deux ans. Retiré en 1862 à l'hospice St-Joseph du Sault au Récollet, il y mourut le 19 Janvier 1867.

De Monsieur Félix Perrault il a été longuement parlé au cours de cette histoire. Son influence si évidente lors des événements de 1837, venait sans doute de son éducation soignée et d'une belle culture intellectuelle, mais, plus encore, d'une charité et d'un zèle inlassable. Les fatigues et les peines de son ministère en ces temps troublés eurent bientôt fait de l'user. De 1842 à sa mort, en 1870, il ne put vaquer au saint ministère que par intermittence. Il était né à Montréal, le 28 Janvier 1808, de Guillaume Perrault et Josephte Parant. Ordonné prêtre le 24 Septembre 1831, il fut vicaire de St-Jacques de l'Achi-

gan, de Ste-Geneviève et de St-Roch de l'Achigan, puis curé deux ans à St-Valentin avant de venir à St-Georges.

Monsieur Jean-Baptiste Abraham Brouillette, né le 11 Décembre 1813, de J. Bte. Brouillette et de Charlotte Drogue, dite Lajoie, fut ordonné à Montréal le 27 Août 1837. D'abord professeur au Collège de Chambly, il fut curé de St Georges du 24 Septembre 1842 au 29 Septembre 1846, puis curé à l'Acadie, d'où il partit en 1847 pour le Chili. Il s'en alla bientôt partager en Orégon les travaux de Monseigneur Blanchet, dont il fut Vicaire Général. Il mourut dans ces missions lointaines de la côte du Pacifique le 5 Février 1884.

Sa famille a bien voulu nous communiquer la notice biographique qu'on va lire :

Monsieur l'abbé Brouillette appartenait à une de ces anciennes familles canadiennes si remarquables par leur esprit de foi et leurs vertus. Il fit ses études au collège de Chambly et fut ordonné à Montréal le 27 Août 1837. Après quelques années passées à l'évêché, il fut chargé de la classe de philosophie au collège de Chambly. Il s'acquitta de sa tâche avec un dévouement sans égal et il employait ses moments de loisir, à la rédaction d'une revue mensuelle qu'il publia sous le nom de *Revue Catholique*.

Le 24 Septembre 1842 il fut nommé curé de la paroisse de St-Georges d'Henryville. Il s'y dévoua pendant quatre ans avec zèle et charité. Il porta un soin tout spécial aux écoles de Fabrique établies dans la paroisse depuis quelques années, mais qui avaient été un peu négligées, vu les difficultés de l'époque.

Monsieur l'abbé Brouillette mit tout en œuvre pour leur assurer le succès et réussit autant que les circonstances pouvaient le lui permettre. Sa sagesse, son zèle et sa générosité, ont laissé dans St-Georges des souvenirs impérissables qu'on se plaît encore à évoquer.

En 1846, il rencontra à Montréal, Sa Grandeur Mgr Augustin Magloire Blanchette qui venait d'être nommé évêque de Wailepta (Walla-Walla) dans le territoire de Washington. L'évêque missionnaire faisait appel au zèle des prêtres du Canada pour l'accompagner dans ses missions de l'Ouest américain. Ayant remarqué que Monsieur Brouillette l'écoutait plus attentivement que tout autre, il eut comme une intuition prophétique du bien que ce vertueux prêtre pourrait opérer parmi les Indiens : " Mon cher ami, lui dit-il, je sais que vous aimez beaucoup, votre bonne et belle paroisse : vous y vivez heureux et vous y faites le bien : si au nom de Dieu je vous demandais d'en faire aujourd'hui le sacrifice pour devenir apôtre que diriez-vous ? Je dirais " Me voici " interrompit l'abbé Brouillette. Et comme Sa Grandeur lui pressait la main avec émotion, il lui dit : " Comptez sur moi, si mon évêque le permet vous ne partirez pas seul." Dès lors s'établit entre les deux missionnaires, cette sainte union, d'où devait résulter, tant d'œuvres de zèle pour la gloire de Dieu et le bien de la sainte Eglise.

Au printemps de 1847 Mgr Blanchet et l'abbé Brouillet se rendaient à St-Louis, Mo., où ils s'adjoignirent le Révérend Père Rousseau et cinq Pères Oblats. Après un voyage de six mois, ils arrivèrent

à Walla-Walla le 5 Septembre 1847. L'abbé Brouillette commença aussitôt son apostolat chez les Indiens, mais la guerre que ces derniers soutenaient contre les Anglo-Américains entrava les efforts de son zèle : il dut suspendre sa mission pour quelque temps.

Dans l'automne de 1850 le Père Brouillette se trouvant à St-Francisco, fut touché de l'abandon où se trouvaient les canadiens catholiques mêlés à ces milliers de " Chercheurs d'or " de tous les pays et de toutes les croyances. Il demeura quelque temps aux " Mines " donnant les secours de son ministère à ses compatriotes d'abord, puis aux Irlandais qui étaient plus abandonnés encore ; puisqu'il n'y avait alors à San-Francisco et dans les environs, aucun prêtre qui sût parler anglais. Le bien qu'il fit en cet endroit est inappréciable ; les mineurs reconnaissants lui firent d'abondantes aumônes que le bon Père conserva soigneusement pour en faire hommage à son évêque, lorsqu'il serait de retour.

En 1850, Mgr Blanchet fut transféré du diocèse de Walla-Walla à celui de Nesqually dans l'état de Washington, il réclama son fidèle auxiliaire, que Mgr de Montréal remplaça en Californie par l'abbé Antoine Langlois. De retour auprès de son évêque le Père Brouillette fut nommé Vicaire Général du diocèse avec l'inspection des missions sauvages. En 1870, il fut chargé de continuer auprès du gouvernement américain certaines réclamations, en faveur des missions de Vancouver.

Pendant son séjour dans l'est le président Grant, inaugura un nouveau régime pour le gouvernement

des tribus indiennes des Etats-Unis. Quoique le Père Brouillette n'approuvât pas complètement les résolutions prises, il était content néanmoins des avantages accordés aux catholiques. Le secrétaire de l'Intérieur sous la juridiction duquel, le département des Indiens était placé envoya des avis aux différentes croyances religieuses, leur disant que le Président désirait transférer le gouvernement des Indiens du département de la guerre, aux missionnaires des divers cultes. Il y avait alors, 72 missions ou groupements : sur ce nombre 38 furent concédés en principe aux missionnaires catholiques et le reste aux protestants ; cependant huit seulement furent en réalité adjugées aux catholiques. Le Père Brouillette mécontent de cette distribution alla porter ses plaintes au président Grant. Celui-ci lui répondit : " Votre réclamation est juste, mais il est " trop tard : la division est faite et approuvée. Pour- " quoi n'avez-vous pas répondu immédiatement à l'ap- " pel du secrétaire? Si ce que vous me dites aujour- " d'hui avait été exposé au secrétaire de l'Intérieur " vous auriez aujourd'hui vos 38 missions. Le mal- " heur avec vous, catholiques, c'est que vous êtes trop " *génés* pour demander ce qui vous appartient. A " l'appel du secrétaire, l'encre sur le document était à " peine sèche que les méthodistes, les presbytériens, " etc., frappaient à la porte pour demander admission : " à l'avenir soyez plus empressé." Le Père Brouillette avait à peine quitté le Président qu'il se rendait à Baltimore auprès de Mgr Bailey le doyen des évêques américains. Celui-ci comprit la gravité de la situation et fit appel au clergé des Etats-Unis. Avec l'approbation de l'assemblée, Mgr Bailey nomma le Père

Brouillet directeur général des missions indiennes des Etats-Unis avec bureau à Washington. Durant les dix années de son administration, il sut se concilier les faveurs du gouvernement, si bien qu'il en obtint pour ses œuvres la somme de \$332,366.00.

En 1877, il fit un voyage à Rome pour rétablir sa santé qui s'affaiblissait sensiblement. Pendant son séjour à la ville éternelle, il eut plusieurs entretiens avec Sa Sainteté Léon XIII, qui loua ses entreprises et lui fit accorder une lettre d'approbation par la Congrégation de la Propagande : il retourna à Washington plus malade qu'il en était parti. Quelque temps après une pleurésie le conduisit à l'hôpital des Sœurs de la Providence où il mourut le 5 Février 1884, à l'âge de 70 ans.

Son corps fut transféré, de l'hôpital à la résidence du Père Chapelle, curé de la paroisse de St-Mathieu, et plus tard archevêque de la Nouvelle-Orléans. La pompe de ses funérailles surpassa tout ce qu'on avait vu jusque-là, dans les églises catholiques de Washington. L'oraison funèbre fut donnée par le Père Chapelle : il avait pris pour texte : " Je vous ai choisi et vous ai établi pour que vous alliez cueillir du fruit, et que ce fruit demeure " St-Jean, chap. 15, V. 16. Il fit d'abord la revue de la vie et des œuvres du défunt ; loua son zèle incomparable, son activité dirigée par la sagesse et la modération et compléta l'éloge de ses vertus, en mettant au grand jour son esprit de sacrifice, dont il avait eu maintes preuves dans son intimité avec le défunt. Un jour qu'il cherchait à calmer les souffrances du vertueux malade, ce dernier lui dit : "Laissez faire le bon Dieu ;

je l'ai prié de m'affliger de quelque manière durant ma vie : mes prières sont exaucées” ; et toujours absorbé dans le souvenir de ses missions, il ajoutait : “ Ma mort est le dernier voyage qui me reste à faire pour compléter mon œuvre ”.

Il fut enterré au cimetière du Mont Olivet à Washington.

Monsieur Vincent Plinguet, né à Montréal le 7 Juillet 1810, était fils de Vincent Plinguet et de Félicité Cousineau. Ordonné à Montréal le 21 Septembre 1833, il fut vicaire à St-Benoit, 1833, et à Longueuil, 1835 ; puis curé de St-Philippe, 1841 ; de St-Georges, à partir du 6 Octobre 1846 jusqu'au 31 Octobre 1848. Après cinq ans de ministère à Ste-Scholastique, il fut nommé à l'Ile du Pas ; il mourut le 23 Juillet 1893, déjà retiré depuis trois ans.

Monsieur Joseph Dallaire naquit le 3 Août 1813, à St-Ours, du mariage de Charles Dallaire et de Marie-Louise Plante. Ordonné à Montréal le 24 Mai 1838, il fut missionnaire des Townships du Sud, et en 1841, curé de St Jean Chrysostôme, diocèse de Montréal ; en 1845, de Rigaud et Ste-Marthe ; puis de St-Georges du 1er Novembre 1848 au 24 Septembre 1850. Après un court passage à Farnham et ensuite à Lacolle, il se retira en 1853 dans l'État de New-York où il est décédé.

Monsieur Toussaint St-Aubin peut être appelé le CURE de St-Georges. Il lui a donné quarante-deux ans de labeurs, de charité, de pieux exemples. Il était né à St-Laurent, le 31 Octobre 1823, du mariage de François St-Aubin et de Marguerite Deguire. Ordonné à Montréal le 14 Mars 1847, il enseigna au

collège de Ste-Thérèse, où il avait fait ses études ; envoyé par la suite missionnaire au Calumet, il revint en 1849 à Ste-Thérèse y passer quelques mois à titre d'assistant-curé. Le 29 Septembre 1850, il arrivait à St-Georges où il mourut le 29 Septembre 1896.

Le souvenir de son Alma Mater avait été toujours vivant en son cœur si généreux ; il voulut en mourant lui laisser une preuve dernière de son affection. Mais, comme il lui arrivait souvent, cette fois encore sa charité fut plus profonde que sa bourse. La terre qu'il légua à l'œuvre de l'éducation se trouva assez grevée par maints frais de succession ou autres. Le Collège de Ste-Thérèse, si peu qu'il retirât de cette générosité, tint à montrer comme il appréciait les intentions présentes et les services passés. Le bel éloge qu'on va lire est extrait des *Annales Térésiennes* ; on ne saurait mieux peindre l'homme et son grand cœur.

“ *Les Annales* ont aujourd'hui un pénible devoir à remplir ; elles pleurent l'un des aînés de la famille Térésienne qu'une mort presque soudaine a couché dans la tombe après une longue et belle carrière sacerdotale.

Aux yeux de Dieu, déclare St-Jérôme, la vraie noblesse consiste dans la pratique des vertus. Celui que nous regrettons sortait de l'une de ces familles modestes où la vertu est considérée comme un héritage venant des ancêtres et constamment pratiquée avec une honnête et robuste simplicité.

Jeune encore, M. St-Aubin entra au Collège de Ste-Thérèse ; il y fit ses études classiques avec un grand succès. Enfant respectueusement soumis, jeune

homme souple à la discipline, il se courba de bonne heure sous le joug du Seigneur. Lorsqu'il entendit l'appel de Dieu, sans effort, sans brisement de cœur, il renonça au monde, à ses plaisirs, à sa gloire et prit le Seigneur pour sa part d'héritage. Ecclésiastique, il enseigna l'anglais, ordonné prêtre il continua encore une année cette tâche ardue. Ses élèves rendent témoignage que le jeune professeur avait et l'ambition de les faire progresser et le don de les faire travailler : qu'il les dirigeait sans faiblesse mais aussi sans heurt. Il agissait en tout avec ces manières affables, cette politesse de gentilhomme dont il ne s'est jamais départi et qui faisait trouver toujours son commerce agréable. C'est à cette fleur de la charité que M. le curé St-Aubin a dû l'insigne bonheur de ne se faire jamais d'ennemis.

En 1848, il est missionnaire au Calumet dans le diocèse d'Ottawa récemment érigé. L'année suivante, il revenait à Ste-Thérèse et aidait le curé dans les fonctions du ministère. En 1850, il quitta définitivement l'Alma Mater et fut nommé curé de St-Georges d'Henryville. C'est sur ce théâtre qu'il exerça son zèle pendant près de quarante deux ans. Sa vie s'écoula paisiblement dans la solitude de son presbytère et au milieu de son docile troupeau. C'est à peine s'il sortait de chez lui trois ou quatre fois l'an. Il fit peu de bruit ; on dirait que sa vie n'a point d'histoire ; cependant à sa mort, son éloge était dans toutes les bouches. Le confrère, le paroissien, le vieillard le jeune homme, la mère, la fille n'avaient que deux mots pour exprimer leurs sentiments de respect, d'amour de gratitude : " C'était un pieux et humble prêtre, l'homme du devoir par excellence."

N'est-ce point là un éloge magnifique, en résumé, le panégyrique d'un saint ? C'est à peine si l'on avait entendu parler de ce bon prêtre et depuis que l'Ange de la mort l'a touché de son aile tout le monde s'accorde à dire qu'il fut grand devant Dieu et devant les hommes. M. St-Aubin fut un amant de l'humilité, cette vertu qui se cache, qui est, pour ainsi dire, mystérieuse, qu'on devine, qu'on pressent plutôt qu'on ne la voit. Mais de même que la violette se cache et ne laisse deviner sa présence que par le parfum qu'elle répand, ainsi l'humilité se manifeste par d'autres qualités qui en sont les parties intégrales. M. le curé de St-Georges était modeste dans ses habits, dans ses équipages, dans l'ameublement de son presbytère. Frugal jusqu'à la mortification, retenu, réservé dans son maintien et son geste, discret dans ses paroles et ses actes. Simple dans ses habitudes, il se plaisait dans ses recreations à cultiver la terre, à vivre de la vie des cultivateurs, ses paroissiens, et en cela encore il leur a été utile en leur donnant des leçons pratiques de la culture améliorée.

Homme de devoir ; pendant quarante deux ans il a été à son poste sans le quitter jamais. Pourtant une fois. C'était au milieu de sa longue carrière ; son évêque, le regretté Mgr Charles Larocque, partant pour Rome afin d'assister au Concile du Vatican en 1869, invita M. le Curé de St-Georges à l'accompagner. Ce fut un véritable bonheur pour M. St-Aubin d'aller ranimer sa foi et son zèle au tombeau des Saints Apôtres, de contempler la figure du grand Pape Pie IX et d'admirer la force et la vigueur de l'Eglise Catholique au milieu des tempêtes et des

orages qui l'assaillent de toutes parts. Puis il vient reprendre ses travaux. De longues années durant, on l'a vu baptiser, prêcher, confesser, administrer les sacrements ; on l'a vu, lui, l'ange de sa paroisse, le pasteur de son troupeau, bénir le berceau, instruire l'enfance, consoler le malade, fortifier le faible, encourager le mourant à franchir le redoutable passage du tombeau. Combien de générations il a aussi engendrées à la vie de la grâce ! combien de jeunes gens dont il a béni l'union ! Combien d'âmes il a sauvées !

Pendant quarante-deux ans, il a prié pour son peuple, s'acquittant avec la régularité d'un religieux de tous ses exercices de piété, célébrant avec dignité et ferveur, édifiant son peuple, et ses confrères eux-mêmes dans les jours de la retraite pastorale.

Il était charitable et l'on sait aujourd'hui les sommes considérables qu'il dépensait pour les bonnes œuvres. Dévoué à l'éducation de la jeunesse, c'est en grande partie avec ses deniers qu'il a bâti ce couvent et cette chapelle dont St Georges est fier. Il a fait des dons princiers à la Cathédrale et au Séminaire de St-Hyacinthe, au Séminaire de Ste-Marie de Monnoir, et fidèle à son Alma Mater qu'il aimait à revoir au moins dans ses grandes fêtes, il lui a consacré sa dernière pensée et son dernier souvenir.

M. St-Aubin a été malade quelques jours seulement ; la veille de sa mort il paraissait encore à table, au souper de la famille, c'était mercredi 10 Février ; mais le lendemain le fidèle serviteur rendait son âme à Dieu et allait recevoir la récompense que lui ont méritée ses œuvres de zèle et ses admirables vertus. Les funérailles ont eu lieu le 16 Février (1892).

Le bon vieux curé dort maintenant son dernier sommeil dans cette église de St-Georges dont les voûtes ont retenti tant de fois de ses accents paternels et onctueux, au milieu de ses enfants qu'il aimait tant. Que sa dépouille mortelle repose donc en paix en attendant le solennel : " Lève-toi " du Christ au jugement dernier."

Monsieur Isidore Bessette était déjà retiré depuis deux ans lorsque l'autorité diocésaine l'appela à remplacer M. St-Aubin. Homme d'austérité et d'ordre, d'un zèle inlassable malgré de vives souffrances, il fit un peu contraste aux habitudes débonnaires et paisibles de son prédécesseur ; la paroisse a toutefois grandement apprécié ses talents d'administration plutôt rigide. M. Bessette était né à Marieville le 18 Mars 1839, d'Isidore Bessette et de Marie Payer. Ordonné prêtre dans sa paroisse natale, le 19 Septembre 1868, il y demeura six ans professeur au Séminaire. Nommé en 1874 curé de St-Joachim de Shefford, il quittait bientôt pour enseigner pendant deux ans chez les MM. de St-Sulpice à Montréal. Curé de nouveau à St-Paul en 1877, aumônier de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe en 1884, curé de St-Barnabé en 1889, sa mauvaise santé le forçait à se remettre l'année suivante au repos. Il put encore donner quatre ans de vie active à la paroisse de St-Georges, du 28 Septembre 1892 au 29 Septembre 1896. Retiré alors définitivement il mourait en Avril 1910.

Monsieur François Xavier Alexis Bouvier passa deux ans seulement à St-Georges, de 1896 à 1898 ; curé ensuite d'Acton Vale puis de St-Dominique, il mourait à St-Hyacinthe en Août 1908.



M. P. C. BOULAY,
curé actuel de St-Georges.

M. F. A. BESSETTE,
9e curé de St-Georges.

M. J. A. FOISY,
11e curé de St-Georges.

M. F. A. BOUVIER,
10e curé de St-Georges.

Ses successeurs ont été M. Antoine Foisy, de 1898 à 1907, puis le curé actuel, M. Charles Pierre Boulay. M. Foisy est maintenant curé de St-Ours. S'il ne convient guère de louer les vivants, disons que tous ces morts ont été des prêtres de grand mérite, autant par l'oubli d'eux-mêmes que par leurs œuvres fécondes.

Et pour les bien juger à leurs œuvres, il reste à consigner ici la mémoire des belles vies qu'ils ont formées ou soutenues, par la parole et l'exemple, des vocations qu'ils ont suscitées et nourries. C'est la grande gloire du prêtre : et encore, il n'en goûtera la joie que là-haut seulement ; ici, il n'aura connu que l'austère plaisir de cultiver les âmes, et l'espoir s'y mêle à tant de déceptions. Autre tristesse ! ces pages vont finir par des notices nécrologiques. Mais n'importe ! On ne saurait faire revivre ces deuils d'autrefois sans qu'il s'en exhale un parfum religieux de fortes vertus ; il rappelle celui dont on est tout imprégné, encens ou fleurs mortuaires, au sortir d'un service funèbre. Et si le mort nous était très cher, on n'en perd de longtemps la pénétrante odeur.

De ces feuilles jaunies d'anciens journaux vont se dégager de belles leçons, d'utiles et fortifiantes vérités ; il est bien malaisé de mentir devant une tombe. Et puis, les pauvres paroles de l'homme, critiques ou louanges, restent toujours, et de combien, au-dessous de la sereine et souveraine grandeur d'une vie tout simplement chrétienne.

LUC CLÉMENT FORTIN. — Samedi dernier (7 Janvier 1871), une foule nombreuse de parents et d'amis assistaient en grand deuil aux funérailles de

Luc Clément Fortin, Ecr., ancien capitaine de milice. Le service divin fut célébré par le Rév. Messire E. Lecomte, prêtre du Séminaire de St-Hyacinthe et petit-fils du défunt ; les Rvds MM. Leclaire, St-Aubin et Dupuy étaient présents à la cérémonie funèbre.

Le Capitaine Fortin est né au Cap St-Ignace, le 16 Juin 1797, et il est décédé à St-Sébastien le 4 Janvier 1871. Ce digne citoyen, que de si touchantes sympathies ont accompagné jusqu'à sa dernière demeure, avait mérité par les vertus qui ont illustré sa longue carrière, l'hommage dont ses restes mortels ont été l'objet en ce jour. Doué d'un jugement naturellement droit, d'une prudence rare et d'une pénétration d'esprit surprenante chez un homme de sa condition, il savait donner à propos un conseil réfléchi et personne n'eut jamais à se repentir d'avoir déferé à son opinion. A ces qualités si précieuses s'ajoutait encore une franchise de caractère admirable ; énergique à soutenir une conviction, il le faisait néanmoins avec ce calme et cette modération dont l'autorité est si grande dans la discussion ; aussi par son affabilité envers tout le monde s'est-il concilié la confiance et l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Sans orgueil et sans prétentions, malgré sa brillante fortune, il s'est fait gloire jusqu'au dernier instant de sa vie d'appartenir à cette classe d'hommes qui demandent à la terre leur pain de chaque jour, et qu'il appelait la plus noble et la plus indépendante. Mais ce qui sera l'honneur immortel de sa mémoire et rendra son souvenir extrêmement précieux, c'est son inépuisable charité envers les pauvres et les égards qu'il portait à leur infortune ; à tel point que sou-

vent ils restaient confus de tant de considération et qu'ils se retiraient les larmes aux yeux et des paroles de bénédiction sur les lèvres pour un homme si bon et si *peu fier*. Aussi les pauvres qui venaient solliciter l'hospitalité dans cette maison bien connue étaient-ils assurés d'avance d'y rencontrer non-seulement un accueil bienveillant, mais encore la place d'honneur à sa table et le plaisir d'être servis de sa propre main. De là vient dans la paroisse cette conviction universelle que l'accroissement rapide de sa fortune était dû en grande partie à la libéralité dont il avait toujours honoré les membres souffrants de Jésus-Christ.

Cette charité du Capitaine Fortin fut mise un jour à rude épreuve. Un vagabond de sinistre mine se présenta à sa porte une après-midi. On parlait en ce moment dans la paroisse de vols et d'incendies attribués à des malfaiteurs inconnus. Le soir venait et par prudence M. Fortin fit violence à son bon cœur en refusant l'hospitalité demandée. Le pauvre se retira sans mot dire ; le lendemain, on le trouvait à quelques milles plus loin, mort au fond d'un fossé. Averti de la lugubre trouvaille le Capitaine se rend auprès du défunt et reconnaît sans peine le visiteur de la veille. Il n'hésite pas un instant à le transporter en sa maison et, de ses propres mains, l'ensevelit ; puis lui paye un service et une sépulture plus que convenable. Cette belle action ne surprit personne dans la paroisse ; elle ne fit qu'accroître l'estime qu'on portait déjà à ce généreux chrétien.

Né dans une condition très humble, dépourvu de toute protection humaine, il est parvenu par son tra-

travail et son énergie infatigable à réaliser l'une des plus belles fortunes que puisse ambitionner le cultivateur. A l'âge de dix-huit ans il avait abandonné sa paroisse natale pour venir en la compagnie de ses vieux parents s'établir à la Rivière du Sud et demander à la richesse de ce sol neuf une subsistance qu'il ne trouvait plus que difficilement dans les anciennes paroisses *d'en bas*. Il peut donc à bon droit être proposé à la jeunesse, comme le modèle du colon courageux et intègre ; la vue de ses succès devrait être un puissant motif d'encouragement pour une foule de jeunes gens qui redoutent d'attaquer la forêt, craignant que le sol soit trop ingrat à récompenser leurs labeurs. La même persévérance serait couronnée des mêmes succès.

Une vie passée dans ces honorables occupations et sanctifiée par la pratique constante des vertus chrétiennes a attiré sur sa famille les bénédictions du Ciel. Un de ses fils, le Rév. M. Edouard C. Fortin, curé à St-Judes, et trois de ses petits-fils ont été appelés à se consacrer à l'Eglise ; trois de ses filles appartiennent à la Congrégation Notre-Dame de Montréal, et ses autres enfants poursuivent avec honneur la carrière dans laquelle il leur a donné de si beaux exemples et laissé de si belles espérances.

Une maladie extrêmement douloureuse est venue couronner une vie jusque-là si prospère ; modèle de sobriété, M. Fortin avait toujours joui d'une très robuste santé. Pendant ces longs jours de souffrance continuelle, la patience qu'il avait puisé dans la religion ne se démentit pas un seul instant ; et l'on s'étonnait que, sans être préparé à ce genre d'épreu-

ves, il put donner ainsi jusqu'à la fin l'exemple d'une résignation vraiment chrétienne. Le Ciel le préparait par ce moyen à l'immuable félicité, et la souffrance de ses derniers jours a dû lui faire trouver grâce auprès du Souverain Juge.

Son corps repose maintenant dans les caveaux de l'Eglise St-Sébastien, selon le désir qu'il avait exprimé dans ses dernières volontés. (Il avait donné le terrain où cette église est bâtie). Honneur à sa mémoire et paix éternelle à sa grande âme ! ”

COURRIER DE ST-HYACINTHE.

DAME LUC FORTIN, née THÈCLE LECOMTE. — Le 9 Décembre courant, (1887) une nombreuse assistance venait conduire au caveau de l'Eglise de St-Sébastien d'Iberville, le corps de Dame Thècle Lecomte, en son vivant, veuve de Luc Fortin, écr. Madame Fortin était âgée de 79 ans et était née à St-Pierre dans le comté de Montmagny. Elle était issue d'une de ces familles profondément chrétiennes, chez lesquelles la pratique de la vertu se rencontre dans toutes les actions de la journée. Aussi, qui pourra dire jamais tout le bien qu'elle a fait, tous les actes de charité qu'elle a prodigués, le nombre de malheureux qu'elle a secourus, les traits de dévouement et d'abnégation où elle a sacrifié ses goûts et ses préférences à ceux d'autrui ? Personne assurément ; car, humble autant que bonne et charitable, elle se plaisait à faire le bien dans l'ombre, et son seul regret semblait être de n'avoir pu faire autant que son grand cœur eût désiré. Les biens de la fortune n'avaient pour elle de prix qu'en considération des bonnes œuvres qu'ils lui permettaient d'accomplir. Dieu,

voyant toute la richesse d'une telle âme, se plut à la visiter par de fréquentes et rudes épreuves. Après avoir vu descendre successivement dans la tombe son époux, — dont la mémoire est encore vénérée ici, — l'une de ses filles, Sr Ste-Marie des Séraphins, de la Congrégation Notre-Dame, puis frères, sœurs et nombre de parents tous chers à son cœur, elle se sentit à son tour frappée d'une cruelle maladie. Malgré les soins empressés de son fils et de son estimable famille, malgré l'infatigable dévouement de la fille aînée de ce dernier, elle s'éteignit lentement après un long martyre de six mois. L'heure de la récompense vient enfin de sonner ; elle rendait son âme à Dieu au soir du six courant, à Henryville.

Le service de la regrettée défunte fut chanté dans l'église de St-Georges par le R. P. Lecomte, O. M. I., son neveu. Ses restes mortels ont été déposés aux côtés de ceux de son époux, dans le caveau de l'église de St-Sébastien. Elle laisse un fils, M. Sifroi Fortin, d'Henryville, et deux filles, religieuses de la Congrégation Notre-Dame : Sr St-Bernardin, de l'Académie St-Denis à Montréal, et Sr Ste-Hildegarde, Supérieure du Couvent de Richmond.

MESSIRE EDOUARD LECOMTE, Ptre. — Le Séminaire de St Hyacinthe vient de subir une perte bien douloureuse. Vendredi, le 13 de ce mois, (Octobre 1871,) la mort a enlevé M. Edouard Lecomte, procureur de cette institution. Les qualités qui le distinguaient, et qui déjà l'avaient rendu si utile, pouvaient faire espérer de lui les services les plus signalés pour la religion et l'éducation.

M. Lecomte naquit à St Georges le 16 Novembre

1841. Il était par sa mère petit-fils d'un homme qui a laissé une mémoire honorable, le Capitaine Fortin, décédé au commencement de Janvier dernier ; M. le Curé de St-Judes était son oncle. Les heureuses dispositions d'esprit et de caractère qu'il fit remarquer en lui dès son enfance, engagèrent son père à lui donner une haute éducation ; il le fit entrer au Collège de St-Hyacinthe à l'ouverture des classes en 1853, l'année même où fut occupé l'édifice actuel. Ses talents et son travail assidu lui assurèrent dès le commencement de ses études des succès distingués, devenus, par la suite, de plus en plus éclatants. Il occupa souvent la première place et à chaque année des prix nombreux attestèrent son intelligence et son application. Au cours de ses huit années d'études, les professeurs du Séminaire ont constamment admiré en lui le sérieux et la fermeté du caractère, s'alliant à une vive piété et une fidélité inviolable au devoir. Une unique et pieuse pensée lui faisait sans cesse orienter son avenir vers le service des Autels.

Ses classes de Philosophie terminées, il recevait la tonsure le 14 Octobre 1860. Employé dès lors à l'enseignement et chargé de la Quatrième, il professa successivement la Troisième, les Belles-Lettres et la Rhétorique, celle-ci pendant trois ans. Sur ses élèves il exerçait une puissante autorité ; il avait su gagner immédiatement toute leur confiance et leur estime par ses riches talents et ses nobles vertus. De fortes études l'avaient rendu maître des matières enseignées ; sa parole était nette, claire, précise ; elle éclairait et satisfaisait l'esprit. De brillants examens, préparés par l'habile professeur, eurent vite démontré de

quelles précieuses ressources il pourrait disposer dans sa carrière.

M. Lecomte fut ordonné prêtre, le 11 Septembre 1864, dans la chapelle du Séminaire. Il n'avait pas quitté un instant depuis 1853 l'*Alma Mater* bien-aimée ; il ne souhaitait rien tant que d'y rester toute sa vie, s'y dépenser corps et âme à l'œuvre importante de l'éducation classique. Les MM. du Séminaire connaissaient trop bien ses mérites pour ne pas accéder à sa demande ; il était agrégé le 2 Avril 1866.

L'année suivante, le Procureur du Séminaire résignait son office devenu trop lourd pour sa santé affaiblie. M. Désaulnier avait déjà discerné les aptitudes diverses de son jeune confrère ; il lui confia sans hésiter le poste vacant. L'accepter avec ses multiples tracas et responsabilités, à un âge où forcément l'expérience est incomplète, demandait une certaine dose de courage et d'abnégation. M. Lecomte n'avait pas l'habitude de ménager ses forces, moins encore de marchander son dévouement. Dans la gestion des affaires, il montra de suite une habileté remarquable, rehaussée par l'esprit d'ordre et de prévoyance et un tact fort apprécié des gens d'affaires.

Outre ces heureuses dispositions, soit pour l'enseignement soit pour l'administration, le jeune prêtre se faisait estimer davantage encore par son ardente piété, sa parfaite régularité, une vie toute imprégnée de l'esprit et des vertus ecclésiastiques.

Toujours grave et peu expansif, il cachait sous des dehors plutôt sévères une exquise délicatesse de sentiments. Pour pénétrer jusqu'à son cœur, il fal-

lait du temps et de l'intimité, mais alors, comme il gagnait à être mieux connu. Il aimait les pauvres et c'était, dit-on, vertu de famille. Il distribuait avec prudence et discernement les aumônes de la maison, mais savait y dissimuler habilement et libéralement ses dons personnels. Avant sa mort il avait ainsi disposé d'une large part de ses biens.

La santé de M. Lecomte n'avait jamais été florissante ; depuis quelques mois, les symptômes d'une maladie de poitrine devenaient chaque jour plus manifestes. Il n'en tenait guère compte, malgré de sérieux avis d'avoir à ménager ses forces. Il consentit pourtant, mais trop tard, à se laisser décharger d'une partie de ses travaux ; l'énergie fiévreuse du malade avait totalement épuisé les ressources de sa jeune activité. Le mal fit des progrès effrayants et, dès les premiers jours du mois, le médecin signala l'imminence du danger.

M. Lecomte se résigna aisément à mourir. Sa vie, retirée et paisible, lui avait permis de connaître suffisamment encore les tristesses d'ici-bas ; et des joies de là haut il avait goûté assez pour se remettre avec confiance entre les mains de Dieu. Il souffrait cruellement parfois, mais sans se plaindre jamais ; sans détourner non plus de la prière sa pensée recueillie, si ce n'est un instant pour remercier ses visiteurs et les Religieuses, ses dévouées gardes-malades.

Une crise soudaine l'emporta, le soir du 16 Octobre, au moment où Monseigneur lui apportait une bénédiction suprême ; il avait reçu déjà les derniers sacrements. Sa trentième année n'était pas accomplie et il avait trouvé le temps de fournir une noble et fructueuse carrière.

LE SÉNATEUR THOMAS ALFRED BERNIER. — Il est des existences qui renferment de grandes et salutaires leçons. Elles appartiennent à l'histoire qui les propose à l'étude de la jeunesse pour son édification et sa formation morale. Elles ont été fructueuses non pas seulement pour les causes, les hommes ou les pays au service desquels elles ont été consacrées, mais aussi pour les générations qui suivent et sur lesquelles elles agissent par leurs exemples. Ces vies font partie de notre héritage national.

Les unes nous montrent l'héroïsme qui verse son sang pour la patrie, le zèle et le dévouement presque surhumains de ces hommes animés de l'esprit de Dieu qui répandent sur le monde la lumière de la foi et de la civilisation ; les autres nous tracent les luttes épiques de la plume et de la parole, inspirées par des convictions profondes et un grand amour de la patrie. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient la vie du Sénateur Bernier. Plus tard, une main guidée par une affection filiale livrera au public les trésors amassés par le travail et la vaste intelligence de celui que la mort vient de nous enlever, le 30 Décembre 1908. La publication de ses œuvres et de sa vie donnera à cette figure historique tout le relief qu'elle mérite.

Thomas Alfred Bernier naquit à St-Georges d'Henryville, le 15 Août 1844, du mariage de Thomas Bernier et de Julie Létourneau. Ce fut au Collège de St-Hyacinthe, sous la direction de maîtres dont il conserva toute sa vie le souvenir aimé, qu'il alla puiser cette solide culture intellectuelle et morale qui devait le guider et le soutenir dans les luttes si difficiles et si délicates qu'il eut à livrer. A l'un de

ses professeurs, M. Isaac Desaulniers, il avait voué un culte spécial de fervente reconnaissance. Il n'en parlait jamais sans émotion, et son admiration pour lui était sans bornes. Il faisait bon l'entendre rappeler comme l'illustre professeur de Philosophie savait ouvrir à ses élèves les vastes horizons de l'intelligence, leur faire aimer la science de l'âme et de Dieu.

En ces deux années de formation, le futur Sénateur acquit deux maîtresses qualités, constamment développées par la suite, la sûreté du jugement et la profondeur des pensées ; toutes ses œuvres en porteront la forte marque. Aux lumières puisées sous cette habile direction, jointes aux dons naturels d'un esprit d'élite, il doit l'éclat attaché aujourd'hui à son nom, l'heureuse influence exercée partout autour de lui.

A peine hors du collège, encore étudiant en droit, il engage dans le *Courrier* de St-Hyacinthe, une brillante polémique où ressortent déjà ses qualités d'écrivain. Ravis d'admiration, ses concitoyens s'empressent de l'élire Président de l'Union Catholique. Reçu avocat en 1869, il alla s'établir à St-Jean d'Iberville. La petite ville naissante et déjà prospère lui fournit une abondante clientèle. C'était le succès et même l'aisance : il songea donc à fonder un foyer et son cœur le ramena au village natal ; en 1871 il y unissait sa vie à la douce et sympathique compagne de sa laborieuse existence, mademoiselle Malvina Demers. S'appliquant alors arduement au travail, il sut mériter en même temps la confiance de tous par sa probité. Elu Président de la Société St-Jean-Baptiste, il obtenait en outre une distinction

fort enviée au tribunal, celle d'Avocat de la Couronne ; il la devait uniquement à sa haute compétence légale.

Un bel avenir s'offrait donc au jeune avocat dans sa province ; la Providence eut d'autres desseins car Elle sait mettre où il faut les hommes capables de mener ses œuvres à bonne fin. Vers cette époque, les esprits avisés commencent à saisir quels immenses avantages offre le Manitoba aux jeunes gens d'énergie, nullement effrayés de la vie pénible des terres neuves. C'était là les premières atteintes de la fièvre qui devait, en 1882, bouleverser le marché monétaire. Monseigneur Taché vint offrir à ses compatriotes leur part des richesses de sa province. Il fit plusieurs voyages dans l'est et sollicita lui-même des colons aux anciennes paroisses de Québec ; l'avocat Bernier répondit un des premiers à cet appel. Ainsi lisons-nous dans la vie de Mgr Taché : " Les arrivants ne sont pas toujours nombreux, mais la qualité remplace souvent la quantité : tel, M. T. A. Bernier, arrivé le 17 Avril 1880, ancien élève de St-Hyacinthe, avocat distingué de la Province de Québec, qui se livre d'abord avec succès, à Ste-Agathe, au noble travail de l'agriculture, l'art des arts dans l'Ouest Canadien, vient ensuite à la demande de Mgr Taché, remplir avec autant de talent que de dévouement, la charge de Surintendant des Ecoles Catholiques. "

Cette délicate et difficile mission était confiée à l'Avocat Bernier en 1881 ; il se trouvait dès lors jeté en plein dans la grande lutte de sa vie. Pour bien se rendre compte de la position du nouveau Surintendant, il faut savoir admettre un notable défaut de

notre sang français : s'il fait la valeur et l'ardeur de la race, cette ardeur cause parfois beaucoup de mal quand l'union n'existe plus. Il fallait une prudence consommée, une habileté et un tact parfaits, pour ménager les susceptibilités, ramener à la défense des droits menacés toutes les divergences d'idées ou de sentiments. Une partie de la population déployait l'étendard de l'école neutre ; la moindre irrégularité, le plus léger signe de faiblesse deviendraient aux mains d'adversaires déterminés une arme dangereuse contre nous. Un zèle actif, une surveillance de chaque instant serait nécessaire pour maintenir au-dessus de tout reproche l'éducation des écoles séparées.

Mais tout est prévu ; et M. Bernier se met à l'œuvre avec courage. Nos maisons brillent dans les concours et remportent même des médailles et des diplômes d'honneur à l'Exposition Coloniale de Londres. Avant 1890, époque néfaste où triomphe la neutralité scolaire, aucune plainte ne s'est fait entendre contre l'administration des écoles catholiques. Quand le fanatisme porta ses accusations, la Direction du nouveau système avait déjà en mains les preuves écrites de notre défense et la réponse fut péremptoire. Le travail persévérant, l'activité incessante du Surintendant rendait impuissante la critique acharnée des adversaires.

Le danger grandissait sans cesse : la marée montante des préjugés fomentés sourdement par de néfastes influences, grondait chaque jour plus forte. L'école nationale et neutre gagnait des adeptes plus nombreux et plus ardents. L'âme généreuse et droite du patriote et du chrétien ne pouvait rester inactive.

La Divine Providence lui confiait, croyait-il, un poste d'avant-garde au fort du plus noble combat. La logique de l'esprit et la vaillance du cœur en faisait un incomparable soldat ; la sainteté de la cause l'inspira et la polémique jaillie de sa plume est restée son plus beau titre de gloire.

Il trouvait le temps d'écrire sur l'éducation, sur l'ordre social, sur la colonisation et l'agriculture, et autres questions actuelles ; tout en donnant à l'administration des écoles les heures réglementaires du bureau. Ses travaux sur l'éducation ont été très remarqués ; si bien que l'Université du Manitoba lui offrit de siéger en son Conseil. Il y occupait l'important office de Régistrateur, lorsqu'en 1892, il fut nommé Sénateur. Plus tard, il rentra au Corps Universitaire, y représenter les intérêts du Collège de St-Boniface.

Quelques jours avant sa mort, il mettait la dernière main à une œuvre historique importante : des Mémoires sur La Vérandrye et ses découvertes. Une brochure de propagande, " le Manitoba, champ d'immigration, " reçut les plus flatteuses approbations. Le Gouvernement Canadien l'a rééditée en 1887. A sa province d'adoption, en effet, il a toujours porté le plus vif intérêt et constamment travaillé à lui assurer de rapides développements, mieux encore, de sérieux et solides progrès. Il fit partie du Conseil Provincial d'Agriculture, d'une Commission chargée de reviser les lois municipales. Il fut président du Bureau Judiciaire de l'Est et 1er maire de St Boniface ; la confiance de ses concitoyens l'a renommé cinq fois à ce poste. Il a été le promoteur d'une œuvre aujourd'hui

très prospère : Fannystelle, dont les pénibles débuts le mirent en lutte contre certaines mauvaises volontés latentes, peu scrupuleuses dans le choix des procédés. Que d'obstacles on lui a suscité, que de froissements il eut à subir, fort pénibles à cette loyauté de caractère, et cette délicatesse de sentiments qui faisaient le charme de sa personne.

Il faut traiter ici, brièvement sans doute, l'épineuse question scolaire du Manitoba. Nos annales politiques et religieuses ont déjà nettement dégagé les grandes lignes du lugubre combat. Passer sous silence le rôle important du Sénateur Bernier, en ces jours de tristesse, serait manquer à l'honneur et tout aussi bien trahir l'Histoire. Or, l'Histoire est implacable ; elle a réussi à préciser les ombres sinistres, faisant tache au tableau, mais aussi de nobles et lumineuses figures, toutes réconfortantes d'énergie et de saine franchise. Elles ont succombé à la défense du droit violé : elles planent d'autant plus haut au-dessus des pitoyables moyens de la politique humaine, astuce ou violence.

En 1888, le ministère Harrison était renversé et Greenway arrivait au pouvoir. La spoliation, habilement graduée, commença par une loi votée pour soustraire aux deux sections d'éducation le contrôle de leurs finances respectives. Ce premier mouvement ne laissait guère percer l'intention mauvaise. Le nouveau ministère devait son accession au pouvoir à l'appui des catholiques de la province, et, l'expédient n'est plus neuf, il se l'était assuré par de solennelles promesses. Pouvait-il vraiment si tôt les violer ?

Oui, vraiment, et l'on commença de suite. L'ad-

ministration de la Section Catholique avait pu, à force d'économies et de sacrifices, épargner une somme d'environ quatorze mille piastres, dans le but de construire une école centrale où les instituteurs futurs viendraient recevoir l'enseignement pédagogique. Le Gouvernement Greenway réclama cette somme de réserve.

Le Sénateur Bernier fit preuve d'une remarquable clairvoyance. Il soupçonnait les intentions perfides cachées sous cette mesure ; aussi, d'après sa dictée, la Section Catholique du Bureau d'éducation transmet au Gouvernement, en même temps que le fonds de réserve, la résolution suivante :

“ Conformément au désir du Gouvernement exprimé dans la lettre du Secrétaire Provincial, en date du 12 Juillet 1889, la Section Catholique du Bureau d'Education autorise le Surintendant à remettre au Trésorier Provincial la somme de \$13879.47, étant le fond de réserve et la balance des fonds en main pour les écoles sous la direction de la dite Section Catholique du Bureau d'Education.

‘ En faisant ce versement la Section Catholique prend la respectueuse liberté d'observer :

“ 1° Le fond de réserve a été commencé et s'est accru conformément aux dispositions des Actes d'Education, alors en vigueur dans la Province.

“ 2° Cette réserve n'a été possible que parce que les membres de la Section Catholique ont non-seulement administré le fond des écoles avec la plus stricte économie, mais encore parce que, dans maintes circonstances, ils se sont imposé des sacrifices personnels.



HON. T. A. BERNIER, Sénateur.
Ex-Surintendant de l'Instruction Publique,
Manitoba.

“ 3° La propriété de ce fond de réserve est un droit acquis aux écoles Catholiques de la Province ; c'est pourquoi, ceux qui l'ont administrée jusqu'à ce jour sont convaincus que le Gouvernement n'en changera pas la destination et n'en diminuera pas pour cela les octrois ordinaires, selon l'assurance positive que le Gouvernement nous en a donnée d'ailleurs par la lettre sus-mentionnée de l'Hon. Secrétaire Provincial. ”

Le Gouvernement ne fit aucun cas de cette résolution et, au mépris de la justice et de la loi, versa au Revenu Consolidé de la Province cette somme appartenant à nos écoles catholiques. Ce que le Surintendant Bernier avait prévu arriva. On avait volé le trésor des Ecoles Catholiques, c'était le premier pas. Il s'agissait de soulever l'Orangisme et cette intolérance toujours plus ou moins âpre chez nos Anglo-Protestants. La tâche était facile, mais les McCarthy et les Martin y rivalisèrent de fanatisme. On vota donc, comme étant l'expression de l'opinion publique, l'abolition des écoles séparées et l'établissement des écoles neutres. On violait ainsi, par la seule force du nombre, les droits acquis et reconnus par les autorités impériales ; on trahissait la foi jurée en abusant de la confiance des catholiques par une ignoble manœuvre électorale.

La Section Catholique du Bureau d'Education se réunit et, par une résolution unanime, supplia le Gouverneur et son Conseil de désavouer la loi scolaire de 1890. Cette pétition signée par Monseigneur Taché et M. Bernier, fut portée à Ottawa ; bientôt après la motion Blake, votée par les Communes, la

rendait illusoire et l'indigne spoliation était consommée. Par le fait même, la Section Catholique d'Éducation et la charge de Surintendant se trouvaient abolies.

La mort de l'Hon. Sénateur Girard vint ouvrir à M. Bernier un nouveau champ d'activité. Il était élu à sa place président du Congrès National et comme tel devait diriger la lutte en faveur des écoles séparées. De longtemps déjà, il avait su rester l'ami fidèle, le confident très-sûr du zélé Mgr Taché ; il devint, parmi tant de laïcs influents, son plus ferme appui, digne en tout et partout d'une si haute confiance.

Le 15 Août 1892, il y eut au Congrès National une mémorable séance ; M. Bernier prononça un discours enflammé dont le *Free Press* disait : “ En ces paroles se trouvent alliées toute la vigueur du dialecticien et tout le feu de l'apôtre. ” A étudier ce rôle de M. Bernier dans la question des écoles, on oublie pour un temps le Surintendant fidèle à son poste, tout dévoué à l'éducation de ses jeunes coreligionnaires, ou le colonisateur pratique, inspiré du plus pur patriotisme ; on admire au-dessus de tout le reste une noble et fructueuse vie grandie encore de l'auréole de l'apostolat.

Nulle cause n'a été plus chère à son cœur ; pour elle il vivra désormais ; il lui voue sa plume ; elle inspire ses discours et fait jaillir les plus fiers accents de cette âme ardente, blessée au vif de ses sentiments patriotiques et religieux. Aux centres de la vie Canadienne, il vient réclamer le secours de ses frères. Il démasque l'injustice et la tyrannie, appelle contre

l'école neutre la protestation de tous les cœurs catholiques.

Voici sur quels principes il appuie sa thèse : Cette loi inique de la neutralité scolaire viole le pacte conclu lors de l'entrée du Manitoba dans la Confédération Canadienne ; elle méprise et la lettre et l'esprit de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ; elle s'attaque à la conscience humaine, aux droits et à l'autorité des parents, à la liberté du citoyen, à Dieu lui-même dans sa foi et sa religion révélée, dans son esprit de miséricorde et de paix. Elle refuse à l'homme l'aliment indispensable de sa vie morale et religieuse, et partant, ruine toute saine éducation, celle qui devrait armer l'enfant pour les luttes à venir, former son caractère et ses talents, le diriger vers sa fin ultime.

Mgr Taché se connaissait en hommes ; le dévouement de M. Bernier, ses fortes connaissances littéraires et son éloquence se déploieraient mieux encore, pensait-il, dans une sphère d'activité plus élevée. Il proposa le vaillant polémiste pour le siège laissé vacant au Sénat par la mort de l'Hon. M. Girard. Le nouveau sénateur ne trompa point les espérances de l'illustre archevêque. Il a bien su montrer comment il comprenait les responsabilités de sa charge. Pendant les seize années de sa carrière, aucune mesure n'a été présentée, touchant de près ou de loin à notre situation scolaire, sans attirer de suite ses vives protestations contre l'injuste traitement de la minorité manitobaine. De lamentables et retentissantes défections ne l'ont pas découragé ; il est resté sur la brèche, réclamant sans se lasser les droits imprescriptibles des vaincus.

Droit et sincère dans ses convictions, intransigeant lorsqu'il s'agissait d'un devoir ou d'un sacrifice à accomplir, M. Bernier a noblement rempli son mandat de catholique pratiquant et d'homme public : développer ces merveilleuses contrées de l'Ouest, y améliorer les conditions religieuses et sociales de ses compatriotes. Il restera une de nos gloires Canadiennes et, passée l'heure troublante des passions politiques, l'histoire rendra plein hommage à ce grand patriote. Avoir connu l'amertume des défaites et des luttes impuissantes ne fait que rehausser l'énergie d'un grand cœur dont la devise tenait en deux mots : Religion et Patrie. Belle et puissante leçon, capable d'éclairer les idées imprécises, d'affermir les volontés vacillantes de tant de nos jeunes talents peu épris de désintéressement.

La vie privée d'un homme public a d'intangibles secrets ; elle peut offrir d'utiles leçons parfois. M. Bernier eut peu d'intimes ; les autres ne l'ont connu que sous les dehors du polémiste, orateur ou écrivain ; c'est bien quelque chose de lui sans doute ; heureux qui l'a pu apprécier tel qu'il se livrait rarement et devant peu. Comme tous les esprits profonds, il possédait un cœur délicat et peu communicatif ; difficilement il en épandait les trésors mais toujours de si exquise façon. Comment lui reprocher de s'être un peu fermé, si l'on réfléchit aux multiples déceptions de sa vie ? Ame privilégiée, elle s'est trempée aux flots amers des longues et intimes souffrances : préjugés étroits, procédés déloyaux, interprétations malhonnêtes des plus purs sentiments, des intentions les plus droites. De bien rares épanchements ont parfois révélé toute la violence de ces froissements inté-

rieurs, doublement cruels à une âme aussi sensible que concentrée.

De plus, sa jeunesse avait connu la gêne et jamais il ne fut riche : des causes, pour lui devenues sacrées, avaient pris toutes les ressources et les forces vives de sa vie : elles subirent malgré tout de si désolants échecs. Et rien ne l'a navré comme l'étroitesse de vues des siens : les voir, pour de viles raisons, enrayer le mouvement d'émigration vers l'Ouest. Ce lui semblait ruiner l'œuvre même de la Confédération, maintenir l'esprit de discorde entre les deux races, consacrer l'oppression religieuse de la minorité et, comme conséquence, diriger vers les Etats-Unis les ressources incomparables de la vitalité canadienne, au risque de la voir s'y noyer et y perdre la foi. Il voyait juste et cet abandon des nôtres a été le tourment de sa vie.

Par contre, il eut l'âme trop haute pour perdre confiance. Jamais il n'a cessé de croire à l'avenir de sa race au Manitoba : aux heures sombres il savait réconforter les plus pessimistes. Ce mâle courage, il l'a puisé dans la justice de sa cause, la pratique sincère et constante de la religion, les affections si douces du foyer, dans le cœur surtout de l'épouse qu'il s'était choisie chrétienne vaillante comme lui. Il a vu grandir autour de lui une belle et nombreuse famille dont il était justement fier. C'était sa consolation de travailler pour elle, de former des âmes de virils chrétiens ; l'espérance suprême des derniers jours a été de savoir qui il laissait après lui.

Pour compléter cette notice, quelques passages de ses œuvres feront mieux apprécier l'écrivain. Le

sénateur Bernier n'eut guère le temps en sa vie très-active de produire des écrits de longue haleine. Ses productions littéraires sont plutôt des polémiques ; réunies ensemble, elles formeraient plusieurs volumes du plus haut intérêt pour l'histoire religieuse et civile du Manitoba. Ce fut écrit au jour le jour, pour les besoins de l'heure, avec une grande fermeté de pensée, dans un style clair, vigoureux et sobre. Son style est celui du philosophe épris avant tout de l'idée, sans aucun souci mesquin de renommée littéraire, de l'homme de principes, devenu grâce à de fortes et complètes études, un penseur concis et logique d'abord, puis, tout naturellement, un écrivain élégant, sans recherche prétentieuse. Voyons :

“ Qu'est-ce que cette demi-heure d'enseignement religieux après l'heure règlementaire de la classe ?

“ La doctrine catholique s'oppose à cette rélévation de l'enseignement religieux à un seul moment de la journée. Léon XIII s'adressant aux Evêques d'Allemagne et d'Autriche leur disait en 1897 : “ Il faut non seulement que la religion soit enseignée aux enfants à certaines heures, mais que tout le reste de l'enseignement exhale comme une odeur de piété chrétienne. ”

“ On cherche à amadouer les populations par cette disposition légale de l'enseignement religieux durant une demi-heure ; on commet une infamie. C'est vouloir profiter de la bonne foi et de la simplicité de nos populations catholiques pour les entraîner en dehors des sentiers tracés par l'Eglise, c'est vouloir, par des phrases ampoulées et chargées de perfidie, les éloigner de leurs devoirs.

“ Non, cette demi-heure d'enseignement reléguée après la classe ne place point l'école dans les conditions de l'école catholique, ni au point de vue doctrinal ni en pratique. C'est un mensonge des plus dangereux ”.

Une autre de ses brochures : “ Prêtre, laïque et politique ”, est un sérieux et instructif travail. Il mériterait de trouver place dans nos familles et nos écoles, partout où sa méditation profiterait à tant d'esprits préjugés sur ces importantes questions. En voici un éloquent passage :

“ Dès lors que les lois violent la liberté du culte, blessent les droits de la conscience et les saintes immunités de la religion, le prêtre sort de la réserve. Il ne se fait point l'agresseur, il repousse l'attaque. Dieu lui a confié la garde des vérités religieuses ; il est tenu de les protéger contre les temps et les hommes dans l'intérêt même de ceux-ci ; il fait comme toute sentinelle à l'approche de l'ennemi, il sonne l'alarme. Il ne sort point de son rôle, ce n'est pas lui qui met le pied dans la politique, c'est la politique qui met le pied dans l'église, contre tout droit et pour le malheur de la nation ”.

Un certain Silcox, fanatique de haute marque, accusa les Canadiens de déloyauté lors des funérailles de Louis Riel ; il s'attira une verte riposte dont voici deux passages : “ C'est toujours la même accusation qu'on entend depuis plus d'un siècle à notre égard. Rome et la France, c'est-à-dire notre foi et notre origine, voilà ce qu'on nous reproche.

“ La France, c'est vrai nous l'aimons : nous l'aimons à cause de son antiquité, nous l'aimons à cause

de ses gloires, nous l'aimons à cause de ses malheurs, nous l'aimons à cause de sa langue qui est la nôtre, nous l'aimons à cause de son sang qui est aussi le nôtre, nous l'aimons parce que nos ancêtres étaient français. Nous l'aimons parcequ'elle nous aime, nous l'aimons comme l'enfant aime encore sa mère, même après avoir juré affection et fidélité à son époux au pied des autels ”.

A propos de la liberté dont tous jouissent au Canada, protestants comme catholiques.

“ Vous êtes-vous jamais demandé à qui vous l'avez dû ? Comme nous en doutons, nous allons vous le dire : C'est à Rome. Vous vous récriez, et cependant nous avons raison et vous avez tort : laissez-nous vous l'expliquer en peu de mots :

“ D'abord, en parlant de Rome, nous savons bien à quoi vous référez ; vous employez ce mot devant les foules pour produire de l'effet ; nous savons bien cependant que vous êtes plus intelligents que cela et qu'au fond, c'est notre religion que vous voulez charger de toutes les fautes que votre imagination troublée ou inconsciente reproche au Chef de notre église ou à sa ville éternelle. Aussi en disant à *Rome* c'est uniquement pour parler votre langage. Entre nous, nous parlons autrement : nous disons plus fièrement, c'est à Dieu. Car, voyez-vous chez nous, la loyauté, la soumission aux autorités établies, la défense de l'ordre existant, le maintien de la paix, l'harmonie entre les citoyens d'un pays, le respect du prochain et de ses affections, la charité envers lui, sont non seulement des vertus sociales ou de l'honneur mais des devoirs de conscience. Nous donnons à toutes ces

choses un caractère sacré en les faisant remonter à l'Etre Suprême. Notre Religion nous enseigne que tout pouvoir vient de Dieu, que par Lui les rois règnent et qu'il faut rendre à César ce qui est à César. Elle nous fait un prétexte non seulement de ne pas lever l'étendard de la révolte contre nos princes, mais de prier pour eux. C'est pourquoi, s'il vous était possible d'assister aux offices de nos églises, vous entendriez tous les dimanches les sujets catholiques de l'Empire Britannique prier pour Sa Majesté la Reine Victoria et pour la famille Royale. Voilà ce que notre religion, ou pour nous servir de vos termes, voilà ce que Rome nous commande ”.

“ *Le Manitoba.* ”

Le 24 Décembre 1908, le Sénateur Bernier était frappé d'apoplexie sur la rue à quelques pas de sa demeure ; six jours plus tard, il expirait au milieu des siens. Ses funérailles ont été un magnifique témoignage de respect et d'affection rendu à la mémoire d'un vaillant lutteur et d'un grand Chrétien.



NOS CROISÉS

La paroisse de St-Georges a l'honneur de compter trois zouaves parmi les siens : M. Joseph Brosseau, Joseph Lecomte et Joseph-Auguste Létourneau. Ils faisaient parti du 6e détachement.

Arrivés à Rome le 7 Septembre, ils furent obligés d'en repartir le 22 du même mois. Rome ayant capitulé le 20, tous les zouaves furent rapatriés aussitôt. Malgré son court séjour en la ville Eternelle, M. J. Brosseau, qui nous a donné ces notes, paraît avoir gardé de son voyage les plus doux souvenirs. Il en parle en termes émus. Il paraît tout heureux d'avoir eu sa part dans la défense des murs de Rome. Il regrette seulement de n'avoir pas été blessé comme son voisin le soldat Sauvé qui fut frappé à la tête par un éclat d'obus. Il le voit tout couvert de sang et envie son sort ; il aurait été si heureux de répandre aussi son sang pour la cause de l'Eglise. M. Joseph Brosseau demeure aujourd'hui à St-Sébastien. Il a 65 ans, il est célibataire. Il a hérité du toit paternel où il demeure avec sa sœur Melle Maria. Sa maison de pierres *de rang*, bâtie à la mode du siècle dernier, et entourée d'un bois charmant, fait penser, dirait-on, au bonheur de la vie champêtre et rappelle ces deux vers de Victor Hugo dans (" Les Rêves ") :

Un nid sous le feuillage
Un manoir dans le bois.

Joseph Lecomte habite Manitoba où il s'est acquis une fortune. Il s'y est rendu en 1872, s'éta-

blit d'abord à St-Norbert, fut admis à la pratique du Notariat : régistrateur pendant quelques années puis député du Comté de Provancher, et enfin agent d'immeubles. Son bureau est à Winnipeg et sa demeure à St-Boniface. M. Joseph Lecomte, comme M. le Sénateur Bernier est considéré parmi les Canadiens d'élite qui ont fondé la population de St-Boniface et de Winnipeg.

M. Joseph-Auguste Létourneau à son retour de Rome fut admis à la pratique de la Médecine, et s'établit à Bedford, P. Q. Une place avantageuse lui étant offerte à Southbridge, Mass., il quitta son pays pour quelque temps mais il revint bientôt, croyant que l'air natal pouvait seul ramener sa santé déjà bien affaiblie. Il se fixa à Farnham où sa famille lui donna les plus tendres soins, il y mourut vers 1890.

— : (*) : —

Prêtres nés à St-Georges d'Henryville

Messire Edouard Fortin, Ptre
Edouard Lecomte, Ptre
Phidyne Lecomte, O. M. I.
Edouard Létourneau, Ptre
Ambroise Comeau, O. M. I.
Romuald Lamoureux, Ptre
Georges Aimé Demers
Sylvestre McCaulliff
Antonin Trudeau

Noms des Religieuses qui ont étudié au Couvent de St-Georges d'Henryville

Présentation de Marie

DEMOISELLES	NOM DU PÈRE	EN RELIGION
Alphonsine Demers	E.R.Demers,	Sr.M.del'Incarnation N. P.
Eulalie Simard	J.-Bte	Sr.M. de l'Ascension
Aurélie Lamoureux	Julien	Sr.M.St-Jean Berch- mans
Dorothée Warner	Henry	Sr.M. St. Henri
Rose-Anna Darche	F.-X.	Sr.M. St. Sébastien
Rosalie Lamoureux	Médard	Sr.M. de la Présenta- tion
Anast. Pinsonnault	Alexandre	Sr.M. St. Frs-Xavier
Elise Déranleau	Joseph	Sr.M. St. Philippe
Emmeline Lasnier	Jean-M.	Sr.M. Thérésa
Louise Forget	Michel	Sr.M. St. Michel
Louise Demers	Alexis-Louis	Sr.M. St. Georges
Marie Delagrave	Sévère	Sr.M. St. Augustin
Maria Hickey		Sr.M. St. Wilfrid
Joséphine Roy	Lucien	Sr.M. St. Lucien
Jérusa Duquette		Sr.M. St. Jacques
Déliima Méthé	Isaïe	Sr.Marguerite-Marie
Alice Létourneau	J.-Bte	Sr.M. St. Alfred
Odena Méthé	Isaïe	Sr.M. St. Julien
Malvina Létourneau	J.-Bte	Sr.M. St. Sébastien
Eugénie Lemieux	Charles	Sr.M. St. Andéol
Georgiana Provost	Pierre	Sr.M. St. Rodriguez
Agnès McCarthy	John	Sr.M. Ste. Léonore

DEMOISELLES	NOM DU PÈRE	EN RELIGION
Nellie Rossiter		Sr. Marie de Lorette
Héloïse Trudeau	J.-H.	Sr. M. St. Marc
Eglantine Lemieux	Charles	Sr. M. St. Jean de Dieu
Angéline Fortin	Pierre	Sr. M. Ste. Hilde- garde
Sylvina Fortin	Phidime	Sr. M. de l'Assomp- tion
Georgine Fortin	Georges	Sr. M. de l'Incarna- tion
Lse-Anna Fournier	Abraham	Sr. M. Ste. Angélique
Alice Fortin		Sr. M. de la Visita- tion
Marie Racine	Julien	Sr. Adèle
Eliza Beaudin	Pierre	Sr. Georgine
Marie Ste-Marie	Théophile	Sr. Blanche
Marie Fournier	Abraham	Sr. François
Graziella Brosseau	Noël	Sr. M. St. Noël

Au Bon Pasteur de Montréal

Mathilde Fournier	Louis	Sr. St. Dosithée
Judith Boulay	P. M.	Sr. Angela
J.-B. Boulay	P. M.	Sr. François d'Assise
Joséphine Lemieux	Godfroy	Sr.

Providence

Victoria Darche	F.-X.	Sr. Lazare de Jésus
Emma Darche	F.-X.	Sr. Jean du Calvaire
Blanche Trudeau	L.-H.	Sr. Lazare de Jésus
Léontine Trudeau	L.-H.	Sr. Faustinien

DEMOISELLES	NOM DU PÈRE	EN RELIGION
Cécile Trudeau	L.-H.	Sr. M. de l'Appari- tion
Marie Bédard	Pierre	Sr.

Petites Sœurs des Pauvres

Rosilda Tremblay	Jules	Sr. Victoire de la Présentation
------------------	-------	------------------------------------

Miséricorde

M. McCauliff	Michel	Sr. St. Norbert
--------------	--------	-----------------

Sœurs Grises de Montréal

Eva Fortin	Prudent	Sr. Fortin
Anna Brun	Antoine	Sr. Lebrun
Alexandr. Bernier	Thomas	Sr. Bernier
Hilda Charbonneau	Olivier	Sr. Lanoue
M.-Louise Comeau	Laurent	Sr. Comeau
L'siane Lamoureux	Luc	Sr. Lamoureux

Jésus-Marie

Marie-Anna Simard	Julien	Sr. de l'Ascension
-------------------	--------	--------------------

Franciscaines

Léopoldine Trudeau	L.-H.	Sr. M. du St. Sacre- ment
--------------------	-------	------------------------------

Oblates de Marie Immaculée

P.-Anna Comeau	Laurent	Sr. M. de la Présen- tation
----------------	---------	--------------------------------

Hotel-Dieu de Montréal

DEMOISELLES	NOM DU PÈRE	EN RELIGION
Evel. Lamoureux	Luc	Sr. St. Luc

Précieux Sang

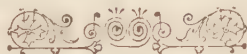
Blanche Fortin	Georges	Sr. M. de la Présen- tation
----------------	---------	--------------------------------

Congrégation Notre-Dame

Joséphine Fortin	Luc	Sr. Ste. Hildegarde
Emma Fortin	"	Sr. St. Bernardin de Sienne
Malvina Fortin	Luc	Sr. Ste. Marie des Séraphins
Malvina Fortin	Sifroy	Sr. Ste. Thècle
Georgiana Fortin	"	Sr. Ste. Marguerite de Foligno
Régina Fortin	"	Sr. St. Joseph de Nazareth
M.-Anne Fortin	"	Sr. St. Bernardin de Sienne

Les S. N. de Jesus et de Marie, Hochelaga

Aurélie Demers	Israël	Sr. M. Mathilde
----------------	--------	-----------------



XI. LES FAMILLES DE ST-GEORGES D'HENRYVILLE

Calm on the bosom of thy God
Blest spirit rest thee now.
E'enwhile with us was thy abode
His seat was on thy brow ;
Lone are the paths and sad the bowers
Whence thy loved smile is gone,
But O, a brighter home than ours
In heaven is thine own.

*Epitaphe d'Abigail Warner
au cimetière anglican de
St-Georges.*

ANGLAIS ET ÉCOSSAIS

On l'a dit déjà, il y a cent ans le village d'Henryville comprenait une quinzaine d'habitations dont les principales étaient l'hôtel Parker et le magasin général de M. Bradsley. On y comptait que des colons anglais au village comme à la campagne.

Vers 1815 arriva James Wright, capitaine en la " Royal Artillery " à Québec. En 1812 il avait été envoyé en garnison à l'Ile aux Noix. En récompense de ses services, il reçut du gouvernement un vaste terrain sur la rive droite du Richelieu. Il s'y établit et fit venir sa femme et son unique fils, Robert, né à Québec le 7 juin 1818. Le Capitaine Wright mourut quelque temps après et sa veuve épousa John McGillvray, riche écossais établi vers 1820 sur la rivière Richelieu. Ce dernier n'ayant pas d'enfant légua tous ses biens à Robert Wright, son fils adoptif. C'est ce Robert Wright qui fut



L. H. TRUDEAU, N. P.

Arrivé à Henryville en 1863. Décédé le 28 Avril 1906.
Pendant longtemps secrétaire des deux municipalités civile
et scolaire ; s'est occupé pendant vingt-cinq ans à amener
à St-Georges, le chemin de fer du Rutland.

maire d'Henryville en 1858 et acheta la seigneurie Christie Burton en 1871. Il mourut à Henryville, le 23 Avril 1882.

Parmi les plus anciennes familles anglaises et écossaises qui ont colonisé ou habité St-Georges d'Henryville, on mentionne, de plus :

James McGillvray né en Ecosse en 1790, marié en 1818 à Majorie Campbell, décédé à Henryville en 1871. Sa fille unique Majorie, née en 1823, mourut en 1851. Elle avait épousé Charles Campbell, son cousin germain, originaire d'Ecosse.

Peter Taylor né en 1782 mort en 1844.

John McIntyre " " 1782 " " 1857.

Joseph Bower " " 1789 " " 1848.

John McCarther " " 1774 " " 1855.

Alexander Johnson " " 1787 " " 1860.

Robert Gunn " " 1790 " " 1860.

Daniel Corner " " 1778 " " 1861.

Williams Morrisson " " 1796 " " 1852.

James Miller.

Archibald Kennedy.

David Miller.

—— : (*) : ——

IRLANDAIS

La première famille irlandaise qui vint s'établir à Henryville fut celle des McCarthy, originaire de Cork. En 1816, quatre frères, James, John, Daniel, Patrick et une sœur arrivaient à Québec, après une traversée longue et orageuse. Ils remontèrent le

Heuve jusqu'à Montréal et demeurèrent dans cette ville pendant un an. En 1819, ils vinrent s'établir sur la rive droite de la rivière Richelieu dans la paroisse de St-Georges d'Henryville. Ils achetèrent leurs terres directement des seigneurs, ainsi que

John McCawlift,

James McCawlift,

James Melaven,

Maurice Melaven,

John Ryan, venus aussi de Cork et des environs.

Le rang du Bord de l'eau si coquet, si riant, n'était alors qu'une forêt remplie d'animaux sauvages : ours, cerfs, loups, etc., etc.. Patrick partit bientôt pour Boston, Mass. avec sa sœur et un jeune frère : James, John et Daniel demeurèrent à St-Georges. Ils se bâtirent une maison de *log* près de la rivière, et, comme il n'y avait pas de chemin, ils construisirent un bateau afin de voyager par eau. Presque tous les dimanches, ils allaient à la messe, à St-Athanase, en bateau.

James McCarthy et sa femme Honora Ryan eurent 14 enfants, 10 garçons et 4 filles : le plus jeune mourut enfant. Quelques-uns de ces enfants ont été baptisés dans les paroisses voisines. Les premières années après leur établissement dans ce pays, ils eurent de la difficulté à abattre les arbres et à les brûler. Avec la cendre, ils faisaient de la potasse qu'ils expédiaient à Montréal.

Plus tard ils bâtirent une maison plus confortable qui existe encore. Pendant l'excitation de la découverte de l'or dans la Californie, au milieu du

siècle dernier, la fièvre de l'or s'empara de la famille de James McCarthy. Cinq des garçons, le plus jeune âgé seulement de 18 ans, firent voile à New-York pour les champs de mines d'or de Californie et, après une traversée longue et fatigante de 65 jours, ils atteignirent San Francisco.

Ils partirent directement pour les mines afin de rechercher le précieux métal. Ils réussirent assez bien mais quelque peu atteints du mal du pays, après un temps plus ou moins long ils revinrent au Canada excepté un qui mourut à près de Sacramento en 1905. Il était âgé de 78 ans. Il ne s'était pas marié. Il laissa une fortune considérable qui fut partagée également entre ses frères et neveux. Il n'y a à St-Georges maintenant qu'un seul des fils de James, Charles McCarthy, âgé de 78 ans ; un autre demeure dans l'état de l'Indiana ; le plus jeune, un médecin en retraite, demeure à Chicago, Ill. La plus jeune fille se maria à Albert Melaven et demeure à Clarenceville, P. Q. Outre les petits-fils et les arrière-petits-fils, il y a aussi un fils de Daniel qui reste encore dans cette paroisse et d'autres parents.

Peu d'années après que les McCarthy se furent établis sur le chemin de la rivière, d'autres Irlandais s'y établirent.

Thomas Leahy en 1819; William Gorman, 1822; John McCawlliff 1824; William Ryan, Patrick Howrigan, père, et ses trois fils, Patrick, John et Thomas et plus loin au sud, James Dillon, Patrick Devery et William O'Connor. James Melaven et ses trois fils, Maurice, Thomas et James s'établirent sur les deux rives de la rivière du Sud et quelques-uns de leurs descendants y ont résidé jusqu'à ce jour.

Ces notes nous ont été données par M. Charles McCarthy, fils de James ; nous les avons copiées textuellement.

— : (*) : —

AMERICAINS

En 1816 la population du village d'Henryville s'augmenta d'une vingtaine de familles Américaines venues presque toutes de l'Etat du Vermont. Les premiers qui s'établirent d'une manière permanente furent :

Colonel Samuel Mix, né en 1756, mort le 29 mars 1826.

Seth Warner, né en 1777, mort le 27 oct. 1854.

John Forbes, " " 1785, " " 1850.

Isaac Hogle.

John Mosher.

Goodnod.

Henry Morgan.

Richard Morgan.

John Morgan.

William Morgan.

Les familles Américaines s'établirent presque toutes auprès de l'hôtel Parker, c'est pourquoi on appelait cette partie d'Henryville " village américain ". Elles y ont demeuré jusqu'à l'incendie des moulins Mix et Goodnod en 1863. Il ne resta alors à Henryville que la famille Warner dont on trouve encore les descendants.

On a trouvé dans un recueil de biographies américaines par D. Chipman quelques notions historiques sur cette intéressante famille. Elle compte dans ses ancêtres le colonel Seth Warner qui s'est distingué glorieusement dans la guerre de l'Indépendance Américaine.

Le Colonel Warner était né à Roxbury, Connecticut, en 1743. Il était fils du Dr Benjamin Warner et petit-fils de Ebeneser Warner, un des premiers colons de Roxbury. Il reçut une éducation ordinaire dans les écoles de son temps. Il était grand de plus de 6 pieds. Son attitude et sa démarche indiquaient une grande force et vigueur d'esprit et de corps. En 1763, son père alla demeurer à Bennington, dans les New Hampshire Grants, deux ans après la fondation de cette colonie. Vers ce temps-là, un événement donna une nouvelle direction à l'esprit actif et entreprenant de Warner : " les différends entre New-York et les colons des " New Hampshire Grants ". La convention assemblée à Dorset pour nommer les officiers pour le régiment des " Green Mountain Boys " nomma Warner Lieutenant Colonel. Il se distingua par son courage, son activité, sa tactique militaire. Il n'a jamais été contredit que Seth Warner fût un des chefs les plus importants des " Green Mountain Boys ".

Il n'écrivait jamais pour le public. Il était modeste et fuyait les honneurs. Il paraissait satisfait d'être utile et ne manifestait aucun souci que ses services fussent connus ou appréciés ; il était toujours calme et réfléchi ; ses concitoyens avaient une confiance illimitée dans son jugement profond aussi bien que dans son énergie, sa décision et sa fermeté.

En 1763 alors que commencèrent les griefs des Américains contre leur mère patrie, Warner offrit ses services. Les officiers en chef représentèrent à Washington que Warner était suspect puisqu'il avait toujours été opposé au gouvernement établi. Mais le grand général s'y connaissait dans le choix de ses officiers ; il répondit que Warner ayant vaillamment soutenu les " Green Mountain Boys ", pour la défense de leurs propriétés contre le gouvernement Royal de New-York, était très bien préparé à se mettre cœur et âme à la défense de son pays contre les injustes réclamations et les actes oppressifs du Gouvernement royal de la Grande Bretagne et il le nomma colonel.

Warner s'illustra dans plusieurs combats ; il prit une part active au siège du fort St-Jean par Montgomery.

En 1782 Warner rentra dans la vie privée, les fatigues de la guerre avaient insensiblement miné ses forces de géant. Son médecin lui conseilla l'air natal. Il partit pour Roxbury espérant trouver du soulagement dans les malaises qu'il souffrait. Il y mourut le 26 décembre. Son tombeau porte cette inscription.

IN MEMORY OF

COL. SETH WARNER, ESQ.

WHO DEPARTED THIS LIFE DEC. 26, 1784

IN THE 52ND YEAR OF HIS AGE.

Warner mourut pauvre. Comme récompense des services qu'il avait rendus à son pays, les propriétaires de plusieurs townships lui avaient donné des terres d'une valeur considérable, mais la plus grande

partie, sinon tout, fut vendue pour taxes ; ses héritiers n'ont jamais reçu de ces terrains aucun bénéfice. En 1787, Seth Benjamin, l'aîné de ses fils, réclama l'exécution des promesses faites à son père, pour une vie toute de dévouement envers la patrie. La législature du Vermont lui accorda deux mille acres de terre dans le Nord-Ouest du Comté d'Essex. Il y avait espoir de colonisation, mais quand on voulut défricher, on s'aperçut qu'il ne serait pas avantageux de tenter des établissements sur ces terres ; Seth Warner vendit les dites terres et vint se fixer à Henryville. Il s'établit sur la rive ouest de la rivière du Sud, se bâtit une maison avec les plus belles pièces de pin coupées sur sa terre ; puis il fit construire sur la rivière, à quelques pas de sa demeure, le pont qu'on appelle encore aujourd'hui " pont Warner ".

Seth B. Warner avait épousé Polly Hogle, sœur du Capitaine Hogle établi aussi à Henryville.

— : (*) : —

WARNER

I COLONEL SETH m. à Hester Hurd

II SETH m. à Polly Hogle

Enfants :

- 1 Fanny m. à J. Kenny
- 2 Polly m. à J. Cowie
- 3 Henry m. à Esther Denis Laporte
- 4 Louisa m. à W. Ross
- 5 Euratta m. à J. Ellis

- 6 Caroline m. à W. Cowie
 7 Hester m. à W. Morgan
 8 Abigaïl m. à W. Fuller

III HENRY m. à Esther Denis Laporte
 Enfants

Henry	Euretta	Sarah	Mary	Georgie
m. à	religieuse	m. à	m. à	m. à
Julienne	Prés.	Léon	Georges	Gilbert
Jasmin	de M.	Bénard	Raymond	Méthé

KENNY

FANNY WARNER marié à J. Kenny

Elvira m. à Geo. Parker

Carrie	Frank	William	Sherman	Sanford
m. à				
Douglas				

Henry Warner, né protestant, avait épousé une canadienne catholique, Esther Denis-Laporte, aujourd'hui âgée de 90 ans. Toute sa vie il resta très attaché à sa famille élevée catholique, et fort sympathique à ses nombreux amis presque tous canadiens. En effet sous des dehors réservés et même timides, il cachait un grand cœur. Il fréquentait volontiers l'église de St-Georges, y accompagnait sa femme à la messe. On aimait alors admirer sa tenue toujours digne et pleine d'un profond respect. Mais son éducation religieuse, plutôt rigide et puritaine, et sa

conscience délicate, timorée même, le retinrent pendant longtemps dans la religion de sa naissance. A la fin de sa vie, il manda auprès de lui un vénérable prêtre qu'il estimait et vénérail pour sa vie austère et ses manières affables. Entre ses mains il fit son abjuration et voulut ainsi mourir dans notre sainte religion.

— : o : —

PREMIERS COLONS CANADIENS

Les premiers colons qui vinrent s'établir à St-Georges étaient en majeure partie originaires du Cap St-Ignace, de St-Pierre ou de St-François, de la Rivière du Sud, comté de Montmagny. Les autres sont venus de Lacadie, de St-Luc, de St-Philippe, etc.

Voici les noms de familles qui apparaissent les premiers sur les registres de la paroisse, lesquels s'ouvrent en 1833.

B	C	D	F
Beaudoin	Charbonneau	Dandurand	Forget
Bernier	Campbell	Darche	Fortin
Bolduc	Cloutier	Demers	
Boutin	Comeau	Dussault	
Brault	Cyr	Duquet	
Brosseau			

G	K	L	M
Gamache	Keroack	Lamoureux	Many
Gariépy		Laroche	Mathieu
Girard		Lanoue	Morin
Gosselin		Lecomte	Méthé
		Leclair	
		Ledoux	
		Lemieux	
		Lescuyer	
		Létourneau	
P	R	S	T
Poutré	Roy	Samson	Tremblay
Provost	Rathé	Simard	

— : o : —

BOLDUC

I La famille Bolduc est originaire de Québec. Elle remonte à LOUIS, fils de Pierre et de Gillette Pijard de St-Benoit, évêché de Paris. Il était Procureur du Roi. Enterré à Québec, en 1702.

Epouse Elizabeth Hubert de St-Gervais, évêché de Paris.

- II LOUIS m. à Louise Caron, Ste-Anne 1668
- III PIERRE m. à Joséphine Leblond, St-Frs., 1728
- IV PIERRE m. à Geneviève Guilmet, St-Valier, 1755
- V PIERRE m. à Geneviève Bruneau, St-Valier, 1780
- VI JACQUES m. à Marie McNeil, St-Valier, 1820
- VII JACQUES m. à Mélodie Lemieux, St-Valier,

BOUTIN

- I ANTOINE m. à Geneviève Gamache, Québec, 1665
- II JEAN-BTE m. à Jeanne Audibert, Québec, 1692
- III LOUIS m. à Marie-Anne Mercier, Berthier, 1731
- IV JOSEPH m. à M. Jos. Berudoin, St-Frs, Sud, 1779
- V LOUIS m. à M. Marg. Gaulin, St-Valier, 1815

BROSSEAU

- I DENIS m. à Marie Madeleine Louise Hébert, 1672
- II PIERRE m. à Barbe Bourbon, Laprairie, 1698
- III PIERRE m. à Marie-Anne Deneau, 1745
- IV ANTOINE m. à M. Anne Lord, Lacadie, 1788
- V ANTOINE m. à M. Louise Moreau, St-Luc, 1821
- VI HIPPOLYTE m. à Denise Darche,

BROSSEAU

- I DENIS m. à Marie-Madeleine Louise Hébert, 1672
- II PIERRE m. à Barbe Bourbon, Laprairie, 1698
- III FRANÇOIS m. à Marie Joseph Leber, Laprairie, 1729
- IV FRANÇOIS m. à Marie-Anne Aymard en 1759
- V JOSEPH m. à Marie-Anne Choinière, Lacadie, 1815
- VI NOEL m. à Marie-Anne Choinière, Iberville, 1840

CAMPBELL

- I La famille Campbell est arrivée à Henryville, vers l'année 1825. Elle remonte à LOUIS, né en Ecosse en 1740 et marié à Thérèse Bacon de St-Pierre de la Rivière du Sud 1763
- II JACQUES m. à Thérèse Côté, St-P. S. 1802
- III MICHEL m. à Ls. Gagné, venu à St-Georges, 1825

DARCHE

(Voir la note sur la Famille Lamoureux.)

14 janvier 1760, Chambly

- I BARTHÉLEMY, canonnier et bombardier, fils de Nicolas et Anne Thibaut, de Bourbonne les bains, Champagne, épouse Charlotte Racine. Ils eurent :

1 — François, m. 3 janv. 1792 à Marie Demers

2 — Barthélemi m. 12 sept. 1793 à Angélique Demers

3 — Noël m. 26 janv. 1804 à Marie Papineau

- II BARTHÉLEMY né 12 sept. 1793 Chambly et Angélique Demers eurent 4 enfants :

1 — Xavier m. 18 juil. 1826 à Charlotte Demers

2 — Edouard m. 30 juin 1827 à Emelie Bessette

3 — Alexis m. 25 sept. 1838 à Caroline Hudon

4 — Laurent m. à Christine Demers

FORTIN DIT BELLEFONTAINE

- I JULIEN né 11 nov. 1632, Québec, marié à Geneviève Gamache dit Lamarre. II était fils de Julien et de Marie Lavie de N. D. de Leverd, évêché du Mans

- II CHARLES m. à Xaintes Cloutier, 11 nov. 1681, Château Richer

- III LOUIS m. à Magdeleine Langelier, 21 nov. 1735, Cap St-Ignace

- IV JACQUES-TIMOTHÉE m. à Louise Bernier, 16 janv. 1764, Cap St-Ignace

- V CLÉMENT LUC m. à Madeleine Gaudreau, 1796, St-Pierre, Riv. du Sud.

- VI LUC, capitaine de milice, m. à Angélique Brun,
3 juillet 1820, Lacadie.

LE BRICE DE KÉROACK

- I MAURICE LOUIS ALEXANDRE, fils de François
Hyacinthe et de Véronique Madeleine de
Meu-SéviUac, de Bériel, diocèse des Cornouail-
les, Bretagne.
b. en 1706
m. en 1732 à Louise Bernier, Cap. St-Ignace.
s. le 6 mars 1736 à Kamouraska.
- II LOUIS MAURICE, b.
m. 11 janv. 1757 à Marie Catherine Méthot
s. au Cap St-Ignace
- III JACQUES, b. 11 Oct. 1764 au Cap St-Ignace
m. 1886 à Claire Fortin, St-P. S.
- IV LOUIS m. à Angèle Gendron en 1815, Ste-Marie
de la Beauce.

LAROCHE

- I JEAN m. à Antoinette Larose, du Chebolain, dio-
cèse de Poitiers
- II JEAN, m. à Suzanne Turpin, 29 oct. 1723,
Montréal.
- III JOSEPH m. à Véronique Robert, Longueil, 24
mai 1751
- IV JOSEPH m. à Madeleine Morand, St Philippe, 20
juin 1796.
- V JOSEPH m. à Euphrosine Simard, St-Athanase, 7
juin 1824
- VI ANTOINE m. à Mary Nicholson, St Georges vers
1850.

LECOMTE

- I PIERRE m. à Louise , Normandie
- II JEAN BTE m. à Marguerite Talbot en 1770, St-Pierre, Rivière du Sud
- III PIERRE m. à Marie Anne Lacombe, St-Pierre, Rivière du Sud.
- IV JEAN-BTE. m. à Marguerite Fortin, Henryville.

LEMIEUX

- I PIERRE m. à Marie Bernard, de Beaufort, évêché de Paris.
- II GUILLAUME m. à Louise Picard, 12 oct. 1699, Cap St-Ignace.
- III GUILLAUME m. à Madeleine Bélanger, 25 oct. 1723, L'Islet.
- IV GUILLAUME m. à Marie-Louise Marcoux, 25 nov. 1749, Berthier en Bas
- V FRANÇOIS m. à Marguerite Proulx, 1779, St-Thomas.
- VI $\frac{3}{4}$ FRANÇOIS m. à Marguerite Gagnon, 1829.

LÉTOURNEAU

- I DAVID, meunier de Muron, évêché de Xaintes, marié à Sébastienne Guéry
- II DAVID m. à Françoise Chapelain, 6 juin 1664, Château Richer
- III LOUIS m. à Anne Blouin, 19 nov. 1696, St-Jean, Ile d'Orléans
- IV ANTOINE m. à Marthe Picard, 17 avril 1736, St-Thomas
- V JOSEPH MARIE m. à Fise Cloutier, 1766, St-Pierre R. S.

VI JOSEPH m. à Marie Geneviève Talon, 1791, St-Pierre R. Sud

VII JEAN-BTE. m. à Marg. Fortin, fille de Clément Luc Fortin et Madeleine Gaudreau, 1er mars 1834, St-Luc

VIII JEAN BTE. baptisé en 1835 à Henryville.

Un des cousins de Jean Bte, Ferdinand Létourneau, marié à Catherine Fortin, fille du Capitaine Luc Fortin, était aussi un de nos premiers colons.

MATHIEU

I JEAN m. à Anne du Tertre, Château Richer, 1669

II RENÉ m. à Geneviève Roussin, A. G., 1699

III CHARLES m. à Thérèse Dufresne, S. L., 1735

IV CHARLES m. à Charlotte Létourneau, S.P.S., 1763

V FRANÇOIS m. à Geneviève Beaudoin, S. F.S., 1788

VI FRANÇOIS m. à 1^o Marguerite Latulippe, 1803
2^o Geneviève Beaudoin

VII PIERRE m. à 1^o Aurélie Loïselle
2^o Marie Grisé.

SIMARD DIT LOMBRET

I NOEL m. à Madeleine Racine, Château Richer,
22 nov. 1661

II FRANÇOIS m. à Ursule Paré, 1712

III JOSEPH m. à Cécile Tremblay, Eboulements, 1742

IV JOSEPH GODFROY m. à Félicité Côté, Baie St-Paul, 8 nov. 1773.

V JEAN BTE. m. à Marie Lanoue, 1er oct. 1804,
Lacadie.

VI JEAN-BTE. m. à Emerence Racine, 1840.

BAUDOIN

- I JACQUES m. à Françoise Durand, Ile-Orléans
- II JACQUES m. à Catherine Morin, St-Thomas, 1699
- III JOSEPH m. à Madeleine Leclaire, St-Laurent, 1730
- IV PIERRE m. à Geneviève Talbot, Ile d'Orléans, 1745
- V PIERRE m. à Angé Paré, St-Frs. Sud, 1765
- VI PIERRE m. à M. Ange Mathieu, S. Pierre Sud, 1797
- VII J. BTE. m. à M. Brault, à St-Georges.

BERNIER

Jacques Bernier, surnommé Jean de Paris, est le premier du nom venu de France en ce pays. Il naquit en 1633 et se maria à Québec le 23 juillet 1656. Il était fils de Yves Bernier et de Michelle Trévêlet de la paroisse de St Germain de l'Auxerrois à Paris. Il se maria, à Notre-Dame de Québec, à Antoinette Grenier, fille de Claude Grenier et de Catherine Grenier, évêché de Paris et ce, en présence du Gouverneur, Messire de Lauzon et du Sieur d'Auteuil. Le mariage a été béni par le Rév. P Lalle-mant, Jésuite, faisant la fonction de curé.

Jacques Bernier s'établit d'abord à Québec, puis à Château-Richer, puis à Ste-Famille, Ile d'Orléans et enfin au Cap St-Ignace où se sont établis ses quatre fils,

- CHARLES m. à M. Anne Lemieux, C. St-Ign., 1694
- J.-BTE. m. à Geneviève Caron, Ste-Anne, 1694
- PHILIPPE m. à Ursule Caron, Ste-Anne, 1701
- PIERRE m. à Fise-Boulet, St-Thomas, 1689

Leurs descendants ne se comptent plus ; c'est pourquoi il a été impossible de découvrir à laquelle



M. L'ABBÉ P. A. TRUDEAU, né à St-Georges, C. P. S.

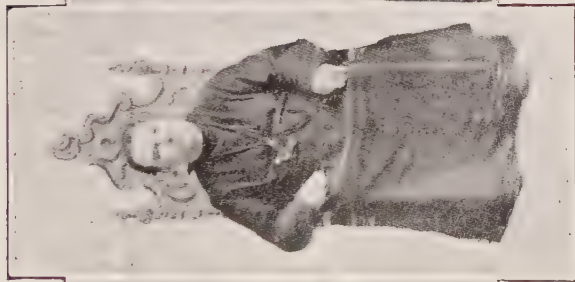
M. L'ABBÉ J. R. LAMOUREUX, né à St-Georges,
curé de Bedford.

M. L'ABBÉ S. MCCAWLIFF, né à St-Georges, Montrose,
S. Dak.

M. L'ABBÉ G. A. DEMERS, né à St-Georges, décédé en
1895.



REVD CHS ED. FORTIN



REVD PÈRE LECOMTE, O. M. I.



REVD ED. LECOMTE

des quatre familles sous-mentionnées appartenait, Thomas Bernier, un de nos premiers colons.

BRAULT

Plusieurs colons du nom de Brault sont venus de Lacadie défricher la partie de St-Georges qui forme aujourd'hui la paroisse de St-Sébastien, M. Pierre Brault, rentier, est aujourd'hui le plus ancien représentant de cette nombreuse famille.

CHARBONNEAU

L'ancêtre de cette famille était en France, OLIVIER, né à Maran, évêché de La Rochelle : marié à Montréal, en 1655, à Marguerite Garnier. Un de ses descendants " Joseph " marié à M. Anne Plinguet, sœur du Rév. M. Vincent Plinguet (curé de St-Georges en 1846) mourut en cette paroisse. Son fils " Olivier " marié à Emélie Lanoue eut 11 enfants dont plusieurs demeurent encore à St-Georges et à St-Sébastien.

CLOUTIER

Le premier Cloutier venu à St-Georges se nommait " Pierre ". Il était né à Château-Richer et marié à Catherine Lagüe de Chambly. Il amena une nombreuse famille dont six fils : Pierre, Joseph, Augustin, Zacharie, Louis-Jean, qui, à l'exemple de leur père, ont défriché leurs terres et laissé dans la paroisse de nombreux descendants.

COMEAU

La famille Comeau est originaire de Lacadie. Le

premier qui vint à St-Georges fut Ambroise marié à Isabelle Roy. De ses huit enfants, Laurent est le seul qui soit demeuré à St Georges.

FORGET

Pour trouver l'ancêtre des Forget, il faut remonter à " Jacques " fils de Mandé et de Jeanne Deseroy, évêché de Poitiers. Il avait épousé Jeanne Rossignol de Québec. Michel, un des descendants, marié à M. Louise Charron, vint s'établir à St-Georges vers 1840.

GAMACHE

Moïse Gamache, marié à Maxime Gagné, vint s'établir à St-Georges vers 1825. Il était fils de Georges Gamache et de M. Bellair, de St-Cyprien. Pour trouver l'origine des Gamache, il faut remonter à Nicolas de St-Illier, évêché de Chartres, marié à Jacqueline Cadot. En arrivant au pays, il s'établit à la côte de Beaupré. Son fils Nicolas vint du Château Richer se fixer au Cap St-Ignace. Il était marié à Ursule Cloutier. Il avait reçu la concession du fief qui porte son nom ; c'était le 3 Novembre 1672.

GARIÉPY

La famille Gariépy venait de Chambly ; elle arriva à St-Georges en 1818. J.-C. Gariépy s'établit à un arpent de l'église et acheta une partie de la pointe de terre où se trouve aujourd'hui le village. Il donna gratuitement l'emplacement du Couvent. Il n'avait qu'une fille qu'il maria à J. Poudrette, marchand du lieu.

GIRARD

- I Etienne Mot dit Girard, épousait en 1736
Adrienne Mahan, de l'évêché de Besanson,
France.
- II Alexis m. à Angé Beaucher de Beaumont.
- III Joseph m. à Geneviève Fournier, St-P. S., 1798
- IV Moïse m. à B. Fortin, sœur du Capitaine Luc
Fortin.

LANOUE

Les Lanoue viennent de Lacadie, P. Q. Pour trouver leurs ancêtres, il faut remonter à Pierre, marié en 1681 à Jeanne Gautrot de Port-Royal, Acadie.

Son fils Pierre, marié en 1702 à Port-Royal, à Marie Granger, eut huit enfants. Les deux aînés, Joseph et Pierre, furent déportés à la Nouvelle-Angleterre, lors de la dispersion des Acadiens. Leurs enfants quittèrent bientôt leur exil pour s'établir en Canada, notamment à St-Philippe, Lacadie, St-Jacques de l'Achigan. C'est de Lacadie que nous sont venus Joseph, Médard, Benjamin qui ont laissé à cette paroisse de vigoureux pionniers.

LECLAIR

Louis LeClair, né à Verchères vint vers 1800 s'établir à Fadentouse sur les confins de la Seigneurie Noyan. Soldat en 1812, il faisait partie d'une des gardes Salaberry. Son fils Maurice, âgé de 78 ans, demeure à Henryville. On doit à ce bon vieillard des renseignements précieux sur les événements les plus

importants de notre histoire. Sa mémoire est un vrai répertoire de faits et de dates.

L'ÉCUYER

Pierre Lécuyer, marié à Théotiste Lanoue de Lacadie, arriva à St-Georges vers 1830. Ses enfants qui ont demeuré à St-Georges, sont :

Joseph m. à Céline Denis,

Odile, mariée à Benjamin Therrien.

Ce dernier couple a célébré l'automne dernier, ses noces de diamant.

MANY

Antoine Many, surnommé Lapia, venait de Châteauguay. Il épousa en 1828 Flavie Lanoue, originaire de Lacadie. Les descendants demeurent à St-Sébastien.

RATHÉ

Les Rathé viennent de St-Laurent, Ile d'Orléans. Le premier venu en Canada se nommait Jacques. Il était fils de François Rathé, menuisier et de Jaguette Huguet de Laleu, évêché de La Rochelle. Un de ses descendants, Pierre, m. à Julienne Paquin, vint à St-George vers 1820.

ROY

Les Roy nous sont venus de Lacadie. Les premiers furent trois frères, Charles, Lucien, Edouard. Puis vint, Charles, Narcisse, Laurent, cousins des premiers. Enfin, un autre, Charles, établi à Sabre-

vois. C'est une famille très nombreuse dont il est presque impossible d'établir la généalogie.

SAMSON

Pierre, Louis et Joseph Samson venaient de St-François du Sud. Pierre avait épousé Marguerite Gagnon, veuve de Frs. Lemieux.

Nous ne savons rien de certain sur les familles Cyr, Dandurand, Duquet, Dussault, Fournier, Ledoux, Poutré, Méthé, Provost, Tremblay, Gosselin, si ce n'est qu'ils furent de courageux travailleurs. Les Dussault ont laissé leur nom au rang le plus riche de St-Sébastien.

Généalogie de la Famille Demers

I

7 JANVIER 1654 MONTRÉAL

André Dumay dit Demers, l'un des premiers habitants de Montréal où il résidait en 1649, avec son frère Etienne, repassa en Europe en 1652, revint en 1653 avec son frère Jean.

André était né à Dieppe en Normandie vers 1626, de Jean Dumay et Barbe Manger. Il épousa Marie Chedeville, après contrat passé le 11 Déc. 1653 par Lambert Closse, en présence de M. de Maisonneuve, Jeanne Mance, Charles Lemoine et plusieurs autres. De ce mariage naquirent douze enfants dont sept garçons. Marie Chedeville mourut à Montréal, 23 Nov. 1708. André le 17 Juillet, 1711. Occupation, cultivateur.

II

26 AVRIL 1694, MONTRÉAL

Robert, l'un des fils du précédent, épousa Madeleine Jetté. Contrat passé devant Antoine Adhémar, N. R., 25 Avril 1694. Il était cultivateur à Ste-Marie près de Montréal, aujourd'hui le quartier Ste-Marie. De ce mariage naquirent treize enfants dont sept filles. L'une d'elles, Catherine, mourut Sœur de Charité, le 22 Août 1785. Les quatre fils s'établirent à Chambly. Ce sont : Henri, Michel, François et Joseph. Michel retourna à Montréal.

III

24 NOVEMBRE 1739

François, fils du précédent épousa, en 1739, Marguerite Poirier. La bénédiction nuptiale fut donnée par Messire de Normand, G. Vicaire et Supérieur du Séminaire de St-Sulpice. C'était le jour même de l'ouverture et de la consécration de cette chapelle. Il était cultivateur et demeurait à Chambly. Sa femme mourut en 1742 lui laissant deux enfants : François et Françoise. Il se remaria en 1734 avec Josette Laroque et eut neuf enfants.

IV

LONGUEUIL, LE 17 AVRIL, 1769

François, né du premier mariage précédent, épousa Thérèse Girard. Le contrat a été passé à Longueuil, le 12 Avril 1769. François était cultivateur dans la partie de Longueuil, maintenant St-Hubert. De son mariage naquirent neuf enfants.

V

25 SEPTEMBRE, 1797, LONGUEUIL

François, fils du précédent, épousa Charlotte Davignon. Cultivateur, il demeura à Longueuil jusqu'en 1838, alors qu'il vint à Henryville. Le contrat de mariage fut passé le 17 Septembre 1797 par Frs. Leguay, fils. De ce mariage naquirent quinze enfants, savoir :

- 1° Françoise, b. 18 nov. 1799, mariée 25 juil. 1820 à B. Marois,
- 2° Alexis, b. 7 Avril 1801, mariée à Josette Bessette,
- 3° Louis, b. 24 Déc. 1802, marié à Angélique Demers,
- 4° François, b. 4 Juin 1804, marié à Josette Verret,
- 5° Joseph, b. 18 Juin 1806, marié à Amable Meunier,
- 6° Charlotte, Juin 1808, marié à Xavier Darche,
- 7° Augustin, b. 6 nov. 1812,
- 8° Narcisse, b. le 20 Juin 1814, marié à Julie Provost,
- 9° Julie, b., 8 Déc. 1815,
- 10° Amable, b. 17 Juin 1816, marié à Salome Tremblay,
- 11° Édouard, Notaire, 1er maire de Henryville, b. 6 Nov. 1817.
- 12° Geoffroy, b. 1 Déc. 1818, noyé à 7 ou 8 ans, à Chambly,
- 13° A. Israël, b. 28 nov. 1820, marié à Marguerite Brosseau,
- 14° Henriette, b. 12 mai 1805,
- 15° Théophile,

François est décédé à Henryville, le 5 Mai 1851, à l'âge de 87 ans. Sa descendance est innombrable.

VI

19 OCTOBRE, 1824, LONGUEUIL

Alexis, fils du précédent, épouse Josette Bessette. leur contrat fut passé par R. Boileau, le 14 Octobre 1824. Ils eurent six enfants dont trois fils : Alexis, né 23 Juillet 1825, François et Sifroi.



COIN DES RUES ST-GEORGES ET ST-THOMAS.

VII

13 FÉVRIER 1849, ST-GEORGES

Alexis, fils du précédent, épousa en 1^{ères} Noces Julie Brosseau, dont il eut trois enfants : deux garçons morts en bas âge et une fille, Louise b. le 16 Sept. 1853. religieuse de la Présentation de Marie, appelée Sr St-Georges ; décédée à St-Hyacinthe, 6 Avril 1887. Julie Brosseau mourut le 7 Mai 1854.

Alexis épousa en 2^e nocés le 22 Octobre 1855, Marie Goyette. Le contrat fut passé devant E. R. Demers, le 31 Octobre 1855. De ce mariage sont nés huit enfants :

- 1^o Alexis Adhémar, b. le 29 Septembre 1856, marié le 19 Janvier 1886 à M. L. Laroche, S. 10 Février 1896.
- 2^o Angéline, b. 18 Juin 1858, mariée 20 Octobre 1880 à Georges Fortin,
- 3^o Georges Aimé, b. 7 Juillet 1861 ; ordonné prêtre le 16 mars 1889. S. 10 Février 1896.
- 4^o Louis-Philippe, Député de St Jean et Iberville, Juge de la Cour Supérieure de la Province, b. le 16 Sept. 1863, marié le 20 Septembre 1887 à Joséphine Bouchard,
- 5^o Marie Alexina, b. 12 Sept. 1865, marié le 23 Sept. 1890 à Adhémar Gosselin,
- 6^o Joseph Emile b. 3 décembre 1868, m. Janv. 1892, à Régina Claude.
- 7^o Marie Joseph, Député actuel de St-Jean et d'Iberville, b. 31 Mai 1871, marié 8 Janvier 1896 à Berthe Gravel.

8^o Maria Eugénie, b. 1^{er} Juillet, mariée le 6 Mai 1902 à Arthur Pigon, Avocat.

Alexis Demers fut marchand et cultivateur. En décembre 1881, il fut élu député du Comté d'Iberville. Réélu le 7 Octobre 1886, par acclamation. Décédé le 22 Octobre 1886.

— : o : —

Famille Lamoureux

I

VERS 1664

Louis Lamoureux, s. 25 Février 1715 à St-François, Ile Jésus, Françoise Boivin, son épouse.

SES ENFANTS

- 1^o Jean-Baptiste, b. 14 Sept. 1669 à Montréal,
- 2^o Louis, b. 21 Fév. 1673. S. 30 Nov. 1694,
- 3^o Jacques b. 1674. S. 18 Oct. 1687,
- 4^o Adrien, b. 7 Mai 1671, m. 1693 à Denise Veronneau,
- 5^o François, b. 29 Sept. 1683 à Contrecoeur, S. en 1692,

De plus cinq filles.

Les Lamoureux de Ste-Rose descendent d'Adrien, par son fils Jean-Baptiste III. Il y a des Lamoureux à Boucherville, Longueuil et Pointe-aux-Trembles de Montréal qui descendent aussi d'Adrien II, par ses

fil. François III, et Pierre III. Ce sont des cousins éloignés.

2 DÉC. 1690, BOUCHERVILLE

II

Jean-Baptiste Lamoureux, fils de Louis I, m. à Marie Gareau, eut 6 fils,

1^o Louis III, b. 31 Janvier 1691, m. à Boucherville, 31 Mai 1717 à Marie-Madeleine Badin,

2^o Jean Baptiste III, b. le 23 Décembre 1695, m. à M. Amable Tétreault, s'établit à Contrecoeur,

3^o Joseph III, b. en 1707 ; m. 3 Déc. 1734 à Thérèse Desroches à Montréal,

4^o Pierre III,

5^o Michel III, m. 15 Sept. 1732 à Charlotte Ménard,

6^o François III, m. 19 Nov. 1731 à Marg. Achin, Longueuil.

III

5 FÉV. 1731, BOUCHERVILLE

Pierre Lamoureux, fils de J. Baptiste II, marguillier à Chambly en 1740, Edits et Ordonnances, V. 2, page 553., marié à Angélique Robert, fille de Joseph Robert et de Marie Joseph Larivé. Il eut 6 enfants :

1^o Angélique, m. 19 Avril 1751 à Guillaume II Laroque, à Chambly,

2^o Charlotte, m. 18 Juin 1753 à Clément Besset, grand'm. de Josette Bessette, épouse d'A. Demers,

3^o Marianne b. 9 Fév. 1748, m. 2 Fév. 1761 à Ama-

ble Davignon ; mère de Charlotte, épouse de Frs Demers,

4^o Jean Michel, b. 8, Mai 1750, m. 28 Sept. 1778 à Chambly à Louise Pétrimoux.

5^o Amable IV, b. 15 Oct. 1752 à Chambly.

Les enfants de Michel paraissent être restés à Chambly. Voici les plus connus : Antoine V, m. 1812 à Catherine Perrault. — Alevis Michel V., m. le 9 Fév. 1819 à Chambly, à Marie Meunier, fille de Jean et de Marie-Anne Demers.

IV

11 JUIN 1779, CHAMBLY

Amable Lamoureux fils de Pierre III, m. à Marie-Hypolite Prairies dit Prédalue, fille de Joseph Prairie et de Marie-Anne Bourrassa, de l'endroit appelé plus tard Lacadie. Ils eurent cinq enfants.

1^o Michel, m. 30 Juillet 1810 à Chambly, à M. Pate-naude, fille d'Etienne et de Marie-Anne Provost,

2^o Julien, m. à Chambly, le 7 Juillet 1829 à Marguerite Laroque,

3^o Marie-Hypolite, b. 1^{er} janv. 1781.

4^o Joseph et Amable, b. à Chambly, 20 Fév. 1785.

V

8 OCTOBRE 1804, LACADIE

Amable Lamoureux, fils des précédents, épouse Rose Lanciau-Lalime.

VI

Julien Lamoureux, fils des précédents, épouse Marie Luce Cyr, acadienne.

Médard Lamoureux, m. à M. Moreau,
François Lamoureux.

Ces trois frères sont comptés parmi les premiers colons de St-Georges.

Les trois frères Lamoureux descendaient par leur mère, Rose Lanciau-Lalime, d'un soldat Français dont la carrière au pays intéressera non-seulement la famille Lanciau, mais encore les familles Lalime de St-Hyacinthe, issues aussi d'un soldat du Régiment de la Reine, Jean Ravenel-Lalime, venu ici en 1755 et marié à St-Charles en 1760, puis les familles Darche dont il fut question plus haut, issues de Barthélémi Darche, canonnier, arrivé à la même date et marié à Chambly en 1760.

Rose Lanciau-Lalime était fille de François Lanciau-Lalime, soldat au Régiment de Guyenne, Compagnie de Dublau, qui épousa le 27 Novembre 1760, Geneviève Foisy, de St-Charles du Richelieu.

Ces deux régiments de Guyenne et de la Reine, avec ceux de Béarn et du Languedoc et le détachement d'artillerie dont Barthélémi Darche faisait partie, ont pris part aux glorieuses campagnes de 1756 à 1760 ; à la prise du Fort Frontenac en Mai 1756, à celle de Chouagen, le 14 Août de la même année, du Fort William Henry, le 4 Août 1757, à la bataille de Carillon, Juin 1758. Le régiment de Guyenne occupait le centre et reçut le choc de la célèbre Brigade Ecossaise qui fut presque anéantie. Puis encore, à la Bataille de Montmorency, 31 Juillet 1759 et aux Plaines d'Abraham le 13 Septembre, enfin à la victoire de Ste-Foye où le Capitaine Dublau fut blessé.

Quand Lévis eut replié ses forces sur Montréal, il envoya le régiment de Guyenne et l'artillerie au Fort de l'Île aux Noix. François Lanciau et Barthélemi Darche défendirent dans la lutte suprême les terres mêmes défrichées plus tard par leurs descendants. Après la défaite, tous deux ont mieux aimé quitter les armes et retourner là où, au cours de deux hivernements, ils avaient engagé leur avenir et d'avance préparé leurs foyers, le premier à St-Charles, l'autre à Chambly. Une lettre du Chevalier de Lévis à M. le Maréchal de Belle Isle, datée de la Rochelle, le 25 Novembre 1760, explique les nombreuses désertions de ce moment critique :

“ Je pense que nos bataillons ramènent en France quinze ou seize cents hommes, plus de cinq cents ont quitté depuis la capitulation. Je désirerais que toute procédure à cet égard, au cas où les corps voulussent agir contre eux, fût suspendue jusqu'à ce que j'aie eu l'honneur de vous informer de ce que j'ai fait touchant ces déserteurs et de ce qu'ils peuvent réclamer en leur faveur.

“ Ce mal est venu d'un abus dès le principe de leur avoir permis de se marier, de prendre des terres et de leur promettre leur congé après la guerre du Canada finie. Le plus grand nombre de ces déserteurs sont des gens établis ou qui avaient pris des mesures pour l'être et qui n'ont pas voulu abandonner un état qu'on leur avait permis de se faire. ”

Denx fils de François Lamoureux ont été, comme leur père à St-Georges, des pionniers, mais au loin, dans les riches contrées de l'Alberta Nord. Un vieux et vénérable missionnaire Oblat du Nord-Ouest leur rendit le beau témoignage qu'on va lire ; il est trop

précieux pour être perdu. Ces deux humbles travailleurs ne sont plus, mais tous deux ont laissé une nombreuse descendance. Frank avait épousé une femme de la tribu des Cris, une excellente chrétienne qui a su parfaitement élever ses deux enfants.

“ Je me souviens que M. Joseph Lamoureux nous arriva ici avec son frère Frank vers l'année 1875. Autant que je me le rappelle, ils revenaient l'un et l'autre des Etats et désiraient se rapatrier pour tout de bon au Canada. Peu après leur arrivée, ils prirent tous les deux possession de chacun un bel *homestead*, sur les bords de la Saskatchewan. Joseph travailla énergiquement et généreusement à la première église provisoire qui fut construite sur les limites de sa propre terre et qui fut le noyau de la belle paroisse actuelle de Notre-Dame de Lourdes.

“ Peu après, Joseph et son frère formèrent avec la mission de St-Albert une société pour la construction d'un moulin à farine sur la Rivière Esturgeon, entre St-Albert et N.-D. de Lourdes. Ce moulin, qui s'enrichit plus tard d'une scierie avec tous ses accessoires de machine à bardeau, rendit des services signalés à la colonisation qui allait commencer et se développer dans des proportions considérables. Ce moulin fut détruit par le feu ; mais un autre avait déjà été mis en marche et en opération par Joseph et Frank Lamoureux, à N. D. de Lourdes même. L'un et l'autre ont entièrement été des pionniers de l'Alberta. Tous deux ont toujours été des catholiques pratiquants et ont su s'acquérir l'affection et l'estime de tous ceux qui les ont connus. ”



XII. SUPPLÉMENT. —

NOTES DE M. LE JUGE DEMERS.

Les premiers établissements de St-Georges formaient partie d'un vaste plan de colonisation du Lac Champlain.

Le danger des Iroquois étant disparu, la colonie se trouva exposée aux attaques des Anglais. Le fort de l'Ile à la Mothe, bien placé pour empêcher les Iroquois de descendre le Richelieu, devenait mal placé pour garder le lac. Aussi en 1731, les français commencèrent l'établissement d'un poste à la Pointe à la Chevelure. Les travaux furent dirigés par Robert de la Morandière qui en 1732 reçut pour ses services une gratification de 250 livres.

Les français comprenaient, dans le Lac Champlain, toute la partie de la rivière au-dessus du rapide de St Jean (Franquet).

Vers 1739, ce poste prend le nom de Fort St-Frédéric ; aujourd'hui l'endroit s'appelle Crown Point. Le gouvernement comprit que ce poste serait difficile à conserver s'il n'y avait pas d'habitants dans les environs. En 1733 il fit préparer par l'arpenteur Auger une carte du Lac Champlain dans le but d'y faire des concessions. La même année, le Marquis de Beauharnois, concédait les Seigneuries suivantes :

- 1er avril, *Subvevois de Bleury*, aujourd'hui St-Athanasie,
- 2 “ *Noyan* St-Georges, St-Sébastien et St-Thomas et Clarenceville, (une partie),
- 3 “ *Foucault*, St-Thomas et Clarenceville,

- 4 avril *Sabrevois*, *Sabrevois*, *St-Georges* et *St-Sébastien*, (en partie),
- 5 “ *La Rivière aux Brochets*, concédée à *Daine*,
- 6 “ *Missisquoi* au *Sieur de Lusignan*, *Swanton*, *Vt.*
- 6 “ *De Léry*, *St-Valentin* et *St-Cyprien* ;
 “ *De Belcourt*, au sud de *Foucault*, *Alburg*, *Vt.*
- 8 “ *Lacolle*, au *Sieur Denis de LaRonde*.
- 9 “ *de Beaujeu*, au sud de *Lacolle*.
- 10 “ *Péan*, au sud de *Beaujeu* jusqu'à *Chazy*, y compris l'Ile à la *Mothe*.
- 11 “ *de la Gauchetière*, au sud de *Péan*.

En 1734 et 1736, le reste du territoire des deux côtés du lac est également concédé. *St-Armand* vient plus tard, le 23 septembre 1748, à René Levasseur.

Les Seigneurs étaient obligés de faire des établissements. Ils n'en avaient pas les moyens. La plupart des concessions furent révoquées en 1741 ; elles furent restituées aux Seigneurs en 1743. Noyan était de ce nombre.

Le défaut de communication était aussi un obstacle (A). En 1741 on décide d'avoir une barque pour communiquer de *St-Jean* à *St-Frédéric* (1). Hocquart, l'intendant se rend à *St-Prédéric* où l'on fonde une paroisse Canadienne qui disparut en

(1) Joseph Payan dit *St-Onge* fut le capitaine de cette barque. Dans l'acte de mariage de son fils *Nicolas*, au fort de *St-Jean*, 4 août 1758, on l'appelle “ *Amiral du lac Champlain* ”.

(A) Contrecoeur en 1739 fait une carte pour servir à la navigation sur le lac.

1759, (1). Dès ce moment on commence les établissements le long de la rivière.

La Seigneurie de Noyan est décrite comme suit dans l'acte de concession ; “ un terrain de deux lieues de front, le long de la rivière Chambly, sur trois de profondeur, à prendre depuis la petite rivière du Sud, icelle comprise, en montant vers le Lac Champlain, avec l'Ile aux Testes (A) et les autres îles, islets et bâtures qui se trouvent vis-à-vis du front du dit terrain... , laquelle étendue sera bornée du côté du Nord à un quart de lieue au nord de la petite Rivière du Sud (2).

Les premiers habitants de St-Georges sont René Boileau et sa femme, Marie-Anne Robert. Ils sont décrits de la Rivière du Sud dans un acte de partage passé en 1744 devant Hodiesne. N. R. Boileau avait deux de ses frères à St-Frédéric : Pierre, qui y obtint une concession le 6 septembre 1741 et Michel, qui était interprète des sauvages. Un nommé Boileau, probablement René, fut le premier habitant de St-Paul de l'Ile-aux-Noix. Il avait sa ferme au quai de St-Paul. Il devait y tenir une hôtellerie avant que la barque du gouvernement existât ; car la route du côté ouest de l'île, étant la plus courte, devait être suivie par les canotiers. Franquet nous informe que la barque du gouvernement, comme les bateaux aujourd'hui, passait du côté est. C'est après ce changement que Boileau a dû s'établir à la Rivière du

(1) Les registres de cette paroisse sont à Ottawa.

(2) Les anciens appelaient St-Georges : La Rivière du Sud.

(A) Ainsi appelée parce que les frangais après un combat y avaient planté les têtes des Sauvages (Franquet).

Sud. L'endroit précis devait être sur la pointe nord-est qui sépare la rivière du Sud de la rivière Richelieu, sur la terre de M. Sifroi Fortin. Au commencement du siècle dernier, il y avait encore un hôtel à cet endroit.

Les autres établissements qui eurent lieu à cette époque furent dans la partie sud de la Seigneurie ; nous en connaissons deux : celui de l'Ile Langevin où a demeuré Mde Le Gardeur de Croisille, et celui de l'Ile-aux-Têtes, aujourd'hui Ash Island, au pont de Lacolle, qui a dû être un établissement commun aux deux seigneuries de Noyan et de Foucault. Il y avait à cet endroit, en 1744, dans la Seigneurie de Foucault un petit village qui s'appelait St-Denis ; on voulait y avoir un missionnaire. Foucault y avait bâti un moulin à vent en pierre, au prix de 4000 livres. Huit habitants y tenaient feu et lieu. On avait bâti une maison pour le missionnaire dont Foucault avait passé titre à l'évêque de Québec (1).

Frs Laporte dit Labonté, le premier colon de St-Thomas, demeurait plus haut que la petite Ile aux Têtes, aujourd'hui l'Ile au Sang, il y tenait une hôtellerie et y cultivait une ferme.

Après la guerre de l'indépendance, les loyalistes s'établirent dans les Seigneuries de Noyan et de Foucault. En 1795, l'évêque anglican de Québec écrivait à Lord Portland lui disant qu'il avait reçu une requête des seigneuries de Caldwell et de Christie, situées à

(1) Pour le culte, on allait à Chambly. Le 19 juin, 1744, Frs. Laporte y épouse Véronique Lebeau. Le 21 fév. 1745, Dominique Payan dit St-Onge, l'un des fils du pilote épouse une des sœurs de Frs. Laporte.

l'entrée du lac Champlain et qui renferment l'une 40 et l'autre 20 familles anglicanes. Ces familles se déclaraient prêtes à fournir £50 annuellement pour l'entretien d'un " Clergy man ". Caldwell s'engage à donner 109 acres de terre à l'usage de cet ecclésiastique et à contribuer en outre à la construction d'une église,

Le 22 juillet 1795, Lord Portland écrivait à Lord Dorchester l'autorisant à donner une allocation de 100 louis à un ministre pour les seigneuries de Caldwell et de Christie pourvu que sa situation fût convenable et que les habitants lui donnassent £25 par seigneurie, selon leur promesse, et il recommandait d'informer les habitants que ces allocations n'étaient que temporaires.

Le 10 mai 1822 le gouvernement érigeait par proclamation " the Protestant parish of St-George " comprenant les seigneuries de Noyan et de Foucault.

La paroisse catholique de St-George a été érigée par proclamation le 16 août 1842.

Je suis convaincu qu'il est toujours resté des canadiens-français dans la partie de la paroisse appelée la petite France (1).

D'autres canadiens s'étaient établis à St-Georges au commencement du dernier siècle. Joseph Laroche et son épouse Mad. Moran de la seigneurie de Noyan font baptiser une fille, *Marie*, au fort de l'Ile aux Noix, le 18 juin 1813 par le père Robitaille, Missionnaire et Aumônier de la Milice provinciale (2).

(1) La plupart des titres de concession sont dans le greffe du notaire Lanctôt déposé à Montréal.

(2) Ce Joseph Laroche est l'arrière grand père de Mme Adhémar Demers.

A la même date, il y avait des nôtres, à Sabrevois. Le 18 août 1813, le même missionnaire baptise Marguerite Rémillard, fille de Michel Rémillard, cultivateur de Sabrevois et de Marguerite Huot, son épouse (1).

En 1831, Xavier Darche et son épouse Charlotte Demers, fille de François et Charlotte Davignon, demeurent au village.

Joseph Demers, frère de la précédente, et Amable Meunier son épouse, y demeurèrent à la même époque.

Charles Thibault et son épouse, Anastasie Lanoue, s'établirent à cette date à St-Sébastien sur la terre de Madame Adhémar Demers. En 1833, 29 juillet, Paul Kirouac, épouse la veuve de Thibault. La famille Moise Cyr, est à St-Georges à la même date. Il en est de même de la famille Lamoureux.

En 1838 la famille de François Demers et Charlotte Davignon est presque toute réunie au village que les anglais appellent " Henrysburg " et les Canadiens, " Henryville ",

La population se compose alors principalement des familles de la Rivière Richelieu renforcées par une forte colonie de Montmagny et L'Islet : les Fortin, les Lemieux, les Lecompte, les Létourneau, les Bernier, les Leclair, les Ratté, les Laflamme dit Quéme-
neur.

(1) Les familles McCarthy et McCalliff s'établissent en 1819. M. Albert McCarthy possède la date de leurs titres de concession que je lui ai transmise.

UNE ÉLECTION A HENRYVILLE.

De 1791 à 1830, tout le territoire compris dans Rouville, Iberville et Missisquoi ne faisait qu'un Comté, celui de Bedford ; Missisquoi ayant été détaché, le reste du comté s'appela Rouville.

On voit, dans tous les histoires du Canada, que, lors de la première élection sous l'Union de 1841, Lord Sydenham s'était jeté dans la lutte pour combattre le parti libéral, auquel appartenait alors presque tous les canadiens, en faveur du parti bureaucrate. La Fontaine, comme on se rappelle, fut même battu dans Terrebonne, le beau Viger, à Chambly, dont St-Jean avait été fait le chef-lieu pour la circonstance, parce qu'il y avait une garnison. Toutes ces élections furent remportées par la violence. Le comté de Rouville et le comté d'Iberville étaient alors unis sous le même nom de Rouville ; Henryville, ainsi appelé du nom de M. Henry, l'agent de la seigneurie de Noyan, le premier banquier de Montréal, avait une garnison (1) et la population des alentours, Clarenceville, Stanbridge et Bedford, était toute entière bureaucrate. Le gouvernement crut que c'était un bon endroit pour y établir le bureau de votation, car il n'y avait qu'un seul bureau de votation pour tout un comté ; de sorte que les gens de St-Jean-Baptiste, à 12 lieues, étaient obligés de venir voter à Henryville.

Timothée Franchère était alors un riche marchand de St-Hilaire et les patriotes l'avaient choisi comme leur candidat, Son adversaire était Edouard

(1) Les casernes étaient où se trouve la maison de M. Vincent Charbonneau.

de Sallabery, le frère du héros de Châteauguay. Le premier jour, le résultat de la votation donnait une majorité de 175 en faveur de T. Franchère ; ce que voyant les bureaucrates résolurent de l'emporter par la violence. Dès le matin, une troupe de 300 hommes armés de batons, envahirent le village et quelques citoyens qui s'en allaient tranquillement voter, furent arrêtés à l'entrée du village anglais ; et comme ils persistaient à passer outre, les pierres commencèrent à pleuvoir sur eux et l'un de ces braves canadiens, du nom de Choquette, fut tué en pleine rue. Les bureaucrates s'empressèrent de faire voter leurs gens, et, du moment qu'il y eut une majorité en leur faveur, ils laissèrent s'écouler encore une heure et de Sallaberry fut proclamé député et prit son siège à la Chambre qui s'ouvrit en 1841 à Kingston.

Les habitants de Henryville présentèrent une pétition à la Chambre, dans laquelle tous ces détails sont relatés. Un comité fut nommé, mais probablement à cause du grand nombre de contestations qu'il y eut, la cause ne fut pas entendue à cette session. De Sallabery, qui se sentait perdu, accepta la charge de registrateur du district de Richelieu. Le siège fut déclaré vacant. Une nouvelle élection fut ordonnée et cette fois nos gens étaient si bien organisés que leur candidat, l'avocat Walker, associé de Drummond, fut déclaré élu par acclamation. Toute résistance était d'ailleurs impossible. L'organisation des canadiens était parfaite et le jour de la nomination, on voyait arriver des centaines de voitures à Henryville, remplies de cultivateurs armés eux aussi de bâtons et bien décidés de l'emporter cette fois.

Ce récit serait incomplet, si nous ne disions un mot de l'histoire de l'Ile aux Noix, puisque cette Ile forme partie de la Seigneurie de Noyan.

Bourlamarque avait été forcé en 1759 d'abandonner Carillon et St-Frédéric. Il se décida à se retrancher à l'Ile aux Noix. Il avait avec lui 2000 hommes du régiment de La Reine, Guyenne et du Berry. On travailla tout l'été et tout l'automne à se retrancher et les historiens américains admettent que si Amherst l'eut attaquée, il aurait certainement été défait. C'est la raison pour laquelle le district de Montréal fut conservé à la France une année après la capitulation de Québec, qui eut lieu, comme on le sait, en septembre 1759.

Au printemps et à l'été de 1760, les travaux de fortification furent poussés avec une grande activité et au mois d'août 1760, quand la flotte anglaise s'approcha de l'Ile, tout était prêt pour la recevoir.

Les français avaient jeté des estacades au travers de la rivière de manière à en barrer le passage. La garnison avait peu de vivres, mais elle ne souffrait pas ; la rivière est si poissonneuse à cet endroit, qu'il suffisait à tous les matins de jeter un coup de sène pour trouver une bonne nourriture pour les soldats. Il n'y avait pas alors de chemin dans le comté de St-Jean ni dans le comté d'Iberville ; tout était en bois. Du côté de St-Paul, il était impossible de s'approcher du fort, les rives étant défendues par des marais ; mais comme on le sait, du lac de St-Georges, la rivière du Sud coule à cet endroit parallèlement à la rivière Richelieu. Elle vient se jeter au-dessous du fort et la rencontre des deux rivières forme donc en

quelque sorte une pointe communément appelée la pointe du Gouvernement. Ces terrains étaient couverts d'une forêt épaisse. Les anglais demeurèrent à un mille du fort, probablement sur la terre de M. Prairie, et, sans être aperçus, pénétrèrent dans cette forêt et établirent leurs batteries au sud, au milieu et au nord de l'île. Les français avaient une petite flotte amarrée au nord-est de l'île. Les premiers coups de canon des Anglais furent dirigés sur cette flotte. Le capitaine donna ordre de détacher les amarres, mais il fut tué sur son bateau et les marins effrayés laissèrent aller leur principal navire à la dérive et gagnèrent la rive à la nage. Le vent qui soufflait de l'ouest l'entraîna sur la pointe du gouvernement. Les anglais s'en emparèrent et s'en servirent pour transporter leurs troupes du côté ouest sur la ferme de Boileau, ainsi appelée du nom du premier habitant de l'île aux Noix, et ils campèrent à cet endroit qui se trouve précisément au quai du village de St-Paul.

Les français étaient commandés par de Bougainville, un savant, un grand homme de guerre et un grand navigateur qui fut nommé comte sous l'Empire et qui fut plus tard membre de la Chambre des Pairs. C'était un homme d'une amabilité remarquable et d'une grande activité physique et intellectuelle. Pendant la guerre américaine, il fut lieutenant de frégate; plus tard, il entreprit le premier voyage fait par un français autour du monde et il nous en a laissé une relation très intéressante. Son tombeau est au Panthéon et je l'ai fait toucher à mes enfants.

De Bougainville, qui avait pour mission d'arrêter

l'armée Anglaise, se voyant tourné, décida qu'il valait mieux abandonner le fort. Durant la nuit, il fit embarquer tout son monde sans bruit dans des canots et les fit descendre par un petit ruisseau qui traverse les marais de manière à éviter l'armée anglaise. Il parvint ainsi à gagner St Jean et Montréal et put réunir ses troupes à celles de Lévis. Ceci se passait dans la nuit du 24 au 25 août. De Bougainville n'avait laissé au fort qu'une cinquantaine d'hommes. Le matin ils se mirent à canonner les troupes anglaises et leur firent croire que la garnison entière était encore sur l'île, puis au bout de quelque temps ils envoyèrent un parlementaire qui offrit de rendre la place, pourvu que la garnison sortit avec les honneurs de la guerre, condition qui fut accordée immédiatement. Les vainqueurs furent bien étonnés de voir qu'ils ne prenaient qu'un si petit nombre de gens.

Nous avons vu comment plus tard les Américains, en 1715, s'étaient emparés de l'Ile aux Noix.

Au printemps de 1776, l'Angleterre étant parvenue à nous envoyer des renforts, les Américains furent obligés de lever le siège de Québec et ils reprirent le chemin du Richelieu. Sachant que les anglais ne pouvaient les poursuivre, à cause des rapides de Chambly, ils se retranchèrent dans l'Ile aux Noix.

Le terrain sur cette Ile est très bas, ce qui la rend malsaine dans les temps pluvieux ; aussi la maladie ne tarda pas à se déclarer et des centaines de pauvres soldats moururent et furent enterrés à cet endroit ; il est probable que c'est à cette occasion que le nom de l'Ile Langevin fut changé en celui de Hospital Island. Les américains furent obligés de déguer-

pir et les anglais rentrèrent en possession de la place. On en avait compris toute l'importance et le gouvernement impérial résolut d'en faire une forteresse imprenable. C'est celle que le touriste vient admirer encore aujourd'hui.

L'ingénieur en chef, un nommé Twiss, en dirigea les travaux. C'est une île, ou plutôt, ce sont deux îles dans une île. Une petite île du côté sud qui sert d'avant-poste, et une grande île qui forme un carré parfait avec quatre grandes redoutes. Ce travail immense, qui a coûté des millions à la métropole, fut exécuté par des prisonniers canadiens qui s'étaient joints aux américains lors de l'invasion et surtout par le régiment de la Hesse et de Brunswick, soldats allemands qui s'étaient engagés au service de l'Angleterre pour un long terme. Le régiment de la Hesse était engagé pour sept ans et a coûté à lui seul à l'Angleterre près de douze millions.

On commença à construire de grandes cribes en charpente qui furent élevées tout autour de l'enceinte. La terre des fossés était charroyée à la brouette et l'on remplissait les interstices de cette terre de manière à former les remparts. L'accès au fort était défendu par des ponts-levis dont on peut voir encore les attaches.

Le Baron de Riddesel, commandant des troupes de la Hesse qui, ainsi que sa charmante femme, ont laissé des mémoires intéressants sur cette époque, surveillait les travaux, lesquels durèrent jusqu'à la conclusion de la paix. Aussi, en 1812, quand la guerre éclata de nouveau entre l'Angleterre et les Etats-Unis, les américains firent une tentative sur l'île aux

Noix, mais ils s'aperçurent que tout passage était dorénavant impossible.

Afin de renouveler l'eau dans ce canal, on avait établi des pelles à l'entrée du côté Sud et aussi du côté Nord-Ouest. On voit encore l'emplacement où se trouvait la cale-sèche qui servait à la construction des navires qui naviguent sur le lac Champlain. En 1815, c'est ici que fut construit le vaisseau de guerre " l'Espérance. " Quand le gouverneur Prévost marcha sur Platsburg par terre, " l'Espérance ", qui venait d'être terminé, tenta de bloquer cette ville par le lac ; mais la flotte américaine était trop forte et il fut coulé à la première rencontre, ce qui découragea Prévost et le força à revenir à Montréal. On peut voir dans la géographie de Bouchette, publiée en 1815, une carte du fort tel qu'il existait à cette époque.

Après la guerre de 1812 on résolut de reconstruire les casernes qu'on voit à l'intérieur. Ce sont huit grandes bâtisses en pierre de taille et d'une solidité admirable. Le toit en fer blanc qui a été posé à cette date brille encore d'un vif éclat. On peut voir encore la salle des soldats et des officiers, l'endroit où ils suspendaient leurs effets, la place réservée à leurs fusils.

Du côté Est, dans les remparts, se trouvent d'autres cachots plus sinistres. Ce sont des espèces de fours où la lumière du jour ne pénétrait que par un judas placé dans la porte. C'est là que furent renfermés et détenus pendant des mois les patriotes de 1837 qui appartenaient à cette partie de la province. Leurs descendants viennent encore en pèlerinage et nous

indiquent l'endroit précis où leur grand-père était détenu.

Dans les remparts du côté ouest se trouvent la cuisine, la buanderie et la boulangerie. Tous les jours, de nombreux touristes se rendent en canots et organisent des pique-nique sur l'île. Les murs sont couverts de noms de voyageurs de toutes les parties de l'Amérique. Entre ces deux édifices, dont l'un a deux cents pieds de façade, se trouve le Champ de Mars, qui est tenu sec en tout temps de l'année, parce qu'il a de magnifiques drains qui le parcourent d'un bout à l'autre. Au milieu du Champ de Mars on voit encore le cadran solaire.

Le fort fut occupé par les soldats anglais jusqu'à 1859, date où le gouvernement impérial retira ses troupes du pays, ne laissant qu'une garnison à Halifax. Plus tard, comme on le sait, il en établit une à Esquimeaux.

On tenta d'établir à l'Île aux Noix une école de réforme, mais le projet ne put réussir à cause des difficultés de communication. Aujourd'hui le fort est abandonné. Le gouvernement l'a loué, ainsi que l'île, à Monsieur Naylor. On dîne à l'ombre des grands arbres qui s'élèvent maintenant au-dessus des remparts ; quelque fois l'on danse dans les salles des soldats.



SOURCES.

- Le Canada sous l'Union. — Turcotte.
Le Canada. — L. Dussieux.
Relations de la Nouvelle-France. — Bressani.
Dictionnaire Topographique du Canada. — Bouchette.
Mémorial de l'éducation. — Meilleur.
Histoire des Abénakis. — Maurault.
Mélanges religieux, réédités.
Collection Casgrain. Montcalm et Lévis.
Histoire du Marquis de Montcalm. — Chapais.
Franquet, Ingénieur Royal, mémoires sur les fortifications. — Archives Fédérales. Ottawa.
Histoire du droit Canadien. — Lareau.
Report concerning Canadian Archives. 1905.
Memoirs of Colonel Seth Warner. — D. Shipman.
Répertoire du Clergé. — Tanguay.
Archives des Paroisses de Notre-Dame, Montréal, Henryville, Lacadie, St-Luc.



TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Dédicace	3
I. Le présent	7
II. Temps Héroïques	16
III. Premiers Etablissements	30
IV. Les Défricheurs	48
V. Missions et Missionnaires	62
VI. La Paroisse. Débuts	72
VII. La Paroisse. Développements .	87
VIII. Municipalités Scolaire et Civile.	106
IX. 1837-38	128
X. Prêtres et Citoyens	146
XI. Les Familles de St-Georges d'Henryville	192
XII. Supplément. — Notes de M. le Juge Demers	224





